

Programme d'études :
Français 10331-10332
11^e année

Ministère de l'Éducation
Direction des services pédagogiques
(version 2005)

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
CADRE THÉORIQUE	7
1. Orientations du système scolaire	7
1.1 Mission de l'éducation	7
1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation	8
2. Composantes pédagogiques	10
2.1 Principes directeurs	10
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires.....	11
2.3 Modèle pédagogique	18
3. Orientations du programme	26
3.1 Présentation de la discipline	26
3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux.....	27
3.3 Principes didactiques.....	28
PLAN D'ÉTUDES	35
BIBLIOGRAPHIE.....	165

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (*sections 1 et 2*) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : *Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.*

CADRE THÉORIQUE

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont **l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.**

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre à son plein potentiel. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
2. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;
3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;

5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de par la pertinence des contenus proposés.
2. Les approches retenues doivent permettre **l'interaction** et la **collaboration** entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages.
4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
6. L'enseignement doit favoriser **l'interdisciplinarité** et la **transdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
7. L'enseignement doit respecter les **rythmes** et les **styles** d'apprentissage des élèves par le biais de différentes approches.
8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** en ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.

9. L'élève doit développer le goût de **l'effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie*** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
11. L'enseignement doit transmettre **la valeur des études postsecondaires** qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
13. **L'évaluation**, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Lorsqu'elle est formative, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur les savoirs et les savoir-faire.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un **résultat d'apprentissage transdisciplinaire** est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

* Plus que la lecture, la **littératie** est l'aptitude à comprendre et à utiliser de l'information orale, écrite, visuelle ou sonore dans toutes les situations de la vie courante.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;➤ exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité;➤ utiliser le langage approprié à chacune des matières scolaires; ➤ prendre conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information et commencer à discerner le sens de certains gestes, pictogrammes, symboles.	<ul style="list-style-type: none">➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;➤ exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur;➤ poser des questions et faire des exposés en utilisant le langage spécifique de chacune des matières; ➤ comprendre les idées transmises par les gestes, les symboles, les textes écrits, les médias et les arts visuels et les utiliser dans sa vie courante.	<ul style="list-style-type: none">➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;➤ exprimer ses pensées avec plus de nuances, défendre ses opinions et justifier ses points de vue avec clarté;➤ utiliser le langage approprié à chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension; ➤ interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée.	<ul style="list-style-type: none">➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;➤ défendre ses opinions, justifier ses points de vue et articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes;➤ démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral et à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant les formulations appropriées et le langage spécifique aux différentes matières; ➤ transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

Les technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base; ➤ utiliser les principales composantes de l'ordinateur et les fonctions de base du système d'exploitation; ➤ commencer à naviguer, à communiquer et à rechercher de l'information à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser le matériel informatique de façon responsable en respectant les consignes de base; ➤ utiliser l'ordinateur et son système d'exploitation de façon appropriée, et se familiariser avec certains périphériques <i>et la position de base associée à la saisie de clavier</i>; ➤ naviguer, communiquer et rechercher de l'information à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin, de traitement de texte et se familiariser avec un logiciel de traitement d'image; ➤ commencer à présenter l'information à l'aide de support électronique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer un esprit critique envers les TIC; ➤ utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome <i>et utiliser une position de base appropriée pour la saisie de clavier</i>; ➤ naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome, à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et se familiariser avec certains logiciels de traitement d'image, de sons ou de vidéos; ➤ utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et se familiariser avec un logiciel d'édition de pages Web. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer une confiance et un esprit critique envers les TIC; ➤ utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et efficace <i>et démontrer une certaine efficacité au niveau de la saisie de clavier</i>; ➤ naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome et efficace, à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et efficace et utiliser différents logiciels afin de traiter l'image, le son ou le vidéo; ➤ utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et d'édition de page Web de façon autonome et se familiariser avec un logiciel d'analyse ou de gestion de données.

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">➤ prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles; ➤ reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites.	<ul style="list-style-type: none">➤ déterminer, par le questionnement, les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution; ➤ comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites.	<ul style="list-style-type: none">➤ résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible; ➤ discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.	<ul style="list-style-type: none">➤ résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente; ➤ discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

<p>À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.); ➤ reconnaître l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives; ➤ faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat. 	<p>À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci; ➤ expliquer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives; ➤ démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes. 	<p>À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se fixer des objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels; ➤ développer des habitudes de vie saines et actives; ➤ élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes. 	<p>À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et professionnels, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre; ➤ valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives; ➤ évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.
---	--	--	---

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

<p>À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée; ➤ découvrir les produits culturels francophones de son entourage; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans la classe et dans son environnement immédiat. 	<p>À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée; ➤ valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat; ➤ prendre conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté. 	<p>À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale; ➤ apprécier et comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat; ➤ prendre conscience de ses droits et responsabilités en tant que francophone, participer à des activités parascolaires ou autres en français et choisir des produits culturels et médiatiques dans sa langue. 	<p>À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de la valeur de son appartenance à la grande francophonie mondiale et profiter de ses bénéfices : ➤ apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant à l'oral et à l'écrit dans un français correct avec divers interlocuteurs; ➤ faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de sa communauté.
---	---	--	--

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

<p>À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ utiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis;➤ s'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<p>À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;➤ démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<p>À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;➤ démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<p>À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;➤ démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.
--	---	---	---

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. L'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, behavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de

faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir une intervention régulatrice qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacher et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la Politique provinciale d'évaluation des apprentissages.

1. L'évaluation formative : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève *ce qui lui reste à apprendre* et lui suggère des *moyens de l'apprendre*.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

2. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence. (voir Annexe 1)

Des composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ découvrir les forces et les défis de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage ▪ informer l'élève de sa progression ▪ objectivation cognitive ▪ objectivation métacognitive ▪ réguler l'enseignement et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études ▪ informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme ▪ des stratégies ▪ des démarches ▪ des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avant l'enseignement comme diagnostic ▪ pendant l'apprentissage ▪ après l'étape 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ à la fin d'une étape ▪ à la fin de l'année scolaire
MESURE (Comment?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ grilles d'observation ou d'analyse ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ échelles d'évaluation descriptive ▪ échelles d'attitude ▪ entrevues individuelles ▪ fiches d'auto-évaluation ▪ tâches pratiques ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ journal de bord ▪ rapports de visites éducatives, de conférences ▪ travaux de recherches ▪ résumés et critiques de l'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tests et examens ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ tâches pratiques ▪ enregistrements audio/vidéo ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ projets de lecture et d'écriture ▪ travaux de recherches
MESURE (Qui?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ élève ▪ élève et enseignant ▪ élève et pairs ▪ ministère ▪ parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ ministère

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage ▪ évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire ▪ évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ proposer un nouveau plan de travail à l'élève ▪ prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement ▪ rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention ▪ poursuivre ou modifier l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ confirmer ou sanctionner les acquis ▪ orienter l'élève ▪ classer les élèves ▪ promouvoir et décerner un diplôme ▪ rectifier le programme d'études au besoin

La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage

	Préparation	Réalisation	Intégration
Démarche d'enseignement (Rôle de l'enseignant)	Identifier les résultats d'apprentissage Formuler une intention d'activité complexe pour éveiller le questionnement tenant compte des antécédents des élèves Sélectionner des stratégies d'enseignement et des activités d'apprentissage permettant le transfert de connaissances Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources Anticiper des problèmes et formuler des alternatives	Faire la mise en situation et actualiser l'intention Utiliser des stratégies d'enseignement, démarches, matériels, outils et autres ressources Faire découvrir à l'élève diverses stratégies d'apprentissage Faire l'évaluation formative en cours d'apprentissage Faire l'évaluation sommative des apprentissages Assurer le transfert de connaissances chez l'élève	Analyser la démarche et les stratégies utilisées Faire l'objectivation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir Formuler de nouveaux défis
Processus d'apprentissage (Rôle de l'élève)	Prendre conscience des résultats d'apprentissage et des activités proposées Prendre conscience de ses connaissances antérieures Objectiver le déséquilibre cognitif (questionnement), anticiper des solutions et établir ses buts personnels Élaborer un plan et sélectionner des stratégies d'apprentissage Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources	Sélectionner et utiliser des stratégies pour réaliser les activités d'apprentissage Proposer et appliquer des solutions aux problèmes rencontrés Faire la cueillette et le traitement des données Analyser des données Communiquer l'analyse des résultats	Faire l'objectivation de ce qui a été appris Décontextualiser et recontextualiser ses savoirs Faire le transfert des connaissances Évaluer la démarche et les stratégies utilisées Faire l'objectivation et l'évaluation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir Formuler de nouveaux défis et identifier de nouvelles questions

Note : Il y a interdépendance entre les différents éléments de la démarche d'enseignement et du processus d'apprentissage ; leur déroulement n'est pas linéaire.

3. Orientations du programme

3.1 Présentation de la discipline

Dans le programme de français, l'expression enseignement du français désigne l'enseignement de la discipline de formation générale qui étudie la langue maternelle comme outil au service de la pensée et comme instrument de communication personnelle et sociale.

Maîtriser sa langue maternelle, c'est se donner le pouvoir d'apprendre et de penser. L'épanouissement du potentiel de chaque élève est intimement lié à la maîtrise de sa langue, car en plus d'être une composante fondamentale de l'identité personnelle et culturelle de l'apprenant, la langue est à la base de son développement intellectuel, social et affectif.

Le français est non seulement au service de la pensée et de la communication, mais il sert aussi d'outil d'apprentissage dans l'acquisition des savoirs liés aux autres disciplines d'enseignement. Donc, on ne saurait minimiser son importance sans compromettre la capacité des jeunes de répondre aux exigences de la société d'aujourd'hui et de demain.

La langue est aussi le moyen dont se sert une collectivité pour exprimer ses connaissances, ses idées, ses valeurs et son imaginaire. En ce sens, il appartient au cours de français, de même qu'aux autres cours, de donner à chaque élève une ouverture au patrimoine culturel de sa communauté d'appartenance, comme à celui de la francophonie mondiale, et de lui donner le désir d'y participer.

Le but de ce programme d'études est de développer les habiletés à écouter, à parler, à lire et à écrire. Pour atteindre ce but, quatre objectifs visent à rendre l'élève capable :

- D'écouter et de comprendre la langue parlée, de communiquer efficacement à l'oral, de lire et d'écrire en tenant compte des connaissances propres à la langue française;

- D'utiliser la langue pour organiser ses pensées et pour réfléchir sur ses expériences de manière à trouver de nouvelles façons de voir et de comprendre le monde;
- De connaître et d'apprécier les œuvres orales et écrites de sa communauté et de la francophonie;
- De développer des attitudes positives au regard de la langue, de la communication et de la littérature.

L'apprentissage du français doit permettre à l'élève de s'approprier les savoirs multiples de toutes les autres disciplines. Puisque la langue constitue l'outil indispensable à l'appropriation de tous ces savoirs, il est primordial d'établir une relation entre l'apprentissage du français et le contenu des autres programmes. Cette collaboration peut se faire soit en utilisant les textes des autres matières pour s'approprier des connaissances en français, soit en transférant les habiletés langagières dans les activités de toutes les disciplines.

Avec les enseignants des autres matières, l'enseignant de français doit s'assurer du transfert dans les autres disciplines des connaissances acquises dans les cours de français ainsi que de l'acquisition d'attitudes positives à l'égard de la langue qui motivent à se préoccuper en tout temps de la langue parlée et écrite.

3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux

Tout programme de langue doit tenir compte de la compréhension de l'oral et de l'écrit, de même que de la lecture et de l'écriture. Ce programme-ci ne fait pas exception. Les sept résultats d'apprentissage généraux s'articulent donc autour de la compréhension de l'oral (C.O.), la compréhension de l'écrit (C.É.), la production orale (P.O.) et la production écrite (P.É.) avec, bien entendu, des liens entre ces diverses composantes. Dans chacune de ces composantes, l'on s'assure également, que l'élève aborde des textes de langue courante aussi bien que des textes littéraires.

Domaines	Résultats d'apprentissage généraux
C.É.	1. Lire une pièce de théâtre ou assister à une représentation théâtrale afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.
C.É.	2. Lire un éditorial sur un événement d'actualité ou sur une situation afin de s'informer sur les opinions des autres.
C.É.	3. Lire un article critique, sur un événement d'actualité culturelle ou artistique afin de s'informer sur les opinions des autres.
C.É.	4. Lire un roman afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.
P.É.	5. Écrire un texte d'opinion sur un sujet lié ou non à l'actualité afin de faire connaître son opinion sur le sujet et de convaincre ses destinataires.
P.É.	6. Écrire une nouvelle littéraire ou un roman (partie ou chapitre) afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de faire connaître sa vision du monde.
P.É.	7. Écrire un article critique sur un événement d'actualité culturelle ou artistique afin d'informer et de faire connaître son opinion sur le sujet.
C.O.	8. Écouter ou regarder un message publicitaire afin de s'informer sur un produit en vue de faire un choix.
P.O.	9. Faire un exposé oral critique sur un événement d'actualité culturelle ou artistique afin de communiquer ses opinions sur cet événement.

3.3 Principes didactiques

Comme l'enseignement du français langue maternelle vise le développement des habiletés langagières en compréhension et en production orales et écrites, il va sans dire que le processus d'apprentissage à mettre en place dans la classe de français doit favoriser la pédagogie de la communication dont la dynamique repose essentiellement sur la pratique de discours, l'objectivation de cette pratique et l'acquisition de connaissances.

La classe de français, si elle désire développer cette pédagogie de la communication, doit nécessairement placer l'élève dans les situations multiples et variées où il aura effectivement à lire, à écrire, à parler et à écouter. Plus ces situations seront réelles, c'est-à-dire réalisées à des fins, plus l'élève deviendra habile à lire, à écrire, à parler et à écouter. Dans ce programme d'études, les occasions de lire, d'écrire, d'écouter et de parler occupent une place prépondérante.

La classe de français amènera l'élève à progresser en lecture, en écriture, en écoute et en intervention orale si elle lui permet d'observer, d'analyser et d'évaluer ses propres pratiques au moyen de l'objectivation, c'est-à-dire en faisant un retour réflexif et analytique sur son action, son comportement ou son attitude.

Pour développer avec efficacité ses habiletés langagières, c'est-à-dire pour comprendre et produire des discours propres à répondre à ses besoins de communication personnelle et sociale, l'élève doit acquérir des connaissances sur la situation de communication, sur le fonctionnement des divers types de discours et sur le fonctionnement de la langue. Il devra, de plus, découvrir par la lecture et l'écoute, les façons de voir, de penser, d'agir et de sentir des autres et ainsi pouvoir réagir personnellement par la parole et l'écriture à ces façons d'exprimer le monde.

La méthodologie préconisée par le programme de français langue maternelle est axée sur l'approche communicative qui place l'élève au cœur de la communication et, par le fait même, au centre de son apprentissage. L'élève est ainsi appelé à prendre une part active dans cette approche pédagogique; l'enseignante ou l'enseignant doit constamment le solliciter et, pour ce faire, lui faire vivre de multiples situations de communication.

L'approche communicative doit favoriser l'éclosion d'actes de communication, c'est-à-dire que la classe de français doit devenir un lieu de communication où se vivent des pratiques réelles de compréhension et de production motivantes, variées, graduées et interactives : lecture, écoute, écriture et intervention orale. Ces pratiques doivent de plus être adaptées aux sujets d'intérêts et aux besoins des élèves, et tenir compte aussi de leur maturité affective et de leurs capacités intellectuelles.

L'élève apprendra à lire, à écouter, à écrire et à parler, si on le place dans des situations de communication qui suscitent sa motivation et assurent la pratique de la communication verbale. Ainsi, l'élève sera appelé à lire ou à écouter avec l'intention réelle de s'informer sur un sujet donné ou encore de s'informer en vue de poser des actions alors que dans une pratique de production, il sera appelé à parler ou à écrire avec l'intention réelle de faire connaître ses sentiments.

Comme l'approche communicative est une approche globale, les situations de communication permettent aussi d'intégrer le plus harmonieusement possible les connaissances enseignées; ainsi, l'élève est appelé à établir des liens entre les règles grammaticales apprises et les phrases qu'il formule, entre le fonctionnement du discours étudié et celui qu'il rédige, entre les éléments prosodiques qu'il connaît et leur maîtrise au cours de son exposé oral.

La démarche, de type inductif, invite l'élève à la découverte de notions, de règles, de lois et de connaissances qui tiennent compte de la situation de communication, qui régissent les formes de discours et qui font état des composantes de la langue. L'induction favorise l'observation et amène graduellement l'élève à découvrir les contenus d'apprentissage à l'aide d'exemples, de comparaisons, d'énoncés, de substitutions et de généralisations. Ce procédé requiert parfois plus de temps pour l'apprentissage, mais s'avère efficace à long terme puisque l'élève se sent concerné et se retrouve au cœur de sa démarche d'apprentissage.

Il est important de souligner que les activités de compréhension servent souvent de déclencheur aux activités de production. L'élève qui a beaucoup lu ou écouté est alors placé dans une situation qui le motive à écrire ou à parler; il produira ainsi un texte qui sera la reconstruction des divers textes lus ou entendus.

Comme les connaissances doivent être acquises dans le but de développer efficacement les habiletés langagières, elles devraient être intégrées aux diverses pratiques et aux activités d'objectivation de ces pratiques; l'élève qui écrit un texte doit posséder des connaissances sur la syntaxe, sur l'orthographe d'usage et sur l'orthographe grammaticale et, surtout, doit savoir les intégrer à son texte.

Les acquisitions de connaissances peuvent se réaliser au moyen de divers procédés; l'enseignant choisit la façon la plus efficace, la plus

appropriée à son groupe d'élèves : observation, induction, énoncé de lois, de règles, démonstration, explication, application, discussion, question, solution de problème, résumé, comparaison, substitution, manipulation, jeu-questionnaire, etc.

Les pratiques de compréhension et les pratiques de production orales et écrites visent des objectifs particuliers, et chaque pratique doit être vécue pour elle-même. Cependant, il est permis de souhaiter qu'un lien étroit s'établisse entre la lecture et l'écriture, car la lecture stimule l'écriture et les activités d'écriture permettent le réinvestissement des activités de lecture. L'élève doit lire pour écrire et écrire pour lire à nouveau : les deux activités se retrouvent ainsi en constante interaction. Il est aussi possible d'établir un va-et-vient entre les pratiques de compréhension orale et les pratiques de production orale. L'élève écoute des exposés, des communications, des émissions de radio et de télévision pour mieux se préparer à son intervention en salle de classe. Une interaction inévitable se crée entre les divers circuits de la communication orale et ceux de la communication écrite.

Rappelons que l'approche communicative préconisée dans ce programme d'études oblige le personnel enseignant à placer l'élève dans des situations de communication le plus proches possible de celles vécues dans le quotidien. Il s'agit donc de créer un environnement propice au déroulement des activités de pratiques de compréhension et de production orales et écrites.

Signalons que dans les tableaux du plan d'études qui suivent, les résultats d'apprentissage spécifiques ont été regroupés selon qu'ils appartiennent : à la situation de communication; au fonctionnement du discours; au fonctionnement de la langue; à la syntaxe ou aux éléments prosodiques.

Le tableau suivant illustre l'importance à accorder à chaque partie du programme. Il est à remarquer que la compréhension et la production écrites doivent faire l'objet d'une attention particulière puisque c'est le rôle de l'école d'enseigner à lire et à écrire correctement. La compréhension et la production orales ne doivent pas pour autant être négligées, mais il appert que d'autres disciplines peuvent concourir à cet apprentissage de même que les autres sources d'information présentes dans la société : médias, ressources familiales, environnement culturel.

RÉPARTITION	
Compréhension orale	10 %
Compréhension écrite	35 %
Production orale	15 %
Production écrite	40 %
Total	100 %

Tableau des discours oraux et écrits pour le secondaire

Cours \ Habiletés (discours)	Compréhension		Production	
	orale	écrite	orale	écrite
9^e année 2003-4	Documentaire Entrevue	Conte et légende Chronique ou article de revue Roman jeunesse Compte rendu du livre	Exposé à caractère informatif Compte rendu du livre	Nouvelle journalistique Conte Lettre d'amitié
10^e année 2004-5	Reportage *	Nouvelle littéraire Lettre d'opinion	Exposé à caractère explicatif	Portrait Nouvelle littéraire Lettre d'opinion
11^e année 2005-6	Message publicitaire *	Article critique Pièce de théâtre * Éditorial Roman	Exposé critique	Nouvelle littéraire Texte d'opinion Article critique
12^e année 2006-7	Poème à caractère expressif * Poème et chanson *	Roman Article de journal ou de revue à caractère analytique	Exposé à caractère expressif (opinions) Débat	Article de journal (Lettre de demande d'emploi) (Curriculum Vitae) Chapitre de roman

* Il est à noter que les types de discours accompagnés d'un astérisque peuvent être lus ou entendus.

Note :

- * pour tous les élèves
- ** pour les élèves au cours réguliers
- *** enrichissement

PLAN D'ÉTUDES

Résultat d'apprentissage général	
1	L'élève doit pouvoir lire une pièce de théâtre ou assister à une représentation théâtrale afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.

Résultats d'apprentissage spécifiques	
L'élève doit pouvoir :	
Situation de communication	
1.1 *	découvrir les éléments qui constituent l'univers vraisemblable de la pièce de théâtre;
1.2 *	relever les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets qui contribuent à présenter ces éléments comme vraisemblables;
1.3 *	dégager l'intention de communication;
1.4 *	découvrir le contexte social ou culturel qui situe l'action;
1.5 *	identifier, s'il y a lieu, ce qui, chez les personnages, les événements, les lieux ou les objets, rappelle les coutumes et les mœurs d'un milieu social ou culturel donné;
1.6 **	dire si les décors, les costumes, le maquillage, l'éclairage et la musique rappellent les coutumes et les mœurs du milieu social ou culturel;
1.7 ***	découvrir, s'il y a lieu, les circonstances qui précisent le contexte de production de l'œuvre;
1.8 **	découvrir les moyens utilisés pour susciter l'intérêt à lire la pièce de théâtre ou à assister à sa représentation;
1.9 **	découvrir le public visé;
1.10 **	dire dans quelle mesure il fait partie du public visé;
1.11 *	dire ce qu'il pense des personnages, des événements, des lieux et des objets;
1.12 *	identifier les personnages, les objets et les lieux préférés et justifier ces préférences;
1.13 **	découvrir les principales valeurs véhiculées par les personnages;
1.14 *	dégager le thème développé;
1.15 *	découvrir la catégorie à laquelle la pièce de théâtre appartient;
1.16 *	découvrir les variétés de langue utilisées et dire si elles conviennent à ce type de texte;
1.17 **	découvrir, parmi les discours lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à la pièce de théâtre;
1.18 *	identifier le personnage principal;
1.19 **	découvrir les rapports qui existent entre le déroulement des actions et les réactions affectives ou psychologiques du personnage principal;
1.20 *	identifier les alliés et les opposants du personnage principal;
1.21 *	relever, s'il y a lieu, les passages qui décrivent des personnages, des lieux et des objets;
	P I È C E D E T H É Â T R E

1.22	**	dire dans quelle mesure les traits de personnages, les parties de lieux ou d'objets qui sont décrits font mieux comprendre l'action dramatique;
1.23	***	ressortir les liens qui existent entre les descriptions et le déroulement des actions;
1.24	**	relever, s'il y a lieu, les didascalies qui modifient l'action dramatique;
1.25	*	dire, s'il y a lieu, à partir de la représentation de la pièce de théâtre lue, dans quelle mesure les décors, les costumes, les accessoires, l'éclairage et la musique correspondent à ce qui avait été imaginé;
1.26	**	juger, s'il y a lieu, à partir de la représentation de la pièce de théâtre lue, dans quelle mesure les décors, les costumes, les accessoires, l'éclairage et la musique contribuent à mieux faire comprendre l'action dramatique;
1.27	*	relever, s'il y a lieu, les indices de temps et d'espace qui situent l'action dramatique;
1.28	***	dire si l'espace scénique représente bien l'espace dramatique;
1.29	**	découvrir, à l'aide d'extraits de dialogues, les attitudes, les réactions, les émotions ou les sentiments exprimés par les principaux personnages;
1.30	**	relever, si possible, le ton qui se dégage des dialogues et dire s'il correspond aux émotions, aux sentiments ou aux opinions du personnage qui a prononcé les paroles;
1.31	*	dégager les actions principales;
1.32	**	relever les actions qui occupent le plus d'importance dans la pièce de théâtre et dire si ce sont celles qui occupent le plus d'espace (nombre de lignes ou nombre de scènes) dans le discours dramatique;
1.33	*	dire si les événements sont présentés dans l'ordre où ils se seraient déroulés dans la réalité;
1.34	*	relever l'élément déclencheur ou perturbateur qui vient modifier le comportement ou la vie d'un ou de plusieurs personnages de l'action dramatique;
1.35	*	relever les moyens utilisés par les personnages pour contrer l'élément perturbateur;
1.36	*	dire dans quelle mesure la pièce de théâtre renferme une situation finale ou un dénouement;
1.37	*	tracer le schéma narratif qui se dégage de la pièce de théâtre;
1.38	*	dégager la structure du texte dramatique;
1.39	***	imaginer d'autres situations qui apparaîtraient plausibles dans le déroulement;
1.40	***	dire si le vocabulaire utilisé par les différents personnages correspond au contexte socioculturel dans lequel ils évoluent;
1.41	*	relever les mots ou les expressions qui décrivent les lieux, les objets et les personnages, et qui mettent en évidence les actions principales;
1.42	*	relever les temps et les modes verbaux employés et dire s'ils conviennent à l'action dramatique;
1.43	***	justifier l'usage des verbes qui marquent le déroulement des actions principales;
1.44	*	relever les verbes qui expriment les émotions, les sentiments, les opinions et les jugements des personnages;

P
I
È
C
E

D
E

T
H
É
Â
T
R
E

1.45 *	dire dans quelle mesure les indices non verbaux utilisés permettent une meilleure expression d'émotions, de sentiments, de goûts ou d'opinions;	P I È C E D E T H É Â T R E
Fonctionnement de la langue:		
1.46 *	expliciter le sens des mots, des groupes ou des expressions selon le contexte;	
1.47 *	identifier, s'il y a lieu, les régionalismes, les archaïsmes et les mots formés à l'aide de préfixes ou de suffixes;	
1.48 *	relever les mots et les expressions qui servent à exprimer une opinion et à mettre en évidence le point de vue défendu;	
Syntaxe de la phrase et syntaxe du discours		
1.49 **	justifier les procédés d'écriture utilisés;	
1.50 **	justifier, s'il y a lieu, l'emploi des types et des formes de phrases;	
1.51 *	dire, s'il y a lieu, sur quoi porte l'interrogation ou la négation dans certaines phrases;	
1.52 *	observer dans quelle mesure les phrases respectent la structure syntaxique de la langue française;	
1.53 **	découvrir dans quelle mesure la structure des phrases répond aux caractéristiques de la phrase expressive;	
1.54 *	relever, s'il y a lieu, des phrases qui servent à exprimer des opinions et des jugements;	
1.55 *	expliquer le sens de certaines phrases;	
1.56 *	relever, s'il y a lieu, les signes de ponctuation qui introduisent des témoignages ou des citations;	
1.57 **	justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent différents signes de ponctuation.	

Profil de compétence

À la fin de la 11 ^e année...			
Acceptable/cours modifié	Acceptable/cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>1. L'élève manifeste sa compréhension d'un texte dramatique ou d'une représentation théâtrale. Il reconnaît certaines caractéristiques propres à ce genre. À partir d'un choix, il associe une vision du monde au texte ou à la représentation et certaines valeurs aux personnages. Il repère les principaux rôles joués par certains mécanismes de la langue.</p>	<p>1. L'élève manifeste sa compréhension d'un texte dramatique ou d'une représentation théâtrale. Il reconnaît les principales caractéristiques propres à ce genre. Il identifie la vision du monde et les valeurs véhiculées dans le texte ou sur la scène. Il repère les principaux rôles joués par les mécanismes de la langue.</p>	<p>1. L'élève manifeste sa compréhension d'un texte dramatique ou d'une représentation théâtrale et en reconnaît les caractéristiques. Il compare sa vision du monde et ses valeurs à celles véhiculées dans le texte ou sur la scène. Il repère les différents moyens utilisés pour susciter et maintenir l'intérêt. Il discerne le rôle joué par les mécanismes de la langue.</p>	<p>1. L'élève manifeste sa compréhension d'un texte dramatique ou d'une représentation théâtrale et confronte ses valeurs à celles véhiculées par les personnages. Il juge les caractéristiques propres au genre dramatique. Il apprécie les moyens mis en oeuvre pour susciter l'intérêt du lecteur ou du public et le style de l'auteur. Il justifie le rôle des mécanismes de la langue.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation sera facilitée si les élèves acquièrent des connaissances sur les éléments suivants :

Éléments constitutifs de l'univers vraisemblable

L'univers vraisemblable de la pièce de théâtre présente ordinairement les personnages, les événements, les lieux et les objets comme ils pourraient être dans la réalité: les personnages adoptent des comportements semblables à ceux adoptés par les gens de l'entourage, les lieux et les objets sont aussi conformes à la réalité du monde ambiant. Dans la pièce de théâtre, tous ces éléments sont présentés comme s'ils existaient réellement dans le quotidien.

Intention de communication

Puisque le théâtre est d'abord et avant tout un spectacle, il vise à permettre au public de vivre, l'espace de la représentation, dans le monde de l'imaginaire et ainsi de se divertir. Le théâtre se veut aussi le reflet, le miroir de la société avec ses joies, ses bonheurs, ses problèmes, ses peines et ses travers. Les spectateurs sont ainsi émus, choqués, ébahis ou ébranlés, et les mots, les gestes et les comportements qui sont déployés devant eux leur offrent une représentation du monde. Événement dynamique et cohérent, le théâtre est aussi porteur de sens.

Identification des émetteurs

Au théâtre, les émetteurs sont multiples et se manifestent à différents moments de la création dramatique; ce sont :

- le dramaturge qui est responsable du texte dramatique;
- le responsable de la mise en scène (metteur en scène) qui choisit le jeu et décide de tous les aspects techniques de la représentation;
- les comédiens qui, par leur jeu dramatique, constituent les émetteurs en contact direct avec le public.

Éléments qui fournissent des indices sur l'émetteur

- la signature du texte dramatique et de la mise en scène;
- les noms des comédiens;
- les noms des équipes responsables de la technique: décors, costumes, éclairage, maquillage, musique, etc.;
- les références personnelles;
- les dates ;
- les noms de villes ou de pays;
- le contexte social ou culturel;
- le sujet ou le thème de la pièce de théâtre.

Éléments du discours qui permettent d'identifier l'époque ou le contexte socioculturel

- le statut économique et le statut socioculturel des personnages mis en action;
- les caractéristiques et le comportement des personnages;
- les variétés de langue utilisées par les personnages;
- les lieux où se déroule l'action, les décors et les costumes;
- les dates énoncées;
- les noms de personnes, de lieux, de villes et de pays;
- la description et les caractéristiques des mœurs de l'époque;
- les faits historiques, les manifestations sociales ou culturelles;
- la présentation d'objets et de coutumes qui appartiennent à l'époque identifiée;
- le thème abordé;
- l'histoire racontée.

Circonstances du contexte de production

- le moment particulier de la vie du dramaturge;
- le contexte politique, social et culturel de la parution de l'œuvre;
- l'apport de l'œuvre à l'évolution littéraire :
 - pour le dramaturge
 - pour le monde littéraire;
- l'accueil réservé à la pièce de théâtre au moment de sa représentation;
- l'intérêt actuel de l'œuvre;
- la qualité de l'équipe responsable de la représentation: mise en scène, jeu des comédiens, décors, éclairage, maquillage et musique.

Il importe de bien distinguer l'époque au cours de laquelle la pièce a été écrite et celle de sa représentation.

Éléments employés pour susciter l'intérêt à lire la pièce de théâtre ou à assister à sa représentation

- le titre accrocheur qui présente le personnage principal, l'événement majeur, un lieu ou un objet important;
- le résumé qui présente les grandes étapes de l'action dramatique;
- le genre d'histoire racontée (histoire dramatique, comique, mélodramatique, psychosociale, etc.);
- le choix d'un personnage principal dont les qualités suscitent l'admiration, l'attachement, l'attrance, la controverse, etc.;
- l'utilisation d'un vocabulaire mystérieux, évocateur, captivant ou imagé;
- l'emploi d'un ton dramatique, humoristique, mystérieux, provocateur, sarcastique, etc.;
- les illustrations de personnages, d'événements, de lieux ou d'objets;
- le contexte socioculturel;
- le choix et le jeu des comédiens;
- la qualité de la mise en scène;
- la renommée de la troupe de théâtre;
- la qualité du texte.

Identification des destinataires

Au théâtre, les destinataires sont multiples et se manifestent à différents moments de la création dramatique; ce sont :

- le responsable de la mise en scène (metteur en scène) qui reçoit le texte dramatique à monter;
- les comédiens qui sont les destinataires de la partition produite par la mise en scène;
- les spectateurs qui reçoivent la représentation de la pièce de théâtre.

Si la pièce de théâtre est lue, il importe de considérer les lecteurs comme des destinataires. La communication théâtrale établit une dynamique interactive entre les deux pôles de l'émission et de la réception; par exemple, les comédiens sont à la fois les destinataires du texte dramatique et les émetteurs en vue de la représentation de ce texte.

Éléments du discours qui permettent d'identifier le public

- le choix du thème ;
- le titre;
- les caractéristiques des personnages;
- l'époque évoquée;
- le type d'action;
- le milieu où se déroule l'action;
- les situations vécues par les personnages;
- les variétés de langue;
- le genre ou la catégorie de pièce de théâtre;
- le choix et le jeu des comédiens;
- la qualité de la mise en scène.

Principaux thèmes

- l'idée générale: la vie, l'amour, l'amitié, la mort, le bonheur, le couple, la vie de famille, le conflit des générations, l'altruisme, etc.;
- la vision future du monde: la liberté des êtres humains, le respect de l'environnement, l'égalité des sexes, la paix, etc.

Catégories de pièces de théâtre

- tragédie ;
- comédie;
- drame social;
- drame psychologique;
- boulevard;
- caricature;
- fable ou allégorie;
- création collective;
- improvisation.

Il n'est pas toujours facile de classer ce type de discours dans une seule catégorie. Il arrive parfois que cette forme de texte renferme des caractéristiques de plusieurs catégories. Comme il ne s'agit pas d'enseigner les catégories de pièces de théâtre pour elles-mêmes, il importe de ressortir l'aspect dominant de la pièce, son principal caractère et de relever les indices qui peuvent en révéler l'appartenance.

Variétés de langue

- populaire;
- familière;
- correcte;
- soutenue (recherchée).

Dans le discours théâtral, les variétés de langue révèlent le caractère social et culturel des personnages mis en action de même que la situation vécue.

Il importe de souligner que la langue soutenue ou recherchée est davantage empruntée par les personnages qui occupent un rang social élevé ou qui possèdent un haut degré d'instruction. C'est notamment le cas des personnages des tragédies classiques. Cependant, dans le théâtre moderne, certaines tragédies sont parfois écrites en langue populaire, davantage associée à des personnages peu instruits, qui vivent parfois pauvrement.

En général, au théâtre, la langue populaire est plutôt le lot de personnages issus du « monde ordinaire », qui vivent dans des contextes modestes et qui possèdent la plupart du temps une instruction de type moyen.

Dans le théâtre contemporain, il arrive souvent que les normes énoncées précédemment soient facilement changées. Dans l'analyse des variétés de langue, il importe de tenir compte de la situation vécue par les personnages en question et du contexte socioculturel qui situe l'action de la pièce de théâtre.

Indices qui permettent l'identification du personnage principal

- la présentation ou le portrait du personnage principal: nom, âge, sexe, caractéristiques physiques (grandeur, poids, couleur des yeux, des cheveux, allure générale), métier ou profession, lieu d'habitation, traits psychologiques (amabilité, force, courage, etc.), comportement (sentiments, idées, etc.);
- le rôle joué dans le récit: désir de changement manifesté;
- les rapports entretenus avec les autres personnages;
- l'importance accordée par les autres personnages dans le déroulement de l'action ;
- les costumes portés;
- les déplacements effectués;
- les prises de parole ou les répliques;
- les incidences du passé, les habitudes et les comportements;
- l'expression d'émotions, de sentiments, d'opinions, d'idées, de jugements, de préjugés, etc.

Identification des alliés et des opposants

Les personnages d'une action dramatique ne remplissent pas tous la même fonction puisqu'ils ne sont pas dotés de la même force. Au théâtre, l'action dramatique s'organise autour d'un CONFLIT qui, à cause d'intentions, d'idées, de valeurs ou d'intérêts différents, fait surgir une opposition entre les personnages. Dans la résolution de ce conflit, les personnages entretiennent entre eux un réseau de relations; ainsi, certains personnages sont des opposants au personnage principal et d'autres jouent le rôle d'alliés.

Description de lieux, d'objets et de personnages

En général, dans le discours théâtral, les descriptions de lieux, d'objets et de personnages, aussi appelées **didascalies**, sont plutôt des indications en vue de la mise en scène; ces descriptions se rapportent aux décors, à l'éclairage, aux dispositifs scéniques, à la production de sons, de bruits et d'effets spéciaux, aux costumes et au maquillage, et visent à informer les comédiens en vue de la réalisation du spectacle.

Ces descriptions, souvent indiquées entre parenthèses ou en italique, cherchent à créer une atmosphère, à ponctuer l'action, à mieux faire ressortir le rôle des personnages, à identifier une époque ou un style, à amplifier ou à camoufler certains traits de caractère des personnages.

La mise en évidence des traits caractéristiques des personnages permet souvent d'établir un lien avec le déroulement des actions. Certains traits physiques, psychologiques ou moraux accentuent le caractère ou le tempérament des personnages et influencent leur comportement.

Éléments du discours qui mettent en évidence les passages descriptifs

- le vocabulaire rattaché à un même domaine (champ lexical);
- la situation et la description du personnage, du lieu, de l'objet, à l'aide de qualifications concrètes reliées aux sens: couleur, forme, mouvement, son, sensation, odeur et saveur ou de qualifications abstraites qui permettent l'expression de sentiments, d'opinions et de jugements.

Précision du temps et de l'espace

Au théâtre, il y a lieu de distinguer, d'une part, **le temps et l'espace dramatiques**, et, d'autre part, **le temps et l'espace réels** du texte de la pièce.

Le **temps dramatique** est l'époque (année, saison, mois, heure...) au cours de laquelle se déroule l'histoire dramatique; ce temps comprend aussi la durée de l'histoire en question.

La **durée du texte du spectacle**, différente de la durée de l'histoire, se définit par le temps pris pour présenter la fiction. L'histoire dramatique peut s'étaler sur plusieurs mois ou plusieurs années, mais pour montrer cette durée, une heure et demie de spectacle seulement est requise; ce qui nécessite une «compression» de la durée de l'action dramatique.

Sur le plan spatial, il y a lieu aussi de distinguer l'**espace dramatique** et l'**espace scénique**.

L'**espace dramatique** constitue le lieu fictionnel où se déroule l'action, facilement identifiable géographiquement: pays, ville, quartier, maison, pièce, etc. ; cet espace peut être privé ou public, intérieur ou extérieur, petit ou grand, riche ou pauvre, éclairé ou sombre, etc.

L'**espace scénique** est l'aire réservée au jeu des comédiens pour leur présence, leurs mouvements, leurs déplacements ainsi que la présence et la manipulation d'objets. L'espace scénique crée le contexte de la communication qui s'établit entre les personnages de l'action dramatique.

À ces deux formes d'espaces, il faut ajouter le **lieu théâtral**, c'est-à-dire l'édifice où se déroulent les spectacles de théâtre et l'**espace scénographique** qui comprend à la fois l'aire réservée au jeu théâtral (scène) et la salle aménagée pour recevoir le public.

Il importe de ne pas oublier que dans le théâtre classique, l'**unité de temps** et l'**unité de lieu** sont souvent deux composantes importantes de l'action dramatique. Par contre, dans le théâtre moderne, l'espace et le temps sont parfois de l'ordre du symbole.

En bref, dans la pièce de théâtre, la précision du temps et la description des lieux permettent de mieux situer l'histoire racontée, en facilitent la compréhension et lui confèrent son caractère de vraisemblance, voire de réalité.

À l'aide de diverses répliques puisées dans plusieurs pièces de théâtre, il serait pertinent de faire ressortir les sentiments qui animent les personnages qui les prononcent: joie, haine, peur, colère, supplication, tristesse, bonheur, déception, fierté, etc.

À l'aide de plusieurs extraits de films, de téléromans ou de conversations, il serait intéressant d'amener les élèves à établir des comparaisons entre les dialogues employés dans ces diverses formes de discours; il serait aussi pertinent de les inciter à relever les stratégies utilisées pour amorcer les dialogues.

Variétés de tons

- dramatique;
- humoristique;
- sarcastique;
- didactique;
- autoritaire;
- rusé;
- agressif.

Éléments du discours qui permettent de découvrir les actions principales de la pièce de théâtre

- les changements de lieux et de décors ;
- les changements de scènes;
- la place occupée par les personnages dans le déroulement des actions;
- l'arrivée ou le départ de certains personnages;
- le thème musical;
- les temps verbaux;
- les marqueurs de temps.

Temps du spectacle et temps de l'histoire

Le théâtre possède le pouvoir extraordinaire de jouer avec les données temporelles. Ainsi, il est possible d'étirer le temps ou de faire des sauts dans le temps.

Le **temps du spectacle** est la période temporelle que le spectacle théâtral prend pour présenter l'action dramatique. Ordinairement, la durée du texte peut se mesurer en heures (une heure et demie ou deux heures de spectacle). Ce temps peut aussi facilement se mesurer, dans le texte écrit, en nombre de lignes, de paragraphes et de pages.

Le **temps de l'histoire** ou temps de fiction est le temps au cours duquel s'est déroulé l'événement ou l'action dramatique. Cette action peut se mesurer en minutes, en heures, en jours, en mois ou en années. Divers rapports sont possibles entre les deux temps :

temps du spectacle = temps de l'histoire;
temps du spectacle > temps de l'histoire;
temps du spectacle < temps de l'histoire.

Ordre de l'histoire

- l'**ordre chronologique**: les événements sont racontés à la suite les uns des autres tels qu'ils se sont réellement déroulés dans le temps ;
- le **retour en arrière ou la rétrospective**: les événements sont interrompus momentanément pour permettre le récit d'événements antérieurs.

À l'aide de divers extraits de pièces de théâtre, il serait pertinent d'utiliser différentes stratégies pour faire découvrir l'ordre des actions :

- présenter un ensemble d'actions désordonnées et demander de les placer selon l'ordre chronologique;
- placer d'un côté les actions principales, et de l'autre, les actions secondaires;
- regrouper autour de chaque action principale les actions secondaires qui en découlent;
- relever tous les événements d'une ou plusieurs scènes et les regrouper selon leur importance;
- décrire les actions accomplies par le personnage principal et celles vécues par les autres personnages;
- énumérer les actions qui se déroulent dans un lieu principal.

Situation initiale

Le début de la pièce de théâtre, appelé aussi scène d'exposition, ordinairement bref, évoque l'époque où se déroule l'action, situe le cadre général qui renseigne sur les coutumes, les mœurs et le contexte social ou culturel de l'histoire racontée. La situation initiale présente habituellement les personnages qui seront en action, en particulier le personnage principal; on fait mention de son nom, on décrit son état affectif, psychologique ou mental et on fournit diverses caractéristiques de nature à faire ressortir les éléments de l'action qui va se dérouler. Les détails fournis sont souvent nécessaires à la compréhension du rôle joué dans le discours théâtral par chaque personnage.

Dans certaines pièces de théâtre, la situation initiale est parfois antérieure au début de la pièce.

Élément déclencheur

L'élément déclencheur, aussi appelé élément perturbateur, est un événement, un élément naturel, un fait cocasse ou insolite qui vient modifier ou perturber la situation initiale. Ce peut être un accident, l'arrivée ou le départ d'un proche, une maladie, un incendie, une différence entre voisins, un coup de téléphone, une visite impromptue, un cambriolage, etc.

Au théâtre, il arrive souvent que l'élément déclencheur soit antérieur à la pièce elle-même; on y fait cependant allusion au début de la pièce et l'action dramatique y fait constamment référence. On peut dire que l'élément déclencheur ou perturbateur commande l'action principale de la pièce.

Caractéristiques qui permettent d'évaluer les moyens utilisés pour contrer l'élément perturbateur

- la description et le nombre de moyens;
- la vraisemblance, la facilité ou la difficulté d'exécution des moyens;
- le choix fait en fonction des possibilités des personnages;
- l'originalité et la pertinence;
- les sentiments et les comportements manifestés.

Situation finale

La situation finale, aussi appelée dénouement, représente la fin de l'action dramatique. Cette partie révèle ordinairement la réussite ou l'échec du personnage principal dans ses tentatives d'échapper à l'élément perturbateur.

Schéma narratif

L'analyse de plusieurs pièces de théâtre permet d'observer que l'action dramatique emprunte souvent les grandes étapes du schéma narratif :

AVANT	situation affective ou psychologique initiale dans laquelle se retrouve le personnage principal (état d'équilibre);
PENDANT	événement perturbateur qui modifie cette situation (danger); péripéties (actions);
APRÈS	situation affective ou psychologique finale qui révèle la réussite ou l'échec du personnage principal et qui rétablit l'équilibre.

Structure du texte dramatique

Le texte dramatique est habituellement découpé en scènes, en actes (ou en parties) ou en tableaux.

Une scène est ordinairement une partie d'un acte et est délimitée par un changement de personnages. L'arrivée ou le départ d'un personnage ou son changement de lieu modifie la situation dramatique et instaure d'autres rapports entre les personnages. Plusieurs scènes qui constituent une étape importante de l'action dramatique peuvent être recoupées en actes ou en parties.

Dans le théâtre moderne, la division en scènes est très présente; cependant, le mot **acte** est souvent remplacé par le terme **partie**. La division en tableaux est utilisée lorsque la pièce est constituée de diverses parties qui ne sont pas nécessairement présentées selon une chronologie linéaire.

Diverses stratégies de modifications d'une pièce de théâtre pourraient être utilisées pour mieux en saisir les composantes :

- remplacer la situation initiale ou la situation finale;
- modifier l'élément perturbateur;
- ajouter de nouvelles péripéties;
- modifier le contexte social ou culturel;
- introduire ou soustraire un personnage;
- attribuer d'autres qualités ou d'autres défauts au personnage principal et établir des liens avec le déroulement de l'action;
- transposer les actions en d'autres lieux;
- ajouter ou enlever des objets;
- ajouter ou soustraire une action;
- varier la description d'un lieu;
- changer l'ordre du récit (ordre chronologique ou ordre rétrospectif), etc.

À l'aide d'extraits de pièces de théâtre, il serait important que les élèves interprètent différents personnages pour mieux les connaître de l'intérieur. Certaines scènes auraient avantage à être montées afin que les élèves saisissent le fonctionnement du théâtre qui est avant tout représentation.

Éléments qui permettent d'identifier le sens d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une expression

- le contexte verbal ;
- la situation de communication;
- l'époque;
- le type de personnage à qui on attribue les paroles prononcées;
- le thème développé;
- le champ lexical (ensemble de mots qui désignent une même notion, une même réalité) ;
- le champ sémantique (divers sens attribués à un mot);
- l'emploi de la synonymie et de l'antonymie;
- l'explication à l'aide de la périphrase.

Les élèves profiteront de l'étude de pièces de théâtre pour acquérir un meilleur vocabulaire et observer que les mots employés dans ce type de discours sont précis, montrent la réalité des êtres et des choses; ils remarqueront que les dialogues tendent vers le naturel et sont le reflet des personnages qui les empruntent.

Famille de mots

- la valeur sémantique;
- la valeur morphologique.

Pour acquérir un vocabulaire plus étendu, les élèves profiteront de l'étude de ces formes de textes pour ressortir la valeur sémantique (sens) et la valeur morphologique (forme) des familles de mots.

Mots et expressions

Il est important de mettre l'accent sur les noms communs, les adjectifs qualificatifs, les adverbes et les verbes qui décrivent les lieux principaux, les objets importants et les personnages qui accomplissent des actions d'éclat.

Ce travail sur le lexique doit être en relation avec l'étude de la syntaxe de la phrase et celle de la syntaxe du discours.

Personnes grammaticales

Il est important de relever les personnes grammaticales employées dans les dialogues de la pièce de théâtre.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs.

Il est pertinent de profiter de l'étude du texte dramatique et, en particulier, des dialogues pour observer l'emploi de toutes les sortes de pronoms.

Sortes d'adjectifs qualificatifs employés pour caractériser les lieux, les objets, les personnages et leurs attitudes

- mélioratifs (appréciatifs);
- péjoratifs (dépréciatifs).

Temps et modes verbaux

Il est important que les élèves observent les temps et les modes verbaux qui présentent les événements principaux de l'action dramatique (premier plan) et ceux qui font état d'éléments descriptifs ou d'actions secondaires placés en arrière-plan.

Divers procédés d'écriture utilisés pour rendre l'action dramatique vivante et plus intéressante

- l'énumération;
- la comparaison;
- l'inversion;
- le contraste;
- la gradation;
- la description;
- la périphrase;
- la répétition ;
- la personnification;
- l'apostrophe;
- l'ellipse;
- la litote;
- la métaphore.

Éléments prosodiques

- Prononciation
- Intonation
- Débit
- Volume

Indices non verbaux qui permettent une meilleure expression de sentiments ou d'opinions

- les regards;
- les gestes;
- les mimiques;
- les attitudes;
- les comportements;
- l'allure générale.

2	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>L'élève doit pouvoir lire un éditorial sur un événement d'actualité ou sur une situation afin de s'informer sur les opinions des autres.</p>
----------	--

Résultats d'apprentissage spécifiques	
L'élève doit pouvoir :	
Situation de communication	É D I T O R I A L
2.1 * découvrir l'intention de communication et dire si l'intention de communication est explicitement exprimée;	
2.2 * identifier les éléments du discours qui révèlent l'intention de faire connaître les opinions de l'éditorialiste;	
2.3 * relever les mots, les groupes de mots et les expressions qui précisent l'opinion;	
2.4 * découvrir ce qui a donné lieu à l'éditorial;	
2.5 * identifier l'éditorialiste;	
2.6 * relever les éléments du discours qui permettent d'identifier la provenance de l'article;	
2.7 ** identifier, s'il y a lieu, les événements du discours qui révèlent le contexte social ou culturel dans lequel le discours a été produit;	
2.8 ** dire ce que rappellent ou ce qu'évoquent les personnes, les événements, les lieux et les objets mentionnés;	
2.9 * relever les opinions émises sur les personnes, les événements, les lieux et les objets dont il est fait mention;	
2.10 ** relever, s'il y a lieu, les indices qui révèlent l'attitude de l'éditorialiste;	
2.11 *** observer dans quelle mesure les opinions sont exprimées avec nuance;	
2.12 * dire si les opinions émises sont partagées;	
2.13 ** distinguer les opinions de l'éditorialiste de celles attribuées à d'autres personnes;	
2.14 * relever, s'il y a lieu, les éléments qui annoncent qu'on rapporte directement ou indirectement les paroles d'une personne;	
2.15 * découvrir les destinataires du texte;	
2.16 *** justifier dans quelle mesure l'éditorialiste tient compte des caractéristiques des destinataires auxquels il s'adresse;	
2.17 ** découvrir le ton employé et dire s'il convient à cette forme de communication;	

2.18 **	identifier la variété de langue utilisée et juger si elle tient compte des destinataires;
2.19 **	indiquer, parmi les discours lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à l'éditorial.
Fonctionnement du discours à caractère argumentatif	
2.20 *	identifier le sujet;
2.21 **	dire dans quelle mesure le sujet est bien développé;
2.22 *	relever les éléments du discours qui précisent le sujet;
2.23 *	découvrir les aspects abordés et dégager l'essentiel de ce qui en est dit;
2.24 *	distinguer l'information principale de l'information secondaire;
2.25 *	découvrir le point de vue défendu par l'éditorialiste;
2.26 *	dire s'il partage le point de vue présenté;
2.27 **	juger de la qualité des arguments employés pour convaincre les destinataires;
2.28 *	relever les éléments qui suscitent l'intérêt;
2.29 **	nommer les autres points de vue qui auraient pu être adoptés;
2.30 ***	observer dans quelle mesure l'organisation des arguments contribue à en assurer la cohérence;
2.31 *	relever les éléments du discours qui servent à appuyer les opinions émises;
2.32 **	distinguer le type d'arguments utilisés;
2.33 **	déterminer l'ordre dans lequel les arguments sont présentés;
2.34 ***	justifier, s'il y a lieu, l'importance accordée à certains arguments;
2.35 **	dire quels sont les autres arguments qui auraient pu être utilisés;
2.36 *	dégager la structure de l'éditorial;
2.37 *	relever les éléments qui délimitent les parties du discours;
2.38 *	relever les marqueurs de relation qui assurent la structure du discours;
2.39 *	identifier le type de rapport établi par les marqueurs;
Fonctionnement de la langue:	
2.40 *	expliciter le sens des mots, des groupes ou des expressions selon le contexte;
2.41 *	identifier, s'il y a lieu, les régionalismes, les archaïsmes et les mots formés à l'aide de préfixes ou de suffixes;
2.42 *	relever les mots et les expressions qui servent à exprimer une opinion et à mettre en évidence le point de vue défendu;
Syntaxe de la phrase et syntaxe du discours	
2.43 *	dire ce que rappellent les pronoms, les articles, les adjectifs employés;
2.44 **	justifier l'emploi des adjectifs qualificatifs;
2.45 **	justifier l'usage des compléments du nom;
2.46 *	identifier les temps verbaux et les modes employés;

É
D
I
T
O
R
I
A
L

2.47 **	dire dans quelle mesure les temps verbaux et les modes conviennent à cette forme de communication;	É D I T O R I A L
2.48 **	justifier les procédés d'écriture utilisés;	
2.49 **	justifier, s'il y a lieu, l'emploi des types et des formes de phrases;	
2.50 *	dire, s'il y a lieu, sur quoi porte l'interrogation ou la négation dans certaines phrases;	
2.51 *	observer dans quelle mesure les phrases respectent la structure syntaxique de la langue française;	
2.52 **	découvrir dans quelle mesure la structure des phrases répond aux caractéristiques de la phrase expressive;	
2.53 *	relever, s'il y a lieu, des phrases qui servent à exprimer des opinions et des jugements;	
2.54 *	expliquer le sens de certaines phrases;	
2.55 *	identifier, s'il y a lieu, les subordonnées relatives et les subordonnées conjonctives qui servent à préciser des opinions;	
2.56 ***	explicitement, s'il y a lieu, le rapport qui existe entre les informations fournies par les incises et celles obtenues dans l'ensemble de la phrase;	
2.57 **	clarifier le rapport logique révélé par les conjonctions de subordination;	
2.58 *	relever, s'il y a lieu, les signes de ponctuation qui introduisent des témoignages ou des citations;	
2.59 **	justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent différents signes de ponctuation.	

Profil de compétence

À la fin de la 11 ^e année...			
Acceptable / cours modifié	Acceptable / cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>2. L'élève manifeste sa compréhension de l'éditorial. Il dit s'il partage le point de vue exprimé. À partir d'un choix, il identifie le type d'arguments utilisé. Il repère les principaux éléments associés à la structure. Il identifie les destinataires. Il repère les principaux rôles joués par certains mécanismes de la langue.</p>	<p>2. L'élève manifeste sa compréhension de l'éditorial. Il dit s'il partage le point de vue exprimé. Il distingue les divers types d'arguments. Il dégage la structure propre à ce genre et identifie les destinataires. Il repère les principaux rôles joués par les mécanismes de la langue.</p>	<p>2. L'élève manifeste sa compréhension de l'éditorial. Il en dégage la structure et partage son opinion face au point de vue adopté. Il distingue les divers types d'arguments et juge de leur pertinence. Il justifie le rôle des mécanismes de la langue.</p>	<p>2. L'élève manifeste sa compréhension de l'éditorial et compare son point de vue à celui exprimé par l'éditorialiste. Il juge si les opinions sont émises avec nuance et commente l'importance accordée à certains arguments. Il apprécie le style de l'auteur. Il justifie le rôle des mécanismes de la langue.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation sera facilitée si les élèves acquièrent des connaissances sur les éléments suivants :

Intention de communication

L'éditorial est un article d'opinion écrit avec l'intention de communiquer des opinions, des impressions, des idées et des jugements sur des faits, des événements d'actualité ou des situations. Ordinairement, ce genre d'article est lu avec l'intention de recueillir des opinions nouvelles sur un sujet donné ou pour comparer celles que le lecteur possède déjà sur le sujet à celles contenues dans l'article en question.

L'éditorial vise donc à exprimer un point de vue (accord, désaccord, louange, blâme, coopération, dénonciation, félicitations, critique, etc.) sur un sujet donné; dans ce genre de communication, il est aussi fréquent d'inciter les destinataires à adhérer à l'opinion exprimée et, par la même occasion, à les inviter à passer à l'action.

Indices qui révèlent l'intention de faire connaître ses opinions

- le titre de l'article;
- le sujet même de l'éditorial;
- l'annonce claire et précise par le journaliste de faire connaître ses opinions sur un sujet donné;
- la présence dans l'article de nombreux renseignements sur le sujet traité;
- l'expression explicite de sentiments, d'opinions et de jugements sur le sujet;
- la place occupée par l'article dans le journal ou dans la revue;
- l'habitude du journaliste d'écrire des textes à caractère argumentatif : éditoriaux, articles critiques ou commentaires;
- les articulations du discours : aspects abordés, division en parties et marqueurs de relation;
- la présentation du texte : disposition du texte, subdivisions et caractères typographiques.

Éléments du discours qui précisent l'expression d'opinions

- le nom commun et le nom propre;
- l'adjectif qualificatif (mélioratif ou péjoratif), possessif, démonstratif, numéral et indéfini;
- le complément du nom et le complément du verbe;
- le verbe expressif;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- les pronoms;
- la subordonnée relative et la subordonnée conjonctive;
- les formules exclamative, comparative et superlative;
- des expressions du type : je crois que, je pense que, à mon avis, selon moi, d'après moi, je suis d'avis que...

Source de l'éditorial

Le sujet d'un éditorial prend sa source dans l'actualité; c'est ordinairement un événement qui vient de se produire et qui a des répercussions sur la société : un fait d'actualité important, une situation locale majeure, un événement social, politique ou économique d'envergure nationale; ce peut être aussi une situation qui perdure et qui s'avère d'intérêt public.

Caractéristiques de l'éditorial

L'éditorialiste est ordinairement un journaliste d'expérience, qui possède un jugement sûr, une pensée réfléchie, et qui cherche à faire l'analyse la plus complète possible des divers éléments d'un fait, d'un événement ou d'une situation. Son argumentation porte la marque de la logique et s'appuie sur des sources fiables.

Même si l'éditorialiste parle en son propre nom et exprime son point de vue personnel, on considère cette personne aussi comme « déléguée » de la direction du journal, car ses prises de position sont entérinées et assumées par cette même direction.

Dans certains grands quotidiens, il arrive souvent que l'éditorial soit signé en alternance par plusieurs éditorialistes qui constituent l'équipe éditoriale. De plus, il est possible que la direction fasse appel à des collaborations spéciales pour traiter d'un sujet particulier.

Éléments du discours qui permettent d'identifier l'éditorialiste et la provenance de l'article

- la signature;
- le nom;
- le titre du journal ou de la revue;
- le lieu et la date de publication;
- les noms de villes ou de pays;
- la connaissance du sujet traité;
- les allusions et les sous-entendus;
- les références à des situations passées, présentes ou futures;
- l'expression de jugements et d'opinions;
- le contexte social ou culturel.

Éléments du discours qui servent à révéler le contexte social ou culturel

- l'indication du lieu et de la date;
- le nom de la source (journal, revue, magazine...);
- le nom du journaliste;
- les noms propres;
- les références à des événements connus ou à des situations précises;
- les citations de personnes connues ou célèbres;
- les faits historiques.

Éléments du discours qui permettent de reconnaître l'expression d'opinions

- le titre expressif;
- l'annonce claire de l'émetteur de faire connaître son point de vue;
- l'emploi de pronoms et de déterminants de la 1^{re} personne dans les passages clés (je, nous, mon, ma...);
- l'usage de mots ou d'expressions qui révèlent le point de vue de l'émetteur sur le sujet :
 - certains adjectifs qualificatifs à valeur expressive;
 - certains adverbes à valeur expressive (incitative et argumentative);
 - des expressions telles que: d'après moi, à mon avis, selon moi, je crois que, je suis d'avis que, je pense que, etc.;
- le ton employé (humoristique, engagé...);
- l'organisation du discours;
- les indices de rapports entretenus avec les destinataires (vous, apostrophe);
- l'invitation aux lecteurs à prendre position ou à réagir;
- l'emploi de l'interjection et de l'interrogation.

Éléments du discours qui servent à révéler une certaine objectivité dans la présentation de ses opinions

- le choix d'un vocabulaire à tendance objective (emploi du terme précis et de l'expression juste);
- l'emploi d'un ton pertinent (en particulier, le ton didactique);
- l'utilisation d'une variété de langue appropriée (langue correcte, voire soutenue);
- l'emploi des pronoms de la 3^e personne;
- l'usage de tournures impersonnelles;
- l'utilisation d'arguments appuyés par des faits et des exemples vérifiés et vérifiables;
- le choix de marqueurs de relation adéquats : donc, parce que, en conséquence, mais, par contre, cependant, en bref, en conclusion...

Éléments du discours qui servent à révéler une certaine subjectivité dans la présentation de ses opinions

- le choix d'un vocabulaire à tendance subjective (termes expressifs et expressions connotatives);
- l'emploi d'un ton expressif, émotif, voire dramatique;
- l'emploi des pronoms de la 1^{re} personne;
- l'emploi d'arguments d'ordre affectif et psychologique;
- l'expression de sentiments, d'émotions et de passions;
- la mise en évidence de croyances, de valeurs, de commentaires et de jugements sur le sujet;
- l'usage d'adjectifs qualificatifs à valeur expressive.

Éléments qui permettent de distinguer le discours direct du discours indirect

- l'emploi des deux points, des guillemets et des tirets;
- les noms des personnes citées;
- les verbes de communication : dire, affirmer, répéter, confirmer, demander, etc.;
- les incises : dit-il, répéta la responsable, etc.;
- les citations;
- les renvois.

Éléments du discours qui permettent d'identifier les destinataires

- le titre et le sous-titre;
- le sujet même de l'article;
- les pronoms;
- les mots mis en apostrophe ou les adresses aux lecteurs;
- le vocabulaire et le style;
- la variété de langue;
- le ton;
- les références à des situations passées, présentes ou futures;
- les allusions et les sous-entendus;
- les divisions du texte;
- la qualité et la crédibilité du journal ou de la revue;
- les caractères typographiques.

Éléments du discours qui permettent de créer l'intérêt à lire un éditorial

- le choix du sujet abordé et sa pertinence;
- les aspects traités;
- l'utilisation d'expressions qui interpellent les destinataires : emploi du vous, mots mis en apostrophe, allusion à des faits, à des événements connus et à des personnes en vue dans le milieu;
- les références à des faits connus, à des situations passées, présentes ou futures;
- les types d'arguments employés;
- la variété de langue;
- l'expression d'opinions et de jugements;
- le recours à des exemples, à des comparaisons, à des statistiques, à des témoignages, à l'humour, etc.;
- les allusions et les sous-entendus;
- le ton utilisé : émotif, humoristique, engagé, etc.

Variétés de tons ;

- didactique;
- dramatique (émotif);
- humoristique;
- ironique (sarcastique);
- engagé.

Variétés de langue

- populaire;
- familière;
- correcte;
- soutenue (recherchée).

L'éditorial emprunte ordinairement la langue correcte, voire la langue soutenue ou recherchée.

Sujet d'un éditorial

L'éditorial est l'article argumentatif le plus articulé d'un journal ou d'une revue; il analyse, explique un fait d'actualité important, un événement social, politique ou économique d'envergure; ce type de texte présente la prise de position adoptée par l'équipe éditoriale et invite souvent les lecteurs à une action concrète.

Éléments du discours qui permettent de découvrir le sujet de l'éditorial

- le titre et les sous-titres de l'article;
- certains mots des premiers paragraphes;
- le nom de l'éditorialiste (certaines personnes se spécialisent sur un sujet donné);
- le titre du journal ou de la revue;
- la place occupée par l'article dans le journal ou dans la revue;
- les informations données;
- les opinions émises;
- le point de vue défendu;
- le jugement global porté.

Point de vue

Le point de vue, c'est la prise de position de l'éditorialiste face au sujet traité. Le point de vue peut être :

- favorable : POUR
- défavorable : CONTRE
- nuancé : POUR et CONTRE

Organisation de l'argumentation

- le point de vue peut précéder ou suivre les arguments;
- le point de vue peut être explicite ou encore implicite (sous-entendu);
- les arguments peuvent être présentés en parallèle : les **pour** d'un côté, les **contre** de l'autre ou dans des rapports d'alternance ou même d'addition.

Éléments du discours qui appuient les opinions

- les faits et les exemples tirés de la vie quotidienne;
- les citations de personnes connues ou célèbres;
- les références qui font autorité;
- les données statistiques;
- les témoignages;
- les rapports d'enquêtes et les sondages;
- les opinions de spécialistes;
- les énoncés généraux (lois, maximes, proverbes, sentiments...).

Ordre et force des arguments

- ordre croissant : du plus faible au plus fort;
- ordre décroissant : du plus fort au plus faible;
- ordre nestorien : les arguments les plus forts au début et à la fin, les plus faibles, au centre.

Éléments du discours qui délimitent les parties

- le titre;
- le sous-titre et les intertitres, s'il y a lieu;
- les aspects traités;
- les alinéas;
- les marqueurs de relation;
- les espaces dans le texte;
- la ponctuation.

Marqueurs de relation et rapports établis

Les marqueurs de relation sont des mots ou des groupes de mots (adverbes, conjonctions de coordination et conjonctions de subordination, etc.) qui mettent en évidence les rapports qui unissent les arguments entre eux ou avec le point de vue adopté.

Marqueurs de relation

Et, de plus, en outre...
Parce que, attendu que, car...
Comme, ainsi que, de même que...
Si, dans l'hypothèse où, en admettant que...
Cependant, mais, par ailleurs, bien que...
Donc, par conséquent, c'est pourquoi...
Car, c'est-à-dire, à savoir...
Par exemple, notamment, à savoir...
Alors, ensuite, puis...

Rapports

Addition
Cause
Comparaison
Condition ou supposition
Concession ou opposition
Conclusion ou conséquence
Explication
Illustration
Temps
Etc.

Structure de l'éditorial

L'**éditorial** se compose de trois parties distinctes :

- l'**introduction**, brève et précise, qui comprend deux aspects :
 1. le **sujet amené** : rappel et mise en évidence du fait, de l'événement ou de la situation à l'origine de l'article;
 2. le **sujet posé** : énoncé du problème ou du sujet sous forme d'affirmation, d'interrogation ou de résolution de problème.

Il peut arriver que l'éditorialiste, dans un troisième temps, fasse connaître son point de vue ou annonce les aspects qui seront traités dans le développement : c'est le **sujet divisé**.

- le **développement**, cœur de l'éditorial, qui, à l'aide d'une argumentation solide basée sur la logique, la cohérence et la rigueur, présente l'analyse des faits, leurs causes et leurs conséquences; cette argumentation s'appuie sur des opinions bien articulées et des arguments pertinents : faits, exemples, statistiques, références qui font autorité, énoncés généraux, etc.
- la **conclusion**, brève et concise, qui, d'une part, clôt le sujet, et, d'autre part, lui redonne souvent un nouveau départ; la conclusion comprend ordinairement deux aspects :
 1. le **retour** : synthèse du point de vue adopté par l'éditorialiste ou orientation donnée à l'article;
 2. l'**ouverture** : proposition d'amélioration de la situation décrite ou suggestion d'un changement radical; cette dernière partie de la conclusion ouvre le sujet abordé vers une perspective plus large.

Il est à noter que certains éditoriaux s'écartent quelque peu de ce plan type. Il s'agit alors de faire l'étude de chaque texte pour y découvrir la structure adoptée par la ou le journaliste.

Éléments qui permettent d'identifier le sens d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une expression

- le contexte verbal;
- la situation de communication;
- le sujet abordé;
- le champ lexical (ensemble de mots qui désignent une même notion, une même réalité);
- le champ sémantique (divers sens attribués à un mot);
- l'emploi de la synonymie et de l'antonymie;
- l'explication à l'aide de la périphrase;
- les faits, les énoncés, les statistiques et les exemples contenus dans l'éditorial.

Les élèves devront profiter de l'étude d'éditoriaux pour acquérir un meilleur vocabulaire.

Famille de mots

- la valeur sémantique;
- la valeur morphologique.

Pour acquérir un vocabulaire plus étendu, il est pertinent que les élèves profitent de l'étude de cette forme de texte pour ressortir la valeur sémantique (sens) et la valeur morphologique (forme) des familles de mots.

Mots ou expressions qui mettent en évidence l'expression d'opinions et le point de vue défendu

- les noms communs (termes précis et mots justes);
- les adjectifs qualificatifs (mélioratifs ou péjoratifs);
- les adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux et indéfinis;
- les superlatifs, les comparatifs et les exclamations;
- les adverbes (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- les verbes expressifs.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

Articles

- définis et indéfinis.

Adjectifs

- qualificatifs à valeur informative et à valeur expressive;
- possessifs, démonstratifs, numéraux et indéfinis.

Adjectif qualificatif à valeur informative et à valeur expressive

Il est important que les élèves découvrent que l'**adjectif qualificatif** sert à **préciser l'information** apportée par le nom; c'est sa **valeur informative**. Cependant, dans certaines situations où l'expression revêt une plus grande importance que l'information, l'adjectif qualificatif sert plutôt à **exprimer des opinions et des jugements**; c'est sa **valeur expressive**.

Complément du nom à valeur informative

À l'instar de l'adjectif qualificatif à valeur expressive, le **complément du nom** peut lui aussi servir à exprimer des opinions et des jugements.

Temps verbaux et modes utilisés dans l'expression d'opinions

Les temps les plus employés pour exprimer des opinions et des jugements sont le présent, le passé composé et le futur ; l'imparfait et le passé simple peuvent aussi être utilisés.

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif. L'impératif devient important quand l'émetteur s'adresse directement à ses destinataires.

Procédés d'écriture

- l'énumération;
- la comparaison;
- la description;
- l'exemple;
- la périphrase;
- la répétition ;
- le discours rapporté (déclaration ou témoignage d'une personne) ;
- les données statistiques.

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Caractéristiques de la phrase expressive

- les pronoms de la 1^{re} et de la 2^e personne;
- les noms communs;
- toutes les expressions qui révèlent les traits de la personnalité du journaliste;
- les adjectifs qualificatifs à valeur expressive : adjectifs appréciatifs ou dépréciatifs;
- les attributs qui expriment des attitudes, des jugements ou des comportements ;
- l'emploi des verbes qui expriment des critiques, des opinions et des jugements : je pense que, je préfère, j'aime, je n'apprécie pas, je désire, je crois que, je suis d'avis que, je m'oppose;
- le vocabulaire expressif qui donne à l'article une valeur appréciative ou dépréciative;
- la présence des destinataires : adresses aux lecteurs, appositions et mots mis en apostrophes;
- les interjections, les exclamations, les comparatifs et les superlatifs;
- les connotations;
- les compléments du nom et les compléments du verbe;
- les adverbes (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);

Signes de ponctuation

- la virgule;
- le point-virgule;
- le point;
- le point d'interrogation;
- le point d'exclamation;
- les deux points;
- les points de suspension;
- les guillemets;
- les tirets;
- les parenthèses;
- les crochets.

La ponctuation joue dans un texte un rôle important. Certains signes lui donnent du relief, aident à en comprendre le sens, mettent en évidence certains mots ou groupes de mots et soulignent leur emploi particulier. Il convient de ressortir le rôle de l'interrogation (indirecte) et des points de suspension qui indiquent l'allusion, le sous-entendu ou l'implicite.

Une attention particulière doit aussi être portée à l'emploi de la majuscule : début de phrase, nom de personne, nom de lieu, nom de peuple, nom de nation, nom de pays, titre d'un journal, d'une revue ou d'un ouvrage, nom d'une société commerciale, nom d'un organisme national unique ou multiple, nom d'un organisme international ou d'un parti politique. De plus, il serait important que les élèves reconnaissent la pertinence de l'utilisation de l'alinéa et établissent un lien entre son emploi et la notion de paragraphe.

3	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>L'élève doit pouvoir lire un article critique, sur un événement d'actualité culturelle ou artistique afin de s'informer sur les opinions des autres.</p>
----------	--

Résultats d'apprentissage spécifiques	
L'élève doit pouvoir :	
Situation de communication	A R T I C L E C R I T I Q U E
3.1 * découvrir l'intention de communication;	
3.2 * dire si l'intention de communication est explicitement exprimée;	
3.3 * relever les éléments du discours qui révèlent l'intention d'informer;	
3.4 * relever les mots, les groupes de mots et les expressions qui précisent l'opinion;	
3.5 * découvrir ce qui a donné lieu à l'article critique;	
3.6 * identifier le journaliste qui a rédigé l'article;	
3.7 * relever les éléments qui permettent d'identifier le journaliste et la provenance de l'article;	
3.8 ** identifier, s'il y a lieu, les éléments du discours qui révèlent le contexte culturel ou social dans lequel le discours a été produit;	
3.9 ** relever, s'il y a lieu, les indices qui révèlent l'attitude du journaliste;	
3.10 * dire si l'opinion du journaliste est clairement exprimée;	
3.11 *** observer dans quelle mesure les opinions sont exprimées avec nuances;	
3.12 * dire si les opinions émises sont partagées;	
3.13 ** distinguer les opinions du journaliste de celles attribuées à d'autres personnes;	
3.14 * relever, s'il y a lieu, les éléments qui annoncent qu'on rapporte directement ou indirectement les paroles d'une personne ;	
3.15 * découvrir les destinataires de ce texte;	
3.16 *** juger dans quelle mesure l'article critique tient compte des caractéristiques des destinataires auxquels il s'adresse;	
3.17 * relever les éléments du discours qui précisent les opinions;	
3.18 ** découvrir le ton utilisé et dire s'il convient à cette forme de communication;	
3.19 * identifier la variété de langue utilisée;	

3.20	**	juger si la variété de langue employée tient compte des destinataires auxquels le discours s'adresse;
3.21	**	indiquer, parmi les discours lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à cette forme de texte;
Fonctionnement du discours à caractère argumentatif		
3.22	*	identifier le sujet de l'article critique;
3.23	*	distinguer l'information principale de l'information secondaire;
3.24	*	relever les aspects abordés dans l'article critique et faire dégager l'essentiel de ce qui en est dit;
3.25	*	découvrir le point de vue défendu par le journaliste;
3.26	*	dire s'il partage le point de vue présenté;
3.27	**	nommer les autres points de vue qui auraient pu être adoptés;
3.28	***	observer dans quelle mesure l'organisation des arguments dans le discours contribue à en assurer la cohérence;
3.29	**	juger de la valeur des arguments;
3.30	**	dire quels sont les autres arguments qui auraient pu être utilisés;
3.31	*	relever les éléments du discours qui servent à appuyer les opinions émises;
3.32	**	distinguer les types d'arguments;
3.33	**	déterminer l'ordre dans lequel les arguments sont présentés et la place qu'ils occupent dans le discours;
3.34	***	justifier l'importance accordée à certains arguments;
3.35	*	dégager la structure;
3.36	*	relever les éléments du discours qui délimitent les parties;
3.37	**	dire si la division en parties permet une meilleure compréhension;
3.38	*	relever les marqueurs de relation qui assurent la structure;
3.39	*	identifier le type de rapports que les marqueurs de relation établissent;
Fonctionnement de la langue:		
3.40	*	explicitement le sens des mots, des groupes ou des expressions selon le contexte;
3.41	*	identifier, s'il y a lieu, les régionalismes, les archaïsmes et les mots formés à l'aide de préfixes ou de suffixes;
3.42	*	relever les mots et les expressions qui servent à exprimer une opinion et à mettre en évidence le point de vue défendu;
Syntaxe de la phrase et syntaxe du discours		
3.43	*	dire ce que rappellent les pronoms, les articles, les adjectifs employés;
3.44	**	justifier l'emploi des adjectifs qualificatifs;
3.45	**	justifier l'usage des compléments du nom;

ARTICLE CRITIQUE

3.46 **	dire dans quelle mesure les temps verbaux et les modes conviennent à cette forme de communication;	A R T I C L E C R I T I Q U E
3.47 **	justifier, s'il y a lieu, les procédés d'écriture utilisés;	
3.48 **	justifier, s'il y a lieu, l'emploi des types et des formes de phrases;	
3.49 *	dire, s'il y a lieu, sur quoi porte l'interrogation ou la négation dans certaines phrases;	
3.50 *	observer dans quelle mesure les phrases respectent la structure syntaxique de la langue française;	
3.51 **	découvrir dans quelle mesure la structure des phrases répond aux caractéristiques de la phrase expressive;	
3.52 *	relever, s'il y a lieu, des phrases qui servent à exprimer des opinions et des jugements;	
3.53 *	expliquer le sens de certaines phrases;	
3.54 *	identifier, s'il y a lieu, les subordonnées relatives et les subordonnées conjonctives qui servent à préciser des opinions;	
3.55 ***	explicitier, s'il y a lieu, le rapport qui existe entre les informations fournies par les incises et celles obtenues dans l'ensemble de la phrase;	
3.56 **	clarifier le rapport logique révélé par les conjonctions de subordination;	
3.57 *	justifier le rôle que jouent différents signes de ponctuation.	

Profil de compétence

À la fin de la 11 ^e année...			
Acceptable / cours modifié	Acceptable / cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>3. L'élève manifeste sa compréhension d'un article critique. Il reconnaît certains aspects de la structure. Il identifie le sujet. Il dit s'il partage le point de vue exprimé. Il identifie les destinataires. À partir d'un choix, il identifie l'information objective et l'information subjective. Il repère les principaux rôles joués par certains mécanismes de la langue.</p>	<p>3. L'élève manifeste sa compréhension d'un article critique. Il reconnaît la structure. Il distingue les divers types d'arguments. Il dégage les informations essentielles et identifie les destinataires. Il distingue l'information objective et l'information subjective. Il dit s'il partage le point de vue exprimé. Il repère les principaux rôles joués par les mécanismes de la langue.</p>	<p>3. L'élève manifeste sa compréhension d'un article critique et en dégage la structure. Il discerne les informations essentielles et juge si elles tiennent compte des destinataires. Il distingue l'information objective de l'information subjective. Il découvre le point de vue exprimé et évalue la pertinence des arguments. Il discerne le rôle joué par les mécanismes de la langue.</p>	<p>3. L'élève manifeste sa compréhension d'un article critique et compare son point de vue au point de vue exprimé. Il juge si les éléments du discours tiennent compte des destinataires. Il distingue le rôle de l'information objective et celui de l'information subjective. Il détermine la pertinence des arguments. Il apprécie le style de l'auteur. Il justifie le rôle des mécanismes de la langue.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation sera facilitée si les élèves acquièrent des connaissances sur les éléments suivants :

Intention de communication

L'**article critique** est un article d'opinion écrit avec l'intention de communiquer des impressions, des opinions, des idées et des jugements sur des faits, des événements de l'actualité culturelle ou artistique : représentation théâtrale, spectacle d'un artiste d'envergure, concert, rencontre d'un romancier, émission radiodiffusée ou télédiffusée, etc. Ordinairement ce genre de texte est lu avec l'intention de recueillir des opinions nouvelles sur une manifestation culturelle ou artistique ou pour comparer celles que le lecteur possède déjà sur le sujet à celles contenues dans l'article en question.

L'**article critique** vise donc à exprimer un point de vue (accord, désaccord, coopération, dénonciation, félicitations, critique, etc.) sur un sujet donné; dans ce genre de communication, il est aussi fréquent d'inciter les destinataires à adhérer à l'opinion exprimée et, par la même occasion, à les inviter à passer à l'action, c'est-à-dire à assister à l'événement culturel ou artistique ou à s'en abstenir.

Indices qui révèlent l'intention de faire connaître ses opinions

- le titre de l'article;
- l'événement culturel ou artistique lui-même;
- l'annonce claire et précise par le journaliste de faire connaître ses opinions sur la manifestation;
- la présence dans l'article de nombreux renseignements sur l'événement culturel ou artistique;
- l'expression explicite de sentiments, d'opinions et de jugements sur le sujet;
- la place occupée par l'article dans le journal ou dans la revue;
- l'habitude du journaliste d'écrire des textes à caractère argumentatif : articles critiques ou commentaires;
- les articulations du discours : aspects abordés, division en parties et marqueurs de relation;
- la présentation du texte : disposition du texte, subdivision et caractère typographiques.

Éléments du discours qui précisent l'expression d'opinions

- le nom commun et le nom propre;
- l'adjectif qualificatif (mélioratif ou péjoratif), possessif, démonstratif, numéral et indéfini;
- le complément du nom et le complément du verbe;
- le verbe expressif;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- le pronom (personnel, démonstratif, possessif, relatif et indéfini);
- la subordonnée relative et la subordonnée conjonctive;
- les formules exclamatives, comparatives et superlatives;
- des expressions du type : je crois que, je pense que, à mon avis, selon moi, d'après moi, je suis d'avis que...

Source de l'article critique

Le sujet d'un article critique prend sa source dans l'actualité culturelle ou artistique; c'est ordinairement un événement qui vient de se produire et qui a des répercussions sur la société : attribution d'une subvention à une troupe de théâtre, choix de la programmation d'un festival de musique, remise d'un prix littéraire, lancement d'un concours de la chanson française, représentation théâtrale, ouverture d'un Salon du livre, sortie d'un film attendu, etc. Le sujet de l'article peut être aussi une situation qui perdure et qui s'avère d'intérêt public sur le plan culturel ou artistique.

Caractéristiques du journaliste

Le critique est ordinairement un journaliste d'expérience, qui possède un jugement sûr, une pensée réfléchie, et qui cherche à faire l'analyse la plus complète possible des divers éléments d'un événement culturel ou artistique. La critique est le domaine par excellence du journalisme d'opinion où la subjectivité du journaliste peut être totale. La tradition instaurée dans cette forme de journalisme veut que les spécialistes responsables de ce volet culturel ou artistique ne se contentent pas seulement de rapporter les faits, les événements culturels ou artistiques, mais jouent le rôle d'observateurs, responsables d'évaluer la qualité des produits culturels ou artistiques présentés et d'en commenter les rendements.

Éléments du discours qui permettent d'identifier le journaliste et la provenance de l'article

- la signature;
- le nom;
- le titre du journal ou de la revue;
- le lieu et la date de publication;
- les noms de villes ou de pays;
- la connaissance du sujet traité
- les allusions et les sous-entendus;
- les références à des situations passées, présentes ou futures;
- l'expression de jugements et d'opinions;
- le contexte social ou culturel.

Techniques et outils

Il serait important que les élèves situent l'article critique dans son ensemble : journal ou revue. Il serait avantageux qu'ils consultent des journaux et des revues : observer la table des matières, lire les titres et les sous-titres, comparer les genres d'articles, identifier les sujets abordés, connaître les sections ou parties du journal ou de la revue, étudier les caractères typographiques, la disposition des titres, les articles, l'usage des photos et les procédés de mise en relief.

Éléments du discours qui servent à révéler le contexte social ou culturel

- l'indication du lieu et de la date;
- le nom de la source (journal, revue, magazine...)
- le nom du journaliste;
- les noms propres;
- les références à des événements connus ou à des situations précises.

Éléments du discours qui servent à révéler une certaine objectivité dans la présentation de ses opinions

- le choix d'un vocabulaire à tendance objective (emploi du terme précis et de l'expression juste);
- l'emploi d'un ton pertinent (en particulier, le ton didactique);
- l'utilisation d'une variété de langue appropriée (langue correcte, voire soutenue);
- l'emploi des pronoms de la 3e personne;
- l'usage de tournures impersonnelles;
- l'utilisation d'arguments appuyés par des faits et des exemples vérifiés et vérifiables;
- le choix de marqueurs de relation adéquats: donc, parce que, en conséquence, mais, par contre, cependant, en bref, en conclusion...

Éléments du discours qui servent à révéler une certaine subjectivité dans la présentation de ses opinions

- le choix d'un vocabulaire à tendance subjective (termes expressifs et expressions connotatives);
- l'emploi d'un ton expressif, émotif, voire dramatique;
- l'emploi des pronoms de la 1^{re} personne;
- l'emploi d'arguments d'ordre affectif et psychologique;
- l'expression de sentiments, d'émotions et de passions;
- la mise en évidence de croyances, de valeurs, de commentaires et de jugements sur le sujet;
- l'usage d'adjectifs qualificatifs à valeur expressive.

Éléments qui permettent de distinguer le discours direct du discours indirect

- l'emploi des deux points, des guillemets et des tirets;
- les noms des personnes citées;
- les verbes de communication: dire, affirmer, répéter, confirmer, demander, etc.;
- les incises: dit-il, répéta le chanteur, etc.
- les citations;
- les renvois.

Éléments du discours qui permettent d'identifier les destinataires

- le titre et le sous-titre;
- le sujet même de l'article;
- les pronoms (personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs et indéfinis);
- les mots mis en apostrophe ou les adresses aux lecteurs;
- le vocabulaire et le style;
- les variétés de langue et les tons;
- les références à des situations passées, présentes ou futures;
- les allusions et les sous-entendus;
- les divisions du texte;
- la qualité et la crédibilité du journal ou de la revue;
- les caractères typographiques.

Éléments du discours qui permettent de créer l'intérêt du sujet traité

- le choix du sujet abordé et sa pertinence;
- les aspects traités;
- l'utilisation d'expressions qui interpellent les destinataires : emploi du vous, mots mis en apostrophe, allusion à des faits, à des événements connus et à des personnes en vue dans le milieu;
- les références à des faits connus, à des situations passées, présentes ou futures;
- les types d'arguments employés;
- les variétés de langue;
- l'expression d'opinions et de jugements;
- le recours à des exemples, à des comparaisons, à des statistiques, à des témoignages, à l'humour, etc;
- les allusions et les sous-entendus;
- les tons utilisés: émotif, humoristique, engagé, etc.

Éléments du discours qui permettent de préciser les opinions

- le nom commun et le nom propre;
- l'adjectif qualificatif et l'adjectif numéral;
- le pronom (personnel, possessif, démonstratif, relatif et indéfini);
- le verbe;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- le complément du nom et le complément du verbe;
- la subordonnée relative et la subordonnée conjonctive.

Variétés de tons

- didactique;
- dramatique (émotif);
- humoristique;
- ironique (sarcastique);
- engagé.

Variétés de langue

- populaire;
- familière;
- correcte;
- soutenue (recherchée).

La tradition du journalisme culturel et artistique qui traite des arts, des lettres, du cinéma et du théâtre exige que les journalistes empruntent la langue correcte, voire la langue soutenue ou recherchée.

Sujet d'un article critique

L'article critique est essentiellement un commentaire sur une manifestation dans un domaine culturel ou artistique: littérature, cinéma, théâtre, chanson, peinture, musique, arts visuels ou spectacles de toutes sortes. L'article critique peut toucher aussi d'autres domaines: gastronomie, consommation, mode, voyage, automobile, etc.

Éléments du discours qui permettent de découvrir le sujet de l'article

- le titre et les sous-titres de l'article;
- certains mots des premiers paragraphes;
- le nom du journaliste (certaines personnes se spécialisent dans un domaine particulier: cinéma, théâtre, chanson, littérature, etc.);
- le titre du journal ou de la revue;
- la place occupée par l'article dans le journal ou dans la revue;
- les informations données;
- les opinions émises;
- le point de vue défendu;
- le jugement global présenté.

Techniques et outils

Le plan et le résumé sont deux moyens importants pour dégager les éléments essentiels contenus dans l'article critique. Les élèves cernent le contenu prioritaire et cherchent dans le texte les réponses aux questions suivantes : QUI? QUOI? OÙ? QUAND? COMMENT? POURQUOI?

Les élèves se rendront compte que certaines informations contenues dans l'article sont plus marquantes que d'autres.

Donner un titre à chaque partie importante de l'article critique est un autre moyen de faire ressortir l'essentiel d'un discours. Ainsi, il leur sera plus facile de résumer le texte, c'est-à-dire d'en dégager les informations importantes.

Point de vue

Le point de vue, c'est la prise de position du journaliste face à l'événement culturel ou artistique présenté. Le point de vue peut être :

- favorable: POUR
- défavorable: CONTRE
- nuancé: POUR et CONTRE

Le journaliste représente en quelque sorte le public face à une manifestation artistique ou culturelle et joue le rôle d'expert en ces domaines. Dans cette forme de communication, il lui faut évaluer les différents aspects (culture, technique, talent, mise en scène, etc.) pour porter le meilleur éclairage possible sur la qualité et la validité du produit présenté: livre, film, chanson, exposition, spectacle, etc.

La sensibilité du critique est très importante, mais elle ne suffit pas. Il est donc nécessaire que le journaliste affecté à cette tâche connaisse bien le milieu concerné afin d'apporter des informations supplémentaires, voire inédites.

La subjectivité, bien que très importante pour écrire ce genre d'article, ne devrait cependant pas prendre le dessus sur la juste évaluation des valeurs du produit offert.

On peut dire que ce genre d'article repose sur la profondeur et le talent du journaliste, sur sa vision de la réalité et sur sa lecture personnelle de l'événement artistique ou culturel. Pour toutes ces raisons, l'article critique sert souvent de guide dans l'appréciation des diverses manifestations artistiques et culturelles d'une ville ou d'une région et contribue largement à l'éducation de la population sur les produits de l'art et de la culture.

Organisation de l'argumentation

- le point de vue peut précéder ou suivre les arguments;
- le point de vue peut être explicite ou encore implicite (sous-entendu);
- les arguments peuvent être présentés en parallèle: les pour d'un côté, les contre de l'autre ou dans des rapports d'alternance ou même d'addition.

Éléments du discours qui appuient les opinions

- les faits et les exemples tirés de la manifestation culturelle ou artistique;
- les citations de personnes connues ou célèbres;
- les références qui font autorité;
- les données statistiques;
- les témoignages;
- les rapports d'enquêtes et les sondages;
- les opinions de spécialistes;
- les énoncés généraux (lois, maximes, proverbes, sentences...).

Ordre et force des arguments

- ordre croissant : du plus faible au plus fort;
- ordre décroissant : du plus fort au plus faible;
- ordre nestorien : les arguments les plus forts au début et à la fin, les plus faibles, au centre.

Éléments du discours qui délimitent les parties

- le titre;
- le sous-titre et les intertitres, s'il y a lieu;
- les aspects traités;
- les alinéas;
- les marqueurs de relation;
- les espaces dans le texte;
- la ponctuation.

Marqueurs de relation et rapports établis

Les marqueurs de relation sont des mots ou des groupes de mots (adverbes, conjonctions de coordination et conjonctions de subordination, etc.) qui mettent en évidence les rapports qui unissent les arguments entre eux ou avec le point de vue adopté.

Marqueurs de relation

Et, de plus, en outre...
Parce que, attendu que, car...
Comme, ainsi que, de même que...
Si, dans l'hypothèse où, en admettant que...
Cependant, mais, par ailleurs, bien que...
Donc, par conséquent, c'est pourquoi...
Car, c'est-à-dire, à savoir...
Par exemple, notamment, à savoir...
Alors, ensuite, puis...

Rapports

Addition
Cause
Comparaison
Condition ou supposition
Concession ou opposition
Conclusion ou conséquence
Explication
Illustration
Temps
Etc.

Structure de l'article critique

L'**article critique** est d'abord et avant tout un article d'opinion qui se distingue des autres articles d'opinion plus par l'objet du discours que par la façon dont cet objet est traité. Cette forme d'article se rapproche du reportage puisque le journaliste y rapporte, dans un premier temps, la manifestation artistique ou culturelle : un film, un livre, un concert, un spectacle, une représentation théâtrale, un festival, etc. C'est ce qui a été lu, vu ou entendu qui y est d'abord raconté.

L'**article critique** s'apparente aussi à la chronique d'analyse puisque le journaliste décortique dans son texte l'événement en question en ses diverses composantes avant de présenter son évaluation personnelle basée sur ses connaissances professionnelles du milieu concerné et sur son jugement personnel.

L'**article critique** se compose de trois parties distinctes :

- l'**introduction**, brève et précise, qui comprend deux aspects :
 1. le **sujet amené** : rappel et mise en évidence de l'événement culturel ou artistique ou de la situation à l'origine de l'article;
 2. le **sujet posé** : énoncé du point de vue adopté et de l'évaluation globale de l'événement ou de la situation.

Il peut arriver que le journaliste, dans un troisième temps, annonce les aspects qui seront traités dans le développement : c'est le **sujet divisé**.

- le **développement**, cœur de l'article critique, qui analyse dans le détail les composantes de l'événement ou de la manifestation sous divers aspects, en particulier :
 - sujet choisi;
 - qualité du texte;
 - jeu des comédiens (pour le théâtre), des acteurs (pour le cinéma);
 - qualité de la mise en scène: décors, costumes, musique, éclairage;
 - place occupée par l'événement, etc.

Pour chaque aspect analysé, il est important de retrouver le point de vue du journaliste puisque c'est l'essence même de la critique.

- la **conclusion**, brève et concise, qui, d'une part, clôt le sujet, et, d'autre part, lui redonne souvent un nouveau départ; la conclusion comprend ordinairement deux aspects :
 1. le **retour**: synthèse du point de vue adopté par la ou le critique ou évaluation globale de la manifestation culturelle ou artistique;
 2. l'**ouverture**: proposition d'amélioration de la situation décrite ou mise en perspective du produit culturel ou artistique présenté face aux autres manifestations de ce genre.

Il est à noter que certains articles critiques s'écartent quelque peu de ce plan type. Il s'agit alors d'étudier chaque texte pour y découvrir la structure adoptée par le journaliste.

Éléments qui permettent d'identifier le sens d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une expression

- le contexte verbal;
- la situation de communication;
- le sujet abordé;
- le champ lexical (ensemble de mots qui désignent une même notion, une même réalité);
- le champ sémantique (divers sens attribués à un mot);
- l'emploi de la synonymie et de l'antonymie;
- l'explication à l'aide de la périphrase;
- les faits, les énoncés, les statistiques et les exemples contenus dans l'article critique.

Famille de mots

- la valeur sémantique;
- la valeur morphologique.

Pour acquérir un vocabulaire plus étendu, il est pertinent que les élèves profitent de l'étude de cette forme de texte pour ressortir la valeur sémantique (sens) et la valeur morphologique (forme) des familles de mots.

Mots ou expressions qui mettent en évidence l'expression d'opinions et le point de vue défendu

- les noms communs (termes précis et mots justes);
- les adjectifs qualificatifs (mélioratifs ou péjoratifs);
- les adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux et indéfinis;
- les superlatifs, les comparatifs et les exclamations;
- les adverbes (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- les verbes expressifs.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

Adjectifs

- les adjectifs qualificatifs à valeur informative et à valeur expressive;
- les adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux et indéfinis.

Adjectif qualificatif à valeur informative et à valeur expressive

Il est important que les élèves découvrent que l'**adjectif qualificatif** sert à **préciser l'information** apportée par le nom; c'est sa **valeur informative**. Cependant, dans certaines situations où l'expression revêt une plus grande importance que l'information, l'adjectif qualificatif sert plutôt à **exprimer des opinions et des jugements**; c'est sa **valeur expressive**.

Complément du nom à valeur expressive

À l'instar de l'adjectif qualificatif à valeur expressive, le **complément du nom** peut lui aussi servir à exprimer des opinions et des jugements.

Temps verbaux et modes utilisés dans l'expression d'opinions

Les temps les plus employés pour exprimer des opinions et des jugements sont le présent, le passé composé et le futur; l'imparfait et le passé simple peuvent aussi être utilisés.

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif. L'impératif devient important quand l'émetteur s'adresse directement à ses destinataires.

Procédés d'écriture

- l'énumération;
- la comparaison;
- la description;
- l'exemple;
- la périphrase;
- la répétition;
- le discours rapporté (déclaration ou témoignage d'une personne);
- les données statistiques.

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Caractéristiques de la phrase expressive

- les pronoms de la 1^{re} et de la 2^e personne;
- les noms communs;
- toutes les expressions qui révèlent les traits de la personnalité du journaliste;
- les adjectifs qualificatifs à valeur expressive: adjectifs appréciatifs ou dépréciatifs;
- les attributs qui expriment des attitudes, des jugements ou des comportements;
- l'emploi de verbes qui expriment des critiques, des opinions et des jugements: je pense que, je préfère, j'aime, je n'apprécie pas, je désire, je crois que, je suis d'avis que, je m'oppose...;
- le vocabulaire expressif qui donne à l'article une valeur appréciative ou dépréciative;
- la présence des destinataires: adresses aux lectrices et aux lecteurs, appositions et mots mis en apostrophes;
- les interjections, les exclamations, les comparatifs et les superlatifs;
- les connotations;
- les compléments du nom et les compléments du verbe;
- les adverbes (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- les subordonnées relatives et les subordonnées conjonctives.

Signes de ponctuation

- la virgule;
- le point-virgule;
- le point;
- le point d'interrogation;
- le point d'exclamation;
- les deux points;
- les points de suspension;
- les guillemets;
- les tirets;
- les parenthèses;
- les crochets.

La ponctuation joue dans un texte un rôle important. Certains éléments lui donnent du relief et aident à en comprendre le sens.

Ils mettent en évidence certains mots ou groupes de mots et soulignent leur emploi particulier. Il convient de faire ressortir le rôle de l'interrogation (indirecte) et des points de suspension qui indiquent l'allusion, le sous-entendu ou l'implicite.

Une attention particulière doit aussi être portée à l'emploi de la majuscule : début de phrase, nom de personne, nom de lieu, nom de peuple, nom de nation, nom de pays, titre d'un journal, d'une revue) ou d'un ouvrage, nom d'une compagnie théâtrale, nom d'un centre d'art, nom d'un organisme national unique ou multiple.

De plus, il serait important que les élèves connaissent la pertinence de l'utilisation de l'alinéa et établissent un lien entre son emploi et la notion de paragraphe.

4 Résultat d'apprentissage général

L'élève doit pouvoir lire un roman afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève doit pouvoir :

Situation de communication

- 4.1 * relever les éléments qui constituent l'univers vraisemblable du roman;
- 4.2 *** juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent;
- 4.3 * identifier, s'il y a lieu, ce qui, chez les personnages, les événements, les lieux ou les objets, rappelle l'époque, les coutumes et les mœurs d'un milieu social ou culturel donné;
- 4.4 * relever les éléments qui révèlent l'identification du romancier;
- 4.5 * identifier les personnages, les objets et les lieux préférés et justifier ses préférences;
- 4.6 * dire ce qu'il pense des personnages, des événements, des lieux et des objets;
- 4.7 ** révéler les impressions que créent les descriptions de personnages, d'actions, de lieux ou d'objets;
- 4.8 ** découvrir les valeurs véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent et dire ce qu'il en pense;
- 4.9 * dégager le ou les thèmes développés dans le roman;
- 4.10 * découvrir les moyens utilisés pour susciter l'intérêt à lire le roman;
- 4.11 ** découvrir la catégorie du roman;
- 4.12 ** déceler les variétés de langue utilisées et dire si elles conviennent à ce type de récit;

Fonctionnement du discours à caractère narratif

- 4.13 * identifier le personnage principal;
- 4.14 ** dire ce qu'il pense du personnage principal;
- 4.15 * découvrir les alliés et les opposants au personnage principal;
- 4.16 ** dire dans quelle mesure les actions des alliés et des opposants influencent le comportement du personnage principal;
- 4.17 * découvrir les principales caractéristiques des personnages;
- 4.18 * relever les passages qui décrivent des personnages, des lieux et des objets;
- 4.19 ** dire si les passages descriptifs aident à la compréhension de l'action du roman;
- 4.20 * relever les indices de temps et d'espace susceptibles de situer les actions les unes par rapport aux autres;
- 4.21 * dire si le narrateur joue un rôle dans l'histoire racontée;

R
O
M
A
N

4.22 *	relever les indices qui permettent de découvrir le type de narrateur;	R O M A N
4.23 ***	identifier le point de vue de narration adopté par le narrateur;	
4.24 *	identifier l'ordre de narration;	
4.25 **	relever certains passages descriptifs et dire si ces passages sont vus par un ou des personnages de l'histoire ou par le narrateur;	
4.26 *	dégager les actions principales du roman;	
4.27 **	relever les actions qui occupent le plus d'importance dans le roman et dire si ce sont celles qui occupent le plus d'espace (nombre de lignes) dans le récit;	
4.28 **	découvrir le temps de la narration (temps du récit/temps de l'histoire);	
4.29 *	distinguer les parties narratives des parties dialoguées;	
4.30 *	identifier, dans les parties dialoguées, les personnages dont les paroles sont rapportées;	
4.31 *	distinguer les paroles rapportées en style direct et celles rapportées en style indirect;	
4.32 **	découvrir les émotions ou les sentiments exprimés par les personnages;	
4.33 ***	relever, dans certaines parties dialoguées, des mots ou des expressions qui précisent le ton et l'attitude du personnage qui parle;	
4.34 *	identifier la situation initiale;	
4.35 *	identifier le ou les éléments déclencheurs ou perturbateurs;	
4.36 *	relever les moyens utilisés par les personnages pour contrer l'élément perturbateur;	
4.37 *	dire dans quelle mesure le récit renferme une situation finale ou un dénouement;	
4.38 *	tracer le schéma narratif qui se dégage du roman;	
4.39 **	imaginer d'autres situations qui apparaîtraient plausibles dans le déroulement de l'action;	
Fonctionnement de la langue		
4.40 *	expliciter le sens des mots, des groupes de mots ou des expressions en tenant compte du contexte;	
4.41 **	dire si le vocabulaire utilisé est simple, imagé ou poétique;	
4.42 *	identifier les régionalismes, les archaïsmes et les mots formés à l'aide de préfixes ou de suffixes;	
4.43 *	relever les mots ou les expressions qui décrivent les lieux, les objets et les personnages et ceux qui mettent en évidence les actions principales;	
4.44 *	identifier la personne grammaticale utilisée dans la narration et celles employées dans les parties dialoguées;	
4.45 *	dire ce que rappellent les pronoms;	
4.46 **	justifier les temps et les modes verbaux employés dans les parties narratives et ceux utilisés dans les parties dialoguées;	
4.47 **	distinguer et justifier les types de phrases;	

4.48 ***	observer dans quelle mesure les phrases utilisées sont variées et de nature à susciter l'intérêt du lecteur;	R O M A N
4.49 *	dire sur quoi porte la négation ou l'interrogation dans certaines phrases;	
4.50 *	identifier les propositions incises employées dans les parties dialoguées;	
4.51 *	expliquer le sens de certaines phrases;	
4.52 **	préciser le rapport révélé par les conjonctions de subordination;	
4.53 *	justifier le rôle joué par la ponctuation;	
4.54 **	justifier l'emploi des procédés d'écriture qui rendent le récit plus vivant et plus intéressant.	

Profil de compétence

À la fin de la 11 ^e année...			
Acceptable / cours modifié	Acceptable / cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>4. L'élève manifeste sa compréhension du roman. Il dégage certaines caractéristiques de ce type de discours. Il relève des principales caractéristiques physiques et psychologiques du personnage principal. À partir d'un choix, il associe une vision du monde au récit et certaines valeurs aux personnages. Il repère les principaux rôles joués par certains mécanismes de la langue.</p>	<p>4. L'élève manifeste sa compréhension du roman. Il différencie les principales caractéristiques propres à ce genre de discours. Il dégage les caractéristiques physiques et psychologiques du personnage principal. Il identifie la vision du monde et les valeurs véhiculées dans le récit. Il identifie les principaux rôles joués par les mécanismes de la langue</p>	<p>4. L'élève manifeste sa compréhension du roman et distingue les caractéristiques qui lui sont propres. Il dégage les caractéristiques physiques et psychologiques du personnage principal et l'évolution psychologique de ce dernier. Il confronte sa vision du monde et ses valeurs à celles véhiculées dans le texte. Il discerne le rôle joué par les mécanismes de la langue.</p>	<p>4. L'élève manifeste sa compréhension du roman et juge de sa valeur. Il apprécie les caractéristiques des personnages et discerne leur évolution psychologique. Il se construit une vision du monde et confronte ses valeurs à celles véhiculées dans le récit. Il évalue les caractéristiques propres à ce type de discours. Il apprécie le style de l'auteur. Il justifie le rôle joué par les mécanismes de la langue</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation sera facilitée si les élèves acquièrent des connaissances sur les éléments suivants :

Éléments constitutifs de l'univers vraisemblable

L'univers vraisemblable du roman présente ordinairement les personnages, les événements, les lieux et les objets comme ils pourraient être dans la réalité : les personnages adoptent des comportements semblables à ceux adoptés par les gens de l'entourage des élèves; les lieux et les objets sont aussi conformes à la réalité du monde ambiant. Dans ce type de récit, tous ces éléments sont décrits et présentés comme s'ils existaient réellement dans le quotidien.

Éléments qui permettent d'identifier l'époque, le contexte social ou culturel

- les dates;
- les noms de personnes, de familles et de peuples;
- les noms de villes, de régions et de pays;
- la description et les caractéristiques des mœurs de l'époque;
- les faits historiques, les manifestations sociales ou culturelles;
- la présentation d'objets et de coutumes qui appartiennent à l'époque identifiée;
- le thème abordé;
- l'histoire racontée;
- les caractéristiques et le comportement des personnages.

Éléments qui permettent d'identifier le romancier

- la signature;
- les références personnelles;
- les dates;
- les noms de villes ou de pays;
- le contexte social ou culturel;
- le thème abordé;
- l'histoire racontée;
- la variété de langue.

Thèmes

Dans un roman, le thème central (ce dont on parle) peut être une idée générale sur un ou des aspects du monde, la vision de la vie d'un ou des personnages ou le sujet même du roman. Ce thème peut comprendre plusieurs variantes ou sous-thèmes et même des thèmes mineurs. Ainsi, le thème de l'amour peut être constitué des variantes suivantes: la passion, l'amitié, le remords, la sublimation, le don de soi, le regret ou la jalousie.

Il peut aussi arriver que les thèmes d'un roman se développent en parallèle, en opposition ou en juxtaposition.

Principaux thèmes

Les principaux thèmes abordés dans les romans sont: la vie, l'amour, la justice, la paix, la fraternité, le pouvoir, la révolte, la mort, la famille, la quête du bonheur, le désir, l'absolu, la liberté, l'enfance, l'altruisme, etc.

Indices qui permettent de découvrir les thèmes d'un roman

- les types de personnages;
- les idées, les affirmations, les commentaires de même que les valeurs, les visions du monde et les comportements des personnages;
- les rapports que les personnages entretiennent entre eux;
- l'histoire racontée;
- le point de vue du narrateur;
- la répétition des idées, des mots et des expressions;
- les monologues et les dialogues;
- les champs lexicaux et les réseaux de signification;
- le vocabulaire employé.

Éléments employés pour susciter l'intérêt à lire le roman

- la page couverture qui attire ou qui intrigue;
- le titre accrocheur qui présente le personnage principal, l'événement majeur ou un lieu important;
- la première phrase qui touche, qui intrigue ou qui séduit;
- le résumé qui présente les grandes étapes du récit;
- le genre d'histoire racontée (histoire psychologique, histoire d'amour ou d'aventures, intrigue policière, drame social, récit d'espionnage, etc.);
- le choix de personnages principaux dont les qualités suscitent l'admiration, l'attachement, l'attrance, la controverse, etc.;
- l'utilisation d'un vocabulaire précis, varié, évocateur, captivant ou imagé;
- l'emploi d'un ton dramatique, provocateur, sarcastique, etc.;
- l'usage d'une syntaxe accrocheuse : recours aux figures de style, discours rapporté, etc.;
- les illustrations suggestives de personnages, d'événements et de lieux qui annoncent le genre de roman.

Catégories de romans

Les catégories de romans sont multiples et peuvent être regroupées selon l'orientation donnée à l'action ou selon la représentation qui est faite de la réalité.

Les catégories suivantes sont celles que les lecteurs rencontrent le plus souvent :

- historique;
- de mœurs;
- psychologique;
- autobiographique;
- biographique;
- d'aventures;
- policier;
- d'espionnage;
- social;
- d'amour;
- de science-fiction;
- roman-journal.

On peut aussi parler de roman réaliste, naturaliste, fantastique ou allégorique.

Il n'est pas toujours facile de classer ce type de discours dans une seule catégorie. Il arrive parfois que cette forme de récit renferme des caractéristiques de plusieurs catégories.

Comme il ne s'agit pas d'enseigner les catégories de romans pour elles-mêmes, il importe de ressortir l'aspect dominant du roman, son caractère principal et de relever les indices qui peuvent en révéler l'appartenance.

Variétés de langue

- populaire;
- familière;
- correcte;
- soutenue (recherchée).

Comme le roman est un type de récit qui intéresse grandement les élèves, il est important qu'ils profitent de cette occasion pour se sensibiliser aux variétés de langue utilisées. Ordinairement, cette forme de discours appartient à la langue soutenue, celle qui correspond à la langue dite littéraire. Cependant, il est aussi possible de lire des romans ou des parties de romans en langue correcte ou en langue familière, en particulier au cours des dialogues.

Il peut arriver que la langue du roman soit stylisée, relevée, artistique, sophistiquée ou même poétique. En général, on peut dire que la langue de cette forme de discours s'adresse à des lecteurs qui ont une bonne connaissance de la langue.

Personnages

Le personnage d'un roman peut se définir comme une personne fictive qui joue un rôle dans le développement de l'action romanesque. Généralement, dans tout roman, il y a lieu de distinguer le personnage principal (héroïne ou héros) des personnages secondaires qui apparaissent à l'arrière-plan et qui sont, soit des alliés, soit des opposants au personnage principal. En règle générale, le personnage principal doit être vu par ce qu'il fait (son rôle) et par sa relation avec les autres personnages.

Indices qui permettent l'identification du personnage principal

- la présentation ou le portrait du personnage principal : nom, âge, sexe, caractéristiques physiques (grandeur, allure générale, couleur des yeux et des cheveux, etc.), métier ou profession, lieu d'habitation, traits psychologiques (amabilité, force, courage, etc.), comportement, sentiments, idées, goûts, habitudes, attitudes, etc.;
- le rôle joué dans le récit;
- les rapports entretenus avec les autres personnages;
- l'importance accordée par le narrateur et par les autres personnages dans le déroulement de l'action.

Procédés utilisés pour caractériser les personnages

- les descriptions;
- les commentaires;
- les monologues;
- les dialogues;
- les scènes dialoguées (dialogue et narration);
- les retours en arrière;
- les incises;
- les pensées et les paroles rapportées des personnages à l'aide du style indirect.

Description de personnages, de lieux ou d'objets

La description des lieux fournit souvent des indices sur la personnalité ou les habitudes de vie des personnages. Les lieux qu'ils fréquentent révèlent aussi leur condition économique ou sociale, leur genre de vie, leur profession, leurs aspirations, etc.

La description des lieux peut parfois servir à créer une atmosphère qui situe mieux l'action : mystère, étrangeté, peur, angoisse, joie, fête, etc. De plus, dans le roman, il arrive souvent que les lieux jouent un rôle semblable à celui des personnages; ils peuvent alors facilement être considérés comme des actants.

Éléments du discours qui mettent en évidence les passages descriptifs

- le vocabulaire rattaché à un même domaine (champ lexical);
- la situation et la description des personnages, des lieux et des objets, à l'aide de qualifications concrètes reliées aux sens : couleur, forme, mouvement, son, sensation, odeur et saveur ou de qualifications abstraites qui permettent l'expression de sentiments, d'opinions et de jugements.

Indices utilisés pour situer les événements ou les actions dans le temps

- les dates;
- les allusions à des événements, à des situations historiques ou sociales;
- les énoncés qui révèlent les époques;
- les mots et les expressions qui marquent l'écoulement temporel des saisons, des mois, des jours et des nuits;
- les adverbes et les locutions adverbiales de temps : avant, après, plus tôt, plus tard, etc.;
- les rappels temporels : quelques heures après son départ, avant de quitter sa demeure, le soir même, etc.

Procédés utilisés pour décrire l'espace

- les tableaux descriptifs (vue d'ensemble, description sommaire, description statique ou dynamique);
- les noms de pays, de villes, de rues, de maisons, de pièces, etc.;
- les descriptions intégrées aux dialogues, aux monologues ou aux commentaires;
- les notions spatiales échelonnées tout au long du roman;
- les évocations de lieux en fonction du déroulement des actions.

Contrairement au conte et à la nouvelle littéraire, qui, en raison de leur brièveté et de l'unité de leur intrigue, se contentent de rapides indications, le roman accorde un rôle véritable au temps et à l'espace et en répartit les manifestations tout au long du récit.

L'**espace** situe l'action romanesque du début jusqu'à la fin et est constitué de l'ensemble des lieux décrits tout au long de l'intrigue. Il est avant tout lié aux diverses péripéties des personnages, structure leurs déplacements et permet ainsi de retracer leur itinéraire.

Les **lieux décrits** ou **évoqués** dans le roman sont des lieux qui contribuent à faire croire à la réalité de l'histoire racontée. Dans de nombreux romans, les lieux servent à caractériser les personnages puisque les espaces où ils évoluent les influencent, les façonnent et les transforment. Dans certains romans, les lieux peuvent aussi remplir une fonction symbolique par les significations qu'ils évoquent; ils peuvent même constituer le thème majeur du roman, c'est-à-dire l'élément central autour duquel tous les autres éléments gravitent.

En bref, dans le roman, la **précision du temps et la description des lieux** permettent de mieux situer l'histoire racontée, en facilitent la compréhension et lui confèrent son caractère de vraisemblance, voire de réalité.

Statuts du narrateur

Dans un roman, le narrateur a généralement l'un ou l'autre des statuts suivants, appelés aussi rôles :

- **Rôle d'observation externe**

Le narrateur ne joue aucun rôle dans l'histoire racontée. On dit qu'il est omniscient puisqu'il sait tout sur les personnages et sur le déroulement de leurs actions. L'histoire est racontée à la 3^e personne.

- **Rôle d'action ou de participation**

Le narrateur joue un rôle important (héroïne ou héros ou personnage important) dans l'histoire racontée et c'est même ce qui lui est arrivé personnellement qu'il présente dans le récit. L'histoire est racontée à la 1^{re} personne.

- **Rôle d'observation interne**

Le narrateur raconte une histoire qui ne lui est pas arrivée personnellement, mais c'est ce dont il a été témoin qu'il raconte à la 3^e personne. Il occupe un pôle d'observation privilégié puisqu'il suit de près les personnages et leurs actions.

Indices qui permettent de découvrir le type de narrateur

- l'emploi des pronoms (personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs et indéfinis);
- la présentation des personnages;
- l'importance accordée à certains événements;
- l'emploi de mots ou d'expressions qui révèlent le type de narrateur;
- la forme même du roman;
- le contenu de l'histoire.

Point de vue de narration

Le **point de vue de narration** représente la position (angle) adoptée par le narrateur face à l'histoire racontée. Si ce dernier joue un rôle de participation ou d'action dans le roman, il peut emprunter le point de vue du personnage principal (héroïne ou héros) ou adopter le point de vue d'un personnage important ou secondaire. S'il joue un rôle d'observation interne ou externe, il raconte les événements sans porter un jugement, à la manière d'une caméra qui fixe sur pellicule ce qui se déroule devant l'objectif et qui se limite à enregistrer ce qui est vu.

Ordre de la narration et ordre de l'histoire

- **l'ordre chronologique**: le narrateur raconte les événements à la suite les uns des autres tels qu'ils se sont réellement déroulés dans le temps;
- **le retour en arrière ou rétrospective**: le narrateur interrompt momentanément le fil de l'histoire pour raconter des événements antérieurs.

Éléments du discours qui permettent de découvrir les actions principales

- les temps verbaux;
- les lieux importants;
- les marqueurs de temps;
- la place occupée par les personnages dans le déroulement des actions;
- l'espace accordé par les actions dans le texte.

Temps du récit et temps de l'histoire

Le **temps du récit**, aussi appelé temps de la narration, est le temps que prend le narrateur pour raconter un événement donné, une action accomplie. Ce temps peut facilement se mesurer en nombre de lignes, de paragraphes, de pages ou de chapitres.

Le **temps de l'histoire** est le temps au cours duquel s'est déroulé l'événement ou l'action en question. Cet événement ou cette action peut se mesurer en minutes, en heures, en jours, en mois ou en années. Divers rapports sont possibles entre les deux temps :

temps du récit = temps de l'histoire;
temps du récit > temps de l'histoire;
temps du récit < temps de l'histoire.

Temps de la narration

Le **temps de la narration** est l'ordre textuel dans lequel se déroulent les événements rapportés dans le roman et la durée de ceux-ci.

La narration peut emprunter diverses formes :

- **narration ultérieure**: narration qui rapporte les événements après qu'ils se soient produits;
- **narration antérieure**: celle qui présente les événements avant qu'ils se soient déroulés;
- **narration simultanée** : narration qui se fait en même temps que les événements se produisent;
- **narration intercalée**: celle qui se fait entre les événements.

Éléments du discours qui permettent de repérer les parties dialoguées

- les tirets;
- les deux points;
- les guillemets;
- les incises: répondit-il, ajouta-t-elle, clama l'enfant, ... ;
- les majuscules;
- l'identification des personnages;
- les verbes introducteurs.

Il est important d'identifier les phrases ou parties de phrases qui introduisent les dialogues.

Variétés de tons.

- dramatique;
- humoristique;
- sarcastique;
- didactique;
- autoritaire;
- rusé;
- agressif.

Éléments du discours qui précisent le ton adopté par les personnages

- les verbes de communication à valeur expressive: murmurer, clamer, proclamer, affirmer, annoncer, vociférer, etc.;
- les adverbes d'expression: timidement, doucement, agressivement, etc.;
- les compléments circonstanciels: avec un filet de voix, avec un hochement de tête, etc.

Situation initiale

La **situation initiale** du roman, appelée aussi **ouverture**, fournit tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension de l'action. Ces éléments se rapportent aux personnages qui vont participer à l'action de même que l'époque et l'endroit où elle se situe. Il est aussi possible d'y retrouver l'atmosphère de l'oeuvre et les indices du conflit qui va faire l'objet du roman.

Élément déclencheur

L'**élément déclencheur**, aussi appelé **élément perturbateur**, est un événement, un élément naturel, un fait cocasse ou insolite qui vient modifier ou perturber la situation initiale. Ce peut être un accident, l'arrivée d'une tierce personne, une tempête, un incendie, un coup de téléphone, une visite impromptue, etc. On peut dire que dans le roman, l'élément déclencheur est la force transformatrice qui est à l'origine de la dynamique de l'action.

Caractéristiques qui permettent d'évaluer les moyens utilisés pour contrer l'élément perturbateur

- la description et le nombre de moyens;
- la vraisemblance, la facilité ou la difficulté d'exécution des moyens;
- le choix fait en fonction des possibilités des personnages;
- l'originalité et la pertinence.

Situation finale

La **situation finale**, appelée aussi **fermeture**, présente l'état des personnages une fois les transformations faites et propose un nouvel ordre des choses. Le roman se termine par un changement dans la situation du personnage principal qui a résolu, d'une manière ou d'une autre, son conflit.

Schéma narratif

L'analyse de plusieurs romans permet d'observer les trois grandes étapes du déroulement de cette forme de discours :

- Situation initiale:** situation affective ou psychologique initiale dans laquelle se retrouve le personnage principal (état d'équilibre);
- Transformation:**
- événement perturbateur qui modifie cette situation (menace);
 - péripéties (actions);
 - résultat;
- Situation finale:** situation affective ou psychologique finale du personnage principal (bonheur ou malheur); cette situation permet le rétablissement de l'équilibre initial.

Il est important d'observer que le schéma narratif décrit ici se retrouve dans la plupart des romans. Certains romans peuvent cependant s'écarter de cette structure classique et demeurent quand même des récits facilement classables sous la catégorie *roman*. Il peut même arriver qu'un roman débute par la situation finale et que la suite du récit, par rétroaction, cherche à faire vivre la situation initiale.

Éléments qui permettent d'identifier le sens d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une expression

- le contexte verbal;
- la situation de communication;
- l'époque;
- le type de personnage à qui on attribue les paroles prononcées;
- le thème développé;
- le champ lexical (ensemble de mots qui désignent une même notion, une même réalité);
- le champ sémantique (divers sens attribués à un mot);
- l'emploi de la synonymie et de l'antonymie;
- l'explication à l'aide de la périphrase.

Les élèves profitent de l'étude de romans pour acquérir un meilleur vocabulaire; il convient d'observer que les mots employés dans ce type de récit sont précis, montrent la réalité des êtres et des choses; il est aussi pertinent de remarquer que les dialogues tendent vers le naturel.

Famille de mots

- la valeur sémantique;
- la valeur morphologique.

Pour acquérir un vocabulaire plus étendu, les élèves profitent de l'étude de ces formes de textes pour ressortir la valeur sémantique (sens) et la valeur morphologique (forme) des familles de mots.

Mots et expressions

Il est important de mettre l'accent sur les noms communs, les adjectifs qualificatifs, les adverbes et les verbes qui décrivent les lieux principaux, les objets importants et les personnages qui accomplissent des actions d'éclat.

Ce travail sur le lexique doit se faire en relation avec l'étude de la syntaxe de la phrase et celle de la syntaxe du discours.

**Récit écrit à la 3^e personne (IL)
Récit écrit à la 1^{re} personne (JE)**

Il est important de relever les personnes grammaticales employées dans le roman.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

Il est pertinent de profiter de l'étude de la narration et des dialogues pour observer les pronoms.

Temps verbaux du premier plan (événements principaux du récit)

- passé simple;
- passé antérieur.

Temps verbaux de l'arrière-plan (description des lieux, des personnages et des événements secondaires)

- imparfait;
- plus-que-parfait.

Il y a lieu de distinguer les verbes qui font avancer le récit et ceux qui se retrouvent en arrière-plan. L'observation des temps verbaux permet cette distinction.

Lorsqu'un récit est écrit au présent, il est aussi possible de distinguer les actions principales des actions secondaires.

Modes employés

- infinitif;
- indicatif;
- conditionnel;
- subjonctif;
- participe.

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Subordination

La subordination est la relation qui, à l'intérieur de la phrase, unit des éléments qui ne sont pas de même niveau, qui ont des fonctions différentes et dont l'un dépend de l'autre; les éléments peuvent être subordonnés au nom, au pronom, à l'adjectif, au verbe, à l'adverbe, au déterminant et au mot-phrase. La conjonction de subordination et le pronom relatif assurent ordinairement la subordination à l'intérieur de la phrase. Il est important de profiter de l'étude de la subordination pour établir des liens entre les propositions subordonnées et les marqueurs de relation.

Signes de ponctuation

- la virgule;
- le point-virgule;
- le point;
- le point d'interrogation;
- le point d'exclamation;
- les deux points;
- les points de suspension;
- les tirets;
- les guillemets;
- les parenthèses;
- les crochets.

Procédés d'écriture

- l'énumération;
- la comparaison;
- l'inversion;
- le contraste;
- la gradation;
- la description;
- la périphrase;
- la répétition;
- la personnification;
- l'apostrophe;
- l'ellipse;
- la litote;
- la métaphore.

5	Résultat d'apprentissage général L'élève doit pouvoir écrire un texte d'opinion sur un sujet lié ou non à l'actualité afin de faire connaître son opinion sur le sujet et de convaincre les destinataires.
----------	--

Résultats d'apprentissage spécifiques L'élève doit pouvoir :	
Situation de communication	T E X T E D · O P I N I O N
5.1 * choisir un fait, un événement ou une situation de nature à permettre l'expression d'opinions;	
5.2 * énoncer, d'une façon claire et précise, son opinion;	
5.3 * tenir compte du contexte social ou culturel;	
5.4 * tenir compte des destinataires;	
5.5 * exprimer des opinions sur les personnes, les événements ou les situations, les lieux et les objets;	
5.6 ** emprunter un ton approprié à l'expression d'opinions;	
5.7 * utiliser la variété de langue qui convient à ce type de texte;	
5.8 * utiliser des stratégies qui permettent de mieux convaincre le destinataire;	
Fonctionnement du discours	
5.9 * traiter le sujet en développant différents aspects;	
5.10 * utiliser différents types d'arguments pour appuyer les opinions émises;	
5.11 ** faire référence à des faits précis et à des personnes connues;	
5.12 ** présenter ses arguments selon un ordre qui permet de mieux convaincre;	
5.13 * utiliser les éléments du discours qui facilitent le passage d'une partie à une autre;	
5.14 ** diviser son texte de façon à permettre une meilleure compréhension;	
5.15 * respecter la structure de cette forme de discours;	
Fonctionnement de la langue	
5.16 * utiliser des mots, des groupes de mots ou des expressions qui conviennent à l'expression d'opinions;	
5.17 * éliminer les archaïsmes, les régionalismes et les anglicismes;	
5.18 ** employer un vocabulaire précis, vivant, varié et de nature à refléter l'expression d'opinions;	
5.19 ** conjuguer les verbes aux temps et aux modes qui conviennent;	
5.20 * construire des phrases de types et de formes variés;	
5.21 * diviser le texte d'opinion en paragraphes bien structurés;	
5.22 * employer des procédés d'écriture variés;	
Orthographe	
5.23 * respecter les contraintes de l'orthographe d'usage ainsi que l'orthographe grammaticale.	

Profil de compétence

À la fin de la 11 ^e année...			
Acceptable / cours modifié	Acceptable / cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>5. L'élève exprime son opinion dans un texte. Il présente des arguments plus ou moins cohérents et convaincants. Il utilise un ton et une variété de langue appropriés au texte d'opinion. Il transmet ses informations et exprime ses opinions dans une langue correcte en se limitant au vocabulaire le plus usuel.</p>	<p>5. L'élève exprime clairement son opinion dans un texte. Il réussit, à l'aide d'arguments plus ou moins variés, à convaincre ses destinataires de la validité de son point de vue. Il utilise un ton et une variété de langue appropriés au texte d'opinion. Il respecte les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.</p>	<p>5. L'élève exprime clairement son opinion dans un texte. Il réussit, à l'aide d'arguments solides et variés, à convaincre ses destinataires de la validité de son point de vue. Il utilise un ton et une variété de langue appropriés au texte d'opinion ainsi qu'un vocabulaire précis. Il respecte les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.</p>	<p>5. L'élève exprime clairement son opinion dans un texte percutant et original. Il réussit, à l'aide d'arguments solides et de justifications judicieuses, à convaincre ses destinataires de la validité de son point de vue. Il utilise un ton et une variété de langue appropriés au texte d'opinion ainsi qu'un vocabulaire précis et recherché. Il a recours à des figures de style appropriées pour enrichir ses propos. Il respecte toujours les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation sera facilitée si les élèves acquièrent des connaissances sur les éléments suivants :

Moyens qui permettent de mieux choisir un sujet

- l'inventaire de faits, des événements ou des situations de nature à susciter l'expression d'opinions : événements scolaires, vécu des jeunes, situation familiale, chômage, récession, politique des loisirs, spectacle de théâtre, rencontre sportive, nomination d'une personnalité à un poste important, etc.;
- l'énumération des raisons qui justifient le choix du sujet;
- l'analyse des causes et des conséquences qui caractérisent le sujet;
- l'évaluation de l'impact du sujet sur l'entourage;
- la caractérisation des personnes, des événements, des lieux et des objets dont il est question;
- la connaissance des destinataires;
- la cueillette des informations nouvelles à communiquer;
- le choix des aspects à traiter;
- les sources de renseignements disponibles.

Intention de communication

Le **texte d'opinion** est une communication dans laquelle une personne fait connaître son opinion au sujet d'un fait, d'un événement d'actualité ou d'une situation.

Le **texte d'opinion** vise donc à exprimer un point de vue (accord, désaccord, louange, blâme, coopération, dénonciation, félicitations, critique, etc.) sur un sujet donné; dans ce genre de communication, il est aussi fréquent d'inciter les destinataires à adhérer à l'opinion exprimée et, par la même occasion, les inviter à passer à l'action.

Éléments du discours qui révèlent l'intention de faire connaître son opinion

- le sujet même du texte;
- l'annonce claire et précise de l'intention d'exprimer son opinion;
- la présence dans le texte de renseignements précis, complets et variés sur le sujet traité;
- le choix du titre;
- le point de vue adopté;
- l'argumentation basée sur des faits, des exemples, des énoncés généraux, des maximes, des références qui font autorité ou des appels aux sentiments des destinataires;
- le vocabulaire informatif et expressif;
- les divisions de la communication;
- la présentation du texte;
- la longueur du texte.

Éléments du discours qui précisent l'expression d'opinions

- le nom commun et le nom propre;
- l'adjectif qualificatif (mélioratif ou péjoratif), possessif, démonstratif, numéral et indéfini;
- le complément du nom et le complément du verbe;
- le verbe expressif;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- le pronom (personnel, possessif, démonstratif, relatif et indéfini);
- la subordonnée relative et la subordonnée conjonctive;
- l'exclamatif, le comparatif et le superlatif;
- des expressions du type: je crois que, je pense que, à mon avis, selon moi, d'après moi, je suis d'avis que...

Éléments du discours qui révèlent l'émetteur

- le nom;
- la connaissance du sujet traité;
- le contexte social ou culturel;
- les allusions et les sous-entendus;
- les références à des situations passées, présentes ou futures;
- l'expression de goûts, de sentiments, d'intérêts et de jugements.

Éléments du discours qui servent à révéler le contexte social ou culturel

- le nom de l'émetteur;
- les noms propres;
- les références à des événements connus ou à des situations précises;
- les citations de personnes connues ou célèbres;
- les faits historiques.

Éléments du discours qui permettent de tenir compte des destinataires

- le sujet;
- le titre, le sous-titre et les intertitres, s'il y a lieu;
- les pronoms personnels de la 2^e personne du pluriel;
- les mots mis en apostrophe ou les adresses aux lecteurs;
- les variétés de langue;
- les références à des situations passées, présentes ou futures;
- les allusions et les sous-entendus;
- les divisions du texte;
- la qualité et la crédibilité du journal ou de la revue.

Éléments du discours qui permettent l'expression d'opinions

- le titre expressif, s'il y a lieu;
- l'annonce claire de l'émetteur de faire connaître son point de vue;
- l'emploi de pronoms ou de déterminants de la 1^{re} personne dans les passages clés (je, nous, mon, ma);
- l'usage de mots ou d'expressions qui révèlent le point de vue de l'émetteur sur le sujet :
 - certains adjectifs qualificatifs à valeur expressive;
 - certains adverbes à valeur expressive (incitative et argumentative);
 - des expressions telles que: d'après moi, à mon avis, selon moi, je crois que, je suis d'avis que, je pense que, etc.;
- les tons employés (humoristique, engagé...);
- l'organisation du discours;
- les indices de rapports entretenus avec les destinataires (vous, apostrophe);
- l'invitation aux lecteurs à prendre position ou à réagir;
- l'emploi de l'interjection et de l'interrogation.

Variétés de tons

- didactique;
- dramatique (émotif);
- humoristique;
- ironique (sarcastique);
- engagé.

Variétés de langue

Le texte d'opinion emprunte ordinairement la langue correcte.

Il est important que les élèves utilisent la langue correcte, voire soutenue.

Source du texte d'opinion

Le sujet du texte d'opinion prend souvent sa source dans l'actualité. En général, le sujet d'un texte d'opinion est lié à l'actualité politique, sociale, culturelle, sportive ou scolaire; c'est ordinairement un fait ou un événement qui vient de se produire et qui a des répercussions sur la société ou sur son milieu familial et scolaire; ce peut être aussi une situation qui perdure et qui s'avère d'intérêt public.

Les textes d'opinion qui figurent le plus souvent dans un journal ou dans une revue sont l'éditorial, le commentaire, le billet, le bloc-notes, la chronique d'opinion, l'article critique et l'essai. La caricature peut, elle aussi, être considérée comme un texte d'opinion.

Dans ces types de textes, l'émetteur explique, analyse interprète un sujet d'actualité et y présente son point de vue. En général, ces genres de communication visent à susciter la réflexion du public et l'invitent à orienter son jugement.

Il est aussi possible d'écrire un texte d'opinion sur un sujet non lié à l'actualité immédiate: l'éducation, les jeunes, le sort des personnes âgées, la publicité, etc.

Éléments du discours qui précisent le sujet traité

- le titre et le sous-titre, s'il y a lieu;
- certains mots ou certaines expressions des premiers paragraphes;
- les informations données;
- les types d'arguments utilisés.

Éléments du discours qui appuient les opinions

- les faits et les exemples tirés de la vie quotidienne;
- les citations de personnes connues ou célèbres;
- les références qui font autorité;
- les données statistiques;
- les témoignages;
- les rapports d'enquêtes et les sondages;
- les opinions de spécialistes;
- les énoncés généraux (lois, maximes, proverbes, sentences...).

Point de vue

Le point de vue est la prise de position adoptée par l'émetteur face au sujet traité.

Le point de vue peut être :

- favorable (POUR)
- défavorable (CONTRE)
- nuancé (POUR et CONTRE).

Ordre des arguments

- ordre croissant: du plus faible au plus fort;
- ordre décroissant: du plus fort au plus faible;
- ordre nestorien: les arguments les plus forts au début et à la fin, les plus faibles, au centre.

Éléments du discours qui délimitent les parties

- le titre;
- le sous-titre et les intertitres, s'il y a lieu;
- les alinéas;
- les marqueurs de relation;
- les espaces dans le texte.

Marqueurs de relation et rapports établis

Les marqueurs de relation sont des mots ou des groupes de mots (adverbes, conjonctions de coordination et conjonctions de subordination) qui mettent en évidence les rapports qui unissent les arguments entre eux ou au point de vue adopté.

Marqueurs de relation

Et, de plus, en outre...
Parce que, attendu que, car...
Comme, ainsi que, puisque, bien que...
Si, dans l'hypothèse où, en admettant que...
Cependant, mais, par ailleurs...
Donc, par conséquent, c'est pourquoi...
Car, c'est-à-dire, à savoir...
Par exemple, notamment, à savoir...
Alors, ensuite, puis...

Rapports

Addition
Cause
Comparaison
Condition ou supposition
Concession ou opposition
Conclusion ou conséquence
Explication
Illustration
Temps

Structure du texte d'opinion

Le **texte d'opinion** permet à une personne de prendre position sur un sujet lié ou non à l'actualité, de développer des arguments afin de convaincre les lecteurs.

Ordinairement, cette forme de texte renferme trois parties :

- l' **introduction** qui énonce le fait, l'événement ou la situation à l'origine de l'expression d'opinions et qui présente le point de vue (angle) adopté face au fait, à l'événement ou à la situation;
- le **développement** présente l'argumentation qui appuie l'opinion formulée; l'analyse et le point de vue défendu serviront en quelque sorte de démonstration de l'opinion émise, de preuve à l'aide d'arguments rigoureux;
- la **conclusion** qui fait la synthèse de l'opinion défendue et qui, très souvent, invite à l'action.

Le texte d'opinion peut emprunter diverses formes, en particulier l'éditorial ou le commentaire.

Éléments qui permettent de bien définir un mot, un groupe de mots ou une expression

- le contexte social ou culturel;
- la situation de communication;
- le sujet traité;
- les aspects abordés;
- les destinataires;
- le vocabulaire en usage.

Il est nécessaire que les élèves identifient les termes impropres, les anglicismes et toutes les expressions non pertinentes. Il est aussi important qu'ils soient sensibilisés aux mots précis, vivants, expressifs et variés.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

L'adjectif qualificatif à valeur informative et à valeur expressive

Il est important que les élèves découvrent que l'**adjectif qualificatif** sert à **préciser l'information** apportée par le nom; c'est sa **valeur informative**. Cependant, dans **certaines** situations où les sentiments revêtent une plus grande importance que l'information, l'adjectif qualificatif sert plutôt à exprimer des émotions, des sentiments et des jugements; c'est sa **valeur expressive**.

Sortes d'adjectifs qualificatifs employés pour exprimer des opinions

- mélioratifs (appréciatifs);
- péjoratifs (dépréciatifs).

Temps et modes utilisés dans l'expression d'opinions

Les temps les plus employés pour exprimer des opinions et des jugements sont le présent, le passé composé et le futur; l'imparfait et le passé simple peuvent aussi être utilisés.

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif. L'impératif devient important quand l'émetteur s'adresse directement à ses lecteurs.

Éléments constitutifs de la phrase simple

- le sujet appelé GS (groupe-sujet);
- le verbe conjugué appelé GV (groupe-verbe);
- le complément appelé GC (groupe-complément);
- l'attribut appelé GA (groupe-attribut).

Structures possibles de la phrase simple

- avec ou sans sujet;
- avec verbe actif suivi ou non d'un complément d'objet;
- avec verbe impersonnel;
- avec ou sans complément circonstanciel;
- avec attribut.

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Il est pertinent que les élèves varient les types de phrases et retravaillent celles qui ne cadrent pas avec l'ensemble du texte d'opinion.

Éléments essentiels de la phrase complexe

- la proposition principale;
- les propositions indépendantes;
- les propositions subordonnées.

Coordination et juxtaposition

La coordination et la juxtaposition sont deux moyens de joindre des mots et des propositions de même nature.

La coordination exige les conjonctions de coordination.

Pour assurer les liens entre les divers éléments, la juxtaposition exige la virgule, le point-virgule et les deux points.

Subordination

La subordination est la relation qui, à l'intérieur de la phrase, unit des éléments qui ne sont pas de même nature, qui ont des fonctions différentes et dont l'un dépend de l'autre; les éléments peuvent être subordonnés au nom, au pronom, à l'adjectif, au verbe, à l'adverbe et au mot-phrase. La conjonction de subordination et le pronom relatif assurent ordinairement la subordination à l'intérieur de la phrase. Il est important de profiter de l'étude de la subordination pour établir des liens entre les propositions subordonnées et les marqueurs de relation.

Paragraphes

Une attention spéciale doit être apportée à la notion de paragraphes, notion à lier aux aspects importants développés dans le texte. L'observation du comportement des lecteurs a démontré qu'un article sans paragraphes était moins lisible. Il importe cependant de ne pas les multiplier, mais de regrouper les éléments cohérents en paragraphes logiques, bien liés les uns aux autres.

Caractéristiques de la phrase expressive

- les pronoms de la 1^{re} et ceux de la 2^e personne du pluriel;
- les noms communs;
- toutes les expressions qui révèlent les traits de la personnalité de l'émetteur;
- les adjectifs qualificatifs à valeur expressive: adjectifs appréciatifs ou dépréciatifs;
- les attributs et les verbes qui expriment des émotions, des attitudes, des sentiments ou des comportements;
- l'emploi de verbes qui expriment des goûts, des intérêts, des critiques, des opinions et des jugements: je pense que, je préfère, j'aime, je n'apprécie pas, je désire, je crois que, je suis d'avis que, je m'oppose...;
- le vocabulaire expressif qui donne au texte une valeur appréciative ou dépréciative;
- la présence des destinataires: adresses aux lecteurs, appositions et mots mis en apostrophe;
- les interjections, les exclamations, les comparatifs et les superlatifs;
- les compléments du nom et les compléments du verbe;
- les adverbes (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- les subordonnées relatives et les subordonnées conjonctives.

Signes de ponctuation

- la virgule;
- le point-virgule;
- le point;
- le point d'interrogation;
- le point d'exclamation;
- les deux points;
- les points de suspension;
- les tirets;
- les guillemets;
- les parenthèses;
- les crochets.

Procédés d'écriture

- l'énumération;
- la comparaison;
- la description;
- la répétition;
- la périphrase;
- le contraste;
- l'inversion;
- l'apostrophe.

Il est pertinent que les élèves utilisent différents procédés d'écriture. Il importe cependant qu'ils n'utilisent pas ces procédés en abondance, car l'intention, louable en soi, risquerait d'alourdir le texte.

6	Résultat d'apprentissage général L'élève doit pouvoir écrire une nouvelle littéraire ou un roman (partie ou chapitres) afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de faire connaître sa vision du monde.
----------	--

Résultats d'apprentissage spécifiques		N O U V E L L E L I T T É R A I R E
L'élève doit pouvoir :		
Situation de communication		
6.1	* inventer des personnages, des événements, des lieux et des objets qui appartiennent à un univers imaginaire vraisemblable;	
6.2	* préciser les coutumes, les mœurs de l'époque, le contexte social ou culturel dans lequel se situe la nouvelle littéraire ou le roman;	
6.3	* développer un thème de nature à intéresser les lecteurs;	
6.4	* tenir compte des lecteurs en utilisant des moyens de nature à les intéresser;	
6.5	* utiliser la variété de langue qui convient à cette forme de récit;	
Fonctionnement du discours		
6.6	* créer un personnage principal qui est le moteur de l'action du récit;	
6.7	* développer la psychologie du personnage principal;	
6.8	* caractériser les personnages;	
6.9	** exprimer des émotions, des sentiments et des jugements qui rendent les personnages vraisemblables;	
6.10	** développer des personnages qui véhiculent des valeurs;	
6.11	*** s'assurer que les personnages mis en action correspondent au milieu social et culturel choisi;	
6.12	* décrire des personnages, des lieux et des objets sous différents aspects;	
6.13	*** créer des liens entre les descriptions et le déroulement des actions;	
6.14	* préciser le temps et l'espace;	
6.15	** développer une atmosphère dans laquelle évolue le personnage principal;	
6.16	* choisir le type de narrateur et respecter son choix;	
6.17	* choisir le temps de narration et respecter son choix;	
6.18	* développer les actions principales du récit;	
6.19	** structurer les actions du récit de façon à en assurer un déroulement facile à suivre;	
6.20	* choisir l'ordre de narration pour créer l'effet désiré;	
6.21	* insérer, s'il y a lieu, des parties dialoguées qui font avancer le récit;	
6.22	* utiliser, dans les parties dialoguées, les styles direct et indirect;	

6.23 *	créer une situation initiale;	N O U V E L L E L I T T É R A I R E
6.24 *	développer le processus de transformation (élément déclencheur ou perturbateur, péripéties et résultat);	
6.25 *	s'assurer que le texte renferme une situation finale ou un dénouement;	
Fonctionnement de la langue		
6.26 **	employer un vocabulaire varié, juste, précis ou imagé;	
6.27 *	éliminer les anglicismes, les régionalismes et les archaïsmes;	
6.28 *	employer des adjectifs qualificatifs qui décrivent les objets, les lieux et les personnages et qui révèlent les émotions, les sentiments et les jugements de ces personnages;	
6.29 **	employer les pronoms de manière à rappeler clairement les objets, les lieux, les personnages et les actions;	
6.30 **	conjuguer les verbes aux temps et aux modes qui conviennent;	
6.31 *	construire des phrases dont la structure correspond à la syntaxe française;	
6.32 *	diviser le récit en paragraphes bien structurés;	
6.33 *	utiliser correctement les signes de ponctuation;	
6.34 **	employer des procédés d'écriture variés;	
6.35 *	respecter les contraintes de l'orthographe d'usage ainsi que l'orthographe grammaticale.	

Profil de compétence

À la fin de la 11 ^e année...			
Acceptable / cours modifié	Acceptable / cours régulier	Attendu	Supérieur
6. L'élève rédige une nouvelle littéraire et en respecte le schéma narratif. Il caractérise les personnages. Il rédige son texte dans une langue correcte mais utilise un vocabulaire courant.	6. L'élève rédige une nouvelle littéraire dans laquelle il fait vivre un univers vraisemblable. Il exprime des sentiments et des émotions à travers ses personnages. Il utilise un vocabulaire juste et une langue correcte.	6. L'élève rédige une nouvelle littéraire dans laquelle il fait vivre un univers vraisemblable et intéressant. Il crée une atmosphère dans laquelle le personnage principal évolue psychologiquement. Il exprime des sentiments, des émotions et des valeurs à travers ses personnages. Il utilise un vocabulaire varié, juste et précis et une langue soignée. Il a recours à quelques procédés d'écriture pour rendre son texte plus intéressant. Son texte est clair et facile à suivre.	6. L'élève rédige une nouvelle littéraire dans laquelle il fait vivre un univers vraisemblable et captivant. Il crée une atmosphère dans laquelle le personnage principal évolue psychologiquement. Il exprime avec nuance des sentiments, des émotions et des valeurs à travers ses personnages. Il utilise un vocabulaire varié, juste et précis et une langue soutenue voire recherchée. Il a recours à des procédés d'écriture variés pour rendre son texte plus captivant. Son texte est clair, original et agréable à lire.

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation sera facilitée si les élèves acquièrent des connaissances sur les éléments suivants :

Éléments constitutifs de l'univers imaginaire vraisemblable

L'univers vraisemblable de la nouvelle littéraire ou du roman présente ordinairement les personnages, les événements, les lieux et les objets comme ils pourraient être dans la réalité: les personnages adoptent des comportements semblables à ceux adoptés par les gens de l'entourage; les lieux et les objets sont aussi conformes à la réalité du monde ambiant. Dans ce type de récit, tous ces éléments sont décrits et présentés comme s'ils existaient réellement dans le quotidien.

À partir de leur expérience de lecture et d'un corpus de nouvelles littéraires, d'extraits de romans et de romans, les élèves découvrent que ces deux formes de récits tendent à présenter des personnages, des événements, des lieux et des objets vraisemblables, c'est-à-dire qui s'apparentent au réel.

Description de la nouvelle littéraire

La nouvelle littéraire est un récit généralement bref, concentré, de construction dramatique, qui présente des personnages peu nombreux dont la psychologie n'est révélée que sous un aspect fragmentaire; ce type de texte cherche à donner une impression de réalité dans le récit de l'aventure ou dans l'analyse psychologique.

L'action de la nouvelle littéraire est simple, vraisemblable et propre à mettre en lumière un seul aspect de vie des personnages: crise, courte aventure, accident, impression, etc. Les péripéties et les événements peu nombreux sont concentrés sur des détails qui visent à produire des effets surprenants, voire étonnants. Les personnages secondaires sont brièvement caractérisés et subordonnés au personnage principal.

Description du roman

Contrairement à la nouvelle littéraire, le roman est un récit généralement long; sa construction dramatique présente un personnage principal (héroïne ou héros) dont la psychologie est révélée sous de multiples aspects.

Des personnages secondaires qui sont, soit des alliés, soit des opposants, entourent l'héroïne ou le héros.

L'action du roman est complexe, vraisemblable et de nature à mettre en relief plusieurs aspects (même plusieurs tranches) de la vie des personnages; les péripéties et les événements sont souvent nombreux et leur récit fouillé.

À l'aide de nouvelles littéraires et d'extraits de romans connus des élèves, il serait important que les élèves se rappellent les composantes de ces deux types de récits et ce, sous les aspects suivants :

- caractéristiques de l'univers créé;
- thèmes abordés;
- contexte social et culturel;
- genre ou catégorie;
- types de personnages;
- destinataires visés;
- vocabulaire utilisé;
- tons employés;
- degré d'intérêt.

Éléments du discours qui permettent de situer l'époque, le contexte social ou culturel

- les dates;
- les noms de personnes, de lieux, de villes et de pays;
- la description et les caractéristiques des moeurs et des coutumes de l'époque;
- les faits historiques, les manifestations sociales ou culturelles;
- la présentation d'objets et de coutumes qui appartiennent à l'époque identifiée;
- les thèmes abordés;
- l'histoire racontée;
- les caractéristiques et le comportement des personnages.

Éléments qui permettent de mieux choisir un thème

- le genre d'histoire racontée (histoire dramatique, psychologique, humoristique, mystérieuse, fantastique, etc.);
- le choix du personnage principal qui présente diverses caractéristiques affectives et psychologiques;
- l'utilisation d'un vocabulaire dramatique, humoristique, évocateur, mystérieux et imagé;
- l'emploi d'un ton (dramatique, humoristique, mystérieux, provocateur, sarcastique, etc.);
- l'identification des destinataires.

Principaux thèmes

- l'idée générale: la vie, l'amour, la mort, le bonheur, l'altruisme, etc.;
- la vision future du monde: l'environnement, l'égalité, la liberté des êtres humains, la paix, etc.

Éléments qui permettent de caractériser les destinataires

- les thèmes développés;
- le genre ou la catégorie de nouvelle littéraire ou de roman;
- l'histoire racontée;
- les pronoms;
- le vocabulaire;
- les variétés de langue.

Éléments utilisés pour susciter l'intérêt à lire la nouvelle littéraire ou le roman

- les thèmes abordés;
- le titre attirant ou provocateur qui présente le personnage principal;
- la première phrase qui crée un suspense;
- le genre d'histoire racontée;
- les personnages attachants et crédibles;
- l'action axée sur le suspense;
- le vocabulaire évocateur, dramatique, mystérieux ou imagé;
- le style captivant;
- les photos, les schémas et les graphiques qui mettent en évidence l'histoire racontée.

Variétés de langue

- populaire;
- familière;
- correcte;
- soutenue (recherchée).

Comme la nouvelle littéraire et le roman sont deux formes de récits qui intéressent les élèves, il est important de profiter de ces pratiques d'écriture pour les sensibiliser aux variétés de langue utilisées. Ordinairement, ces formes de discours appartiennent à la langue soutenue, celle qui correspond à la langue dite littéraire. Cependant, il est aussi possible d'écrire ces types de récits en langue correcte.

Il est cependant important que les élèves observent que les variétés de langue révèlent le caractère social et culturel des personnages mis en action de même que la situation vécue.

Caractéristiques des personnages

Les personnages de la nouvelle littéraire et du roman sont soumis au poids du temps et de l'espace et démontrent des caractéristiques positives et négatives; ils sont donc susceptibles de manifester de la joie, du bonheur, de la colère, de la surprise, de la honte, de l'admiration, de la tendresse, de l'accueil, etc. Ils adoptent un comportement selon les circonstances et posent souvent des gestes ambigus, composites, parfois réprobateurs comme dans le quotidien. Les personnages véhiculent des valeurs selon leur milieu social et économique, leur métier ou profession, leur éducation, leur jugement personnel, etc.

On peut dire que les personnages de ces types de récits sont des individus à part entière, avec une existence particulière et des traits tout aussi particuliers.

Éléments qui permettent de caractériser les personnages

- le nom, l'âge et le sexe;
- les traits physiques: grandeur, grosseur, apparence et vêtements;
- les aspects affectifs, psychologiques et sociaux du caractère;
- la provenance: milieu familial, social et culturel;
- le métier ou profession;
- la nationalité;
- le rôle dans le récit;
- les valeurs véhiculées;
- les rapports des personnages entre eux et avec le personnage principal.

Il est important que les élèves caractérisent les personnages du récit et définissent leur rôle respectif.

Il est aussi pertinent que les élèves établissent clairement les rapports qui existent entre le déroulement des actions et les réactions affectives ou psychologiques des personnages, et, en particulier, du personnage principal.

Éléments du discours qui mettent en évidence les passages descriptifs

- le vocabulaire rattaché à un même domaine (champ lexical);
- la situation et la description de l'objet, du lieu ou du personnage, à l'aide de qualifications concrètes reliées aux sens : couleur, forme, mouvement, son, sensation, odeur et saveur ou de qualifications abstraites qui permettent l'expression de sentiments, d'opinions et de jugements.

Précision du temps et de l'espace

En général, la nouvelle littéraire est un bref récit dont la durée est aussi brève et ne permet pas une évasion dans le temps.

L'espace de cette forme de récit est étroit, fermé, souvent sans issue; il ne permet pas aux personnages de se dérober.

Contrairement à la nouvelle littéraire, le roman accorde un rôle véritable au temps et à l'espace et en répartit les manifestations tout au long du récit.

La description des lieux de ces formes de récits est souvent faite par le narrateur. Cependant, cette description peut être faite par un personnage qui donne alors sa propre version.

Statut du narrateur

Dans une nouvelle littéraire ou dans un roman, le narrateur a généralement l'un ou l'autre des statuts suivants, appelés aussi rôles :

- **Rôle d'observation externe**

Le narrateur ne joue aucun rôle dans l'histoire racontée. On dit qu'il est omniscient puisqu'il sait tout sur les personnages, sur leurs intentions et sur leurs actions.

- **Rôle d'action ou de participation**

Le narrateur joue un rôle important dans l'histoire racontée et c'est même ce qui lui est arrivé personnellement qu'il raconte dans le récit.

- **Rôle d'observation interne**

Le narrateur raconte une histoire qui ne lui est pas arrivée personnellement, mais dont il a été témoin. Il occupe un pôle d'observateur privilégié puisqu'il suit de près les personnages et leurs actions.

Éléments qui permettent d'indiquer le type de narrateur

- l'emploi des pronoms;
- l'identification des personnages;
- l'importance accordée à certains événements;
- l'emploi de mots ou d'expressions qui révèlent le narrateur.

Point de vue de narration

Le point de vue de narration représente la position (angle) adoptée par le narrateur face à l'histoire racontée. Le narrateur joue un rôle de participation ou d'action dans le roman, il peut emprunter le point de vue du personnage principal (héroïne ou héros) ou adopter le point de vue d'un personnage important ou secondaire. S'il joue un rôle d'observateur interne ou externe, il raconte les événements sans porter un jugement, à la manière d'une caméra qui fixe sur pellicule ce qui se déroule devant l'objectif et qui se limite à enregistrer ce qui est vu.

Éléments du discours qui permettent de découvrir les actions principales du récit

- les temps verbaux;
- les lieux importants;
- les marqueurs de temps;
- la place occupée par les personnages et le rôle qu'ils jouent dans la nouvelle littéraire ou dans le roman.

Fonctionnement des actions

- les actions principales;
- les actions secondaires.

Il est nécessaire que les élèves précisent l'action principale du récit (événement principal et actions satellites ou secondaires) et démontrent que cette action convient bien aux personnages et aux lieux choisis.

Chronologie linéaire ou rétrospective

Il est important que les élèves présentent les actions selon un ordre défini, ordre où elles se seraient déroulées dans le temps, à la suite les unes des autres, c'est-à-dire selon la **chronologique linéaire**.

Cependant, le narrateur peut interrompre momentanément le fil de l'histoire pour raconter des événements qui se sont produits antérieurement; c'est le **retour en arrière** ou la **rétrospective**.

Diverses stratégies pourraient être utilisées pour découvrir l'ordre des actions dans quelques nouvelles littéraires écrites par les élèves ou dans divers romans qui ont été lus :

- présenter un ensemble d'actions désordonnées et demander de les placer selon l'ordre chronologique;
- placer d'un côté les actions principales, et de l'autre, les actions secondaires;
- regrouper autour de chaque action principale les actions secondaires qui en découlent;
- donner un titre à une séquence d'actions;
- résumer une nouvelle littéraire en quelques lignes pour ressortir les actions prioritaires;
- repérer les verbes d'action qui permettent au récit d'avancer.

Temps du récit et temps de l'histoire

Le **temps du récit**, aussi appelé temps de la narration, est le temps que prend le narrateur pour raconter un événement donné, une action accomplie. Ce temps peut facilement se mesurer en nombre de lignes, de paragraphes, de pages ou de chapitres.

Le **temps de l'histoire** est le temps au cours duquel s'est déroulé l'événement ou l'action en question. Cet événement ou cette action peut se mesurer en minutes, en heures, en jours, en mois ou en années. Divers rapports sont possibles entre les deux temps :

temps du récit = temps de l'histoire;
temps du récit > temps de l'histoire;
temps du récit < temps de l'histoire.

Éléments du discours qui permettent de repérer les parties dialoguées

- les tirets;
- les deux points;
- les guillemets;
- les incisives : affirma la jeune fille, précise le vendeur, répliqua la directrice, etc.;
- les majuscules;
- l'identification des personnages;
- les verbes déclaratifs: affirmer, répéter, préciser, proclamer, etc.

À l'aide d'extraits de textes produits par les élèves, il serait utile d'identifier les phrases ou parties de phrases qui introduisent les dialogues et de varier les paroles dialoguées.

Situation initiale

La **situation initiale de la nouvelle littéraire**, toujours brève, évoque l'époque où se déroule l'histoire, situe le cadre général qui renseigne sur les coutumes, les moeurs et le contexte social ou culturel de l'histoire racontée. La situation initiale présente habituellement les personnages qui seront en action, en particulier le personnage principal; on fait mention de son nom, on décrit son état affectif, psychologique ou mental et on fournit diverses caractéristiques de nature à faire ressortir les éléments de l'action qui va se dérouler. Ordinairement, les détails fournis sont nécessaires à la compréhension du rôle joué dans le récit par chaque personnage.

La **situation initiale du roman**, appelée aussi **ouverture**, fournit, comme celle de la nouvelle littéraire, tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension de l'action. Il est aussi possible dans cette forme de récit de retrouver l'atmosphère de l'œuvre et les indices du conflit qui va faire l'objet du roman.

Élément déclencheur

L'**élément déclencheur**, aussi appelé **élément perturbateur**, est un événement, un élément naturel, un fait cocasse ou insolite qui vient modifier ou perturber la situation initiale. Ce peut être un accident, l'arrivée d'une tierce personne, une tempête, un incendie, un coup de téléphone, une visite impromptue, etc. Il peut arriver que le lieu, le temps et les autres circonstances qui entourent l'action soient présentés sous l'angle de la menace et constituent l'élément perturbateur, c'est-à-dire qu'ils représentent un danger réel pour les personnages du récit.

Situation finale

La **situation finale de la nouvelle littéraire**, aussi appelée **dénouement**, est ordinairement brève, claire, mais elle n'est pas prévisible; ce dénouement se présente souvent comme une **chute inattendue**, un effet de choc. Dans ce type de récit, la situation finale met généralement l'accent sur la situation affective ou psychologique du personnage principal (son bonheur ou son malheur).

Dans le roman, la situation finale présente l'état des personnages une fois les transformations faites et propose un nouvel ordre des choses. Le roman se termine ordinairement par un changement dans la situation du personnage principal qui a résolu, d'une manière ou d'une autre, son conflit.

Éléments du schéma narratif

L'analyse de plusieurs nouvelles littéraires et de différents romans permet d'observer les trois grandes étapes du déroulement de ces formes de discours. Pour l'apprentissage de l'écriture, il est important que les élèves mettent en application le schéma narratif classique, même si parfois certains récits s'écartent quelque peu de l'ordre de ces éléments. Il peut être pertinent, comme activité préalable d'écriture, de transformer une nouvelle littéraire, un chapitre ou une partie d'un roman par l'ajout ou par le retrait d'une ou de plusieurs péripéties.

Nouvelle littéraire

AVANT	situation affective ou psychologique initiale dans laquelle se retrouve le personnage principal (état d'équilibre);
PENDANT	— événement perturbateur qui modifie cette situation (menace); — péripéties (actions);
APRÈS	situation affective ou psychologique finale du personnage principal (bonheur ou malheur); cette situation constitue souvent un dénouement inattendu, un effet de choc (chute imprévisible).

Roman

AVANT	situation affective ou psychologique initiale dans laquelle se retrouve le personnage principal (état d'équilibre);
PENDANT	— événement perturbateur qui modifie cette situation (menace); — péripéties (actions); — résultat;
APRÈS	situation affective ou psychologique finale du personnage principal (bonheur ou malheur); cette situation permet le rétablissement de l'équilibre initial.

Éléments qui permettent de bien définir un mot, un groupe de mots ou une expression

- le contexte social ou culturel;
- la situation de communication;
- le type de personnages en action;
- le sujet traité;
- le vocabulaire en usage;
- les destinataires.

Il est nécessaire que les élèves éliminent les termes impropres et toutes les expressions non pertinentes. Il est aussi important qu'ils choisissent les mots justes et précis, afin de donner à leur récit un caractère de vraisemblance.

L'adjectif qualificatif à valeur informative et à valeur expressive

Il est important que les élèves emploient des **adjectifs qualificatifs** qui servent à **préciser l'information** apportée par le nom; c'est sa **valeur informative**. Cependant, dans certaines situations où les sentiments revêtent une plus grande importance que l'information, l'adjectif qualificatif sert plutôt à exprimer des émotions, des sentiments et des jugements; c'est sa **valeur expressive**.

Sortes d'adjectifs qualificatifs employés pour caractériser les lieux, les objets, les personnages et leurs attitudes

- mélioratifs (appréciatifs);
- péjoratifs (dépréciatifs).

Pronoms de la 3^e personne pour la narration

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis,

Il est aussi possible d'écrire un récit à la première personne (JE). Les personnes grammaticales utilisées dans les dialogues doivent tenir compte des personnages mis en cause.

Temps verbaux du premier plan (événements principaux du récit)

- passé simple;
- passé antérieur.

Temps verbaux de l'arrière-plan (description des lieux, des personnages et des événements secondaires)

- imparfait;
- plus-que-parfait.

Lorsqu'un récit est écrit au présent, il y a lieu aussi de distinguer les actions principales des actions secondaires.

Il est important que les élèves vérifient si les temps verbaux employés correspondent à l'ordre qu'ils veulent donner à leur récit: ordre chronologique ou ordre rétrospectif.

Modes employés

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif. Dans les parties dialoguées, l'impératif est souvent utilisé.

Éléments constitutifs de la phrase simple

- le sujet appelé GS (groupe-sujet);
- le verbe conjugué appelé GV (groupe-verbe);
- le complément appelé GC (groupe-complément);
- l'attribut appelé GA (groupe-attribut).

Structures possibles de la phrase simple

- avec ou sans sujet;
- avec verbe actif suivi ou non d'un complément d'objet;
- avec verbe impersonnel;
- avec ou sans complément circonstanciel;
- avec attribut.

Éléments de la phrase complexe

- la proposition principale;
- les propositions indépendantes;
- les propositions subordonnées.

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Il est pertinent que les élèves varient les types de phrases et retravaillent celles qui ne cadrent pas avec l'ensemble de la nouvelle littéraire ou du roman.

Coordination et juxtaposition

La coordination et la juxtaposition sont deux moyens de joindre des mots ou des propositions de même nature ou de même fonction.

La coordination exige des conjonctions de coordination. La juxtaposition exige la virgule, le point-virgule et les deux points.

Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase

- les pronoms;
- les articles définis et indéfinis;
- les adjectifs qualificatifs à valeur informative;
- les adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux et indéfinis;
- les types de phrases;
- les temps et les modes des verbes;
- les structures de la phrase à plusieurs propositions;
- la syntaxe de la phrase interrogative et de la phrase négative;
- les éléments de coordination et de juxtaposition;
- les styles direct et indirect.

Paragraphes

Une attention spéciale doit être apportée à la notion de paragraphes, notion à lier aux aspects importants développés dans le texte. L'observation du comportement des lecteurs a démontré qu'un texte sans paragraphes était moins lisible. Il importe cependant de ne pas les multiplier, mais de regrouper les éléments cohérents en paragraphes logiques, bien liés les uns aux autres.

Signes de ponctuation

- la virgule;
- le point-virgule;
- le point;
- le point d'interrogation;
- le point d'exclamation;
- les deux points;
- les points de suspension;
- les tirets;
- les guillemets;
- les parenthèses;
- les crochets.

Il est important de vérifier les signes de ponctuation qui introduisent aux dialogues: les deux points, les tirets et les guillemets. L'utilisation des incises fait aussi partie des dialogues. De plus, il importe que les élèves reconnaissent la pertinence de l'utilisation de l'alinéa et établissent un lien entre son emploi et la notion de paragraphe.

Procédés d'écriture

- l'énumération;
- la comparaison;
- la description;
- la répétition;
- la périphrase;
- la gradation;
- le contraste;
- l'inversion;
- la personnification;
- l'apostrophe;
- l'ellipse;
- la litote;
- la métaphore.

Les élèves doivent utiliser différents procédés d'écriture. Il importe cependant de ne pas les inciter à utiliser ces procédés en abondance, car l'intention, louable en soi, risquerait d'alourdir le texte.

Résultat d'apprentissage général

7 L'élève doit pouvoir écrire un article critique sur un événement d'actualité culturelle ou artistique afin d'informer et de faire connaître son opinion sur le sujet.

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève doit pouvoir :

Situation de communication

7.1 * choisir un sujet de nature à intéresser le destinataire;

7.2 * choisir un sujet qui permet l'expression d'opinions face à un événement culturel ou artistique;

7.3 * tenir compte des destinataires;

7.4 * donner des explications claires, précises et suffisantes qui permettent aux destinataires de bien comprendre le sujet traité;

7.5 * exprimer clairement son opinion sur le sujet traité;

7.6 * développer différents aspects;

7.7 ** exprimer ses opinions avec nuance;

7.8 * utiliser la variété de langue qui convient à ce type de texte;

7.9 * utiliser des stratégies qui permettent de mieux convaincre le destinataire;

Fonctionnement du discours

7.10 * préciser le sujet du texte critique;

7.11 * annoncer les aspects qui seront abordés dans le texte;

7.12 * adopter un point de vue;

7.13 * respecter la structure du texte critique;

7.14 ** utiliser une argumentation qui permet de convaincre les destinataires du bien-fondé du point de vue adopté;

7.15 ** présenter l'information et les arguments qui facilitent la compréhension du texte; (dimensions informative et critique)

7.16 ** utiliser les éléments du discours qui facilitent le passage d'une partie à une autre;

7.17 ** s'assurer que les divisions utilisées permettent une meilleure compréhension du discours;

A
R
T
I
C
L
E

C
R
I
T
I
Q
U
E

Fonctionnement de la langue		A R T I C L E C R I T I Q U E
7.18 *	éliminer les archaïsmes, les régionalismes et les anglicismes;	
7.19 **	employer un vocabulaire précis, vivant, varié et de nature à révéler l'opinion;	
7.20 *	utiliser des adjectifs qualificatifs et des adverbes qui révèlent l'opinion;	
7.21 **	conjuguer les verbes aux temps et aux modes qui conviennent;	
7.22 *	construire des phrases dont la structure correspond à la syntaxe française;	
7.23 *	diviser le texte en paragraphes bien structurés;	
7.24 **	employer des procédés d'écriture variés;	
Orthographe		
7.25 *	respecter les contraintes de l'orthographe d'usage ainsi que l'orthographe grammaticale.	

Profil de compétence

À la fin de la 11 ^e année...			
Acceptable / cours modifié	Acceptable / cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>7. L'élève rédige un article critique dans lequel il informe sur un sujet et émet son opinion. Il réussit à convaincre ses destinataires du bien-fondé de son point de vue. Il utilise des types d'arguments variés. Il utilise une langue correcte mais se limite au vocabulaire le plus usuel.</p>	<p>7. L'élève rédige un article critique dans lequel il informe sur un sujet et émet son opinion. Il réussit à convaincre ses destinataires du bien-fondé de son point de vue. Il utilise des types d'arguments variés qui appuient son point de vue. Il utilise un vocabulaire précis. Il respecte les règles de la syntaxe et de l'orthographe.</p>	<p>7. L'élève rédige un article critique dans lequel il informe sur un sujet et émet son opinion de façon claire et nuancée. Il réussit à convaincre ses destinataires du bien-fondé de son point de vue. Il utilise des types d'arguments variés qui appuient son point de vue et incite à l'action. Il utilise un vocabulaire précis, vivant et varié. Il respecte les règles de la syntaxe et de l'orthographe.</p>	<p>7 L'élève rédige un article critique dans lequel il informe sur un sujet et émet son opinion de façon claire et nuancée. Il réussit à convaincre ses destinataires du bien-fondé de son point de vue à l'aide d'arguments solides et de justifications judicieuses. Il utilise un vocabulaire précis, vivant et varié. Il respecte toujours les règles de la syntaxe et de l'orthographe.</p>

Contenu

Moyens qui permettent de bien choisir un sujet

- l'énumération d'événements culturels ou artistiques susceptibles d'être analysés et critiqués;
- l'inventaire des raisons qui favorisent tel événement culturel ou artistique plutôt que tel autre;
- l'expression des opinions face au sujet choisi;
- la caractérisation des personnes, des événements, des lieux et des objets qui illustrent le sujet;
- la cueillette des informations à communiquer;
- l'écoute de l'événement ou l'assistance à sa représentation;
- le choix des aspects à présenter;
- la connaissance du sujet par les destinataires.

Éléments du discours qui révèlent l'intention de faire connaître ses opinions

- le sujet même;
- le titre;
- l'événement culturel ou artistique lui-même;
- l'annonce claire et précise de faire connaître son opinion sur une manifestation culturelle ou artistique;
- la présence de nombreux renseignements sur la manifestation culturelle ou artistique;
- l'expression explicite de sentiments, d'opinions et de jugements sur le sujet;
- les articulations du sujet: aspects abordés, division en parties et marqueurs de relation.

Éléments du discours qui révèlent l'identité des destinataires

- le titre et le sous-titre;
- le sujet même;
- les pronoms (personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs et indéfinis);
- les mots mis en apostrophe;
- le vocabulaire et les variétés de langue;
- les allusions et les sous-entendus;
- les références personnelles: le nom des personnes, leur appartenance à un groupe, etc.;
- les appositions.

Facteurs qui mettent en évidence les caractéristiques des destinataires

- l'âge, le sexe, la scolarité et l'occupation;
- l'appartenance à un groupe ou à un organisme particulier;
- la connaissance et l'intérêt face au sujet traité.

Éléments du discours qui peuvent créer l'intérêt

- le choix de l'événement culturel ou artistique;
- la sélection des aspects traités;
- l'utilisation d'expressions qui interpellent les destinataires : emploi du vous, mots mis en apostrophe, allusion à des faits, à des événements connus et à des personnes en vue dans le milieu;
- le recours à des exemples, à des témoignages et à l'humour.

Éléments du discours qui servent à révéler l'expression d'opinions

- le nom commun et le nom propre;
- l'adjectif qualificatif (mélioratif ou péjoratif), possessif, démonstratif, numéral et indéfini;
- le complément du nom et le complément du verbe;
- le verbe expressif;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- le pronom (personnel, démonstratif, possessif, relatif et indéfini);
- la subordonnée relative et la subordonnée conjonctive;
- l'exclamatif, le comparatif et le superlatif;
- des expressions du type: je crois que, je pense que, à mon avis, selon moi, d'après moi, je suis d'avis que, etc.

Éléments du discours qui servent à nuancer des opinions

- les synonymes;
- les antonymes;
- les adverbes.

À l'aide de plusieurs textes ou d'une série d'exemples puisés dans des textes écrits par les élèves, il serait important de découvrir dans quelle mesure les éléments du discours (synonymes, antonymes, adverbes, etc.) servent à révéler des sentiments favorables ou défavorables, une attitude positive ou négative à l'égard des personnes, des événements ou des objets.

Qualité des informations

En plus de l'expression d'opinions sur le sujet traité, un texte critique doit fournir aussi, d'une façon claire et précise, des informations sur des personnes, des événements, des lieux et des objets qui font partie de l'univers du sujet abordé, et ce, en fonction des destinataires.

Éléments du discours qui précisent les informations

- le nom commun;
- le nom propre;
- l'adjectif qualificatif à valeur informative;
- l'adjectif numéral;
- le complément du nom;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- le pronom (personnel, possessif, démonstratif, relatif et indéfini);
- le verbe informatif;
- le complément du verbe;
- l'apposition;
- l'incise;
- la subordonnée relative et la subordonnée conjonctive.

Variété de langue

L'article critique emprunte ordinairement la langue correcte, voire soutenue.

Stratégies ou moyens utilisés pour convaincre les destinataires

- les faits;
- les données statistiques;
- les références qui font autorité;
- les exemples;
- les descriptions;
- les comparaisons;
- les photographies, les graphiques, les tableaux.

Précision du sujet

L'article critique est essentiellement un **commentaire** sur une manifestation dans un domaine culturel ou artistique: littérature, cinéma, théâtre, chanson, peinture, musique, arts visuels ou spectacles de toutes sortes.

Éléments du discours qui précisent le sujet de l'article

- le titre et les sous-titres;
- certains mots de la première partie;
- les aspects abordés;
- les informations données;
- les opinions émises;
- le point de vue défendu;
- le jugement global présenté.

Point de vue

Le point de vue, c'est la prise de position adoptée face à l'événement culturel ou artistique présenté. Le point de vue peut être :

- favorable: POUR
- défavorable: CONTRE
- nuancé: POUR et CONTRE.

Organisation de l'argumentation

- le point de vue peut précéder ou suivre les arguments;
- le point de vue peut être explicite ou implicite (sous-entendu);
- les arguments peuvent être présentés en parallèle: les **pour** d'un côté, les **contre** de l'autre ou dans des rapports d'alternance ou même d'addition.

Ordre et force des arguments

- ordre croissant: du plus faible au plus fort;
- ordre décroissant: du plus fort au plus faible;
- ordre nestorien: les arguments les plus forts au début et à la fin, les plus faibles, au centre.

À l'aide de plusieurs extraits d'articles critiques, il serait important que les élèves découvrent l'ordre dans lequel les arguments apparaissent et l'importance qu'on leur accorde en raison de la place qu'ils occupent dans l'article.

Éléments du discours qui permettent le passage d'une partie à une autre

- le titre;
- les aspects traités;
- les marqueurs de relation: premièrement, deuxièmement, puis, d'abord, ensuite, après...;
- la juxtaposition et la coordination des phrases;
- la subordination;
- les phrases charnières.

Marqueurs de relation et rapports établis

Les marqueurs de relation sont des mots ou des groupes de mots (adverbes, conjonctions de coordination et conjonctions de subordination, etc.) qui mettent en évidence les rapports qui unissent les arguments entre eux ou avec le point de vue adopté.

Marqueurs de relation

Et, de plus, en outre...
Parce que, attendu que, car...
Comme, ainsi que, de même que...
Si, dans l'hypothèse où, en admettant que...
Cependant, mais, par ailleurs, bien que...
Donc, par conséquent, c'est pourquoi...
Car, c'est-à-dire, à savoir...
Par exemple, notamment, à savoir...
Alors, ensuite, puis...

Rapports

Addition
Cause
Comparaison
Condition ou supposition
Concession ou opposition
Conclusion ou conséquence
Explication
Illustration
Temps
Etc.

Structure de l'article critique

L'article critique comprend ordinairement trois parties distinctes :

- l'**introduction**, brève et précise, qui comprend deux aspects :
 1. le **sujet amené**: rappel et mise en évidence de l'événement culturel ou artistique à l'origine de l'article;
 2. le **sujet posé**: énoncé du point de vue adopté et de l'évaluation globale de l'événement.

Il est aussi possible, dans un troisième temps, d'annoncer les aspects qui seront traités dans le développement: c'est le **sujet divisé**.

- le **développement**, coeur de l'article critique, qui analyse dans le détail composante de l'événement ou de la manifestation sous divers aspects, en particulier :
 - sujet choisi;
 - qualité du texte;
 - jeu des comédiens (pour le théâtre), des acteurs (pour le cinéma);
 - qualité de la mise en scène: décors, costumes, musique, éclairage;
 - place occupée par l'événement, etc.

Pour chaque aspect analysé, il est important de retrouver le point de vue adopté puisque c'est l'essence même de la critique.

- la **conclusion**, brève et concise, qui, d'une part, clôt le sujet et, d'autre part, lui redonne souvent un nouveau départ; la conclusion comprend ordinairement deux aspects :
 1. le **retour : synthèse** du point de vue adopté par la ou le critique ou évaluation globale de la manifestation culturelle ou artistique;
 2. l'**ouverture** : proposition d'amélioration de l'événement décrit ou mise en perspective du produit culturel ou artistique présenté face aux autres manifestations de ce genre.Il est à noter que certains articles critiques s'écartent quelque peu de ce plan type. Il s'agit alors d'observer la structure adoptée par des critiques d'expérience.

Éléments qui permettent de bien définir un mot, un groupe de mots ou une expression

- le contexte;
- la situation de communication;
- le sujet traité;
- les aspects abordés;
- les destinataires;
- le vocabulaire en usage.

Il est nécessaire que les élèves éliminent les termes impropres, les anglicismes et toutes les expressions non pertinentes. Il est aussi important qu'ils emploient les mots justes et précis.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

Adjectifs qui servent à l'expression d'opinions

- qualificatifs à valeur expressive;
- démonstratifs;
- possessifs;
- numéraux;
- indéfinis.

Types de phrases

- déclarative;
- impérative;
- interrogative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative
- négative

Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase

- les pronoms;
- les articles définis et indéfinis;
- les adjectifs qualificatifs à valeur informative et à valeur expressive, les adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux et indéfinis;
- les types de phrases : déclarative, impérative, interrogative et exclamative;
- les temps et les modes des verbes.

Caractéristiques de la phrase expressive

Il est important que les élèves utilisent des phrases expressives qui permettent l'expression d'opinions sur le sujet traité.

La phrase expressive se caractérise par :

- la présence du je, me, moi, nous ou vous;
- toutes les expressions qui révèlent les traits de la personnalité de l'émetteur;
- les adjectifs qualificatifs à valeur expressive: adjectifs appréciatifs ou dépréciatifs;
- les attributs qui expriment des émotions, des attitudes, des sentiments, des opinions ou des comportements;
- la présence des destinataires: vous, vous toutes et tous, etc.;
- les expressions qui expriment un point de vue personnel : à mon avis, d'après moi, pour ce qui est de moi, selon moi, quant à moi, etc.;
- l'emploi de verbes qui expriment des émotions, des sentiments, des opinions, des jugements et des critiques: je pense que, je préfère, j'aime, je n'apprécie pas, je désire, je crois que...;
- le vocabulaire expressif qui donne à la communication
- une valeur appréciative;
- l'interjection et l'exclamation;
- l'apposition.

Temps et modes utilisés dans l'expression d'opinions

Les temps les plus employés pour exprimer des émotions, des sentiments ou des opinions sont le présent, le passé composé et le futur; l'imparfait et le passé simple peuvent aussi être utilisés.

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif.

8	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>L'élève doit pouvoir écouter ou regarder un message publicitaire afin de s'informer sur un produit en vue de faire un choix.</p>
----------	--

Résultats d'apprentissage spécifiques	
L'élève doit pouvoir :	
Situation de communication	M E S S A G E P U B L I C I T A I R E
8.1 * découvrir l'intention de communication du message publicitaire;	
8.2 ** exprimer l'intention de communication;	
8.3 * identifier le produit (démarche, service ou organisme) à vendre ou à promouvoir;	
8.4 * juger de l'intérêt et de l'attrance du message publicitaire ;	
8.5 * relever les éléments de mise en scène ou de mise en page qui révèlent l'intention de communication;	
8.6 ** juger si les informations fournies sur le produit sont objectives ou subjectives;	
8.7 ** juger de la pertinence et de la valeur des arguments utilisés pour inciter à l'action;	
8.8 ** relever les mots, les groupes de mots et les expressions qui servent à mettre en évidence le produit et qui incitent à l'action;	
8.9 * dire si le média choisi pour présenter le message publicitaire incite davantage à l'action;	
8.10 * identifier l'origine du message publicitaire;	
8.11 * découvrir les destinataires du message publicitaire;	
8.12 ** juger si le message tient compte des destinataires;	
8.13 ** relever les éléments du discours qui établissent un lien avec les destinataires;	
8.14 * identifier ce qui révèle le contexte social ou culturel dans lequel le message a été produit;	
8.15 * découvrir ce que rappellent ou évoquent les personnes, les actions, les lieux ou les objets mentionnés;	
8.16 * dire dans quelle mesure les personnes, les événements, les lieux et les objets représentés correspondent aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets rencontrés dans la réalité ;	
8.17 ** relever les indices qui révèlent les valeurs véhiculées;	
8.18 ** découvrir les valeurs véhiculées;	
8.19 * dire si les valeurs véhiculées dans le message publicitaire correspondent aux valeurs personnelles ;	

8.20 **	relever, s'il y a lieu, les habitudes, les attitudes et les comportements que le message publicitaire vise à modifier;
8.21 *	découvrir la variété de langue employée;
8.22 **	dire si la variété de langue convient à ce type de communication;
8.23 *	comparer les messages écoutés, vus ou lus;
Fonctionnement du discours	
8.24 *	relever les caractéristiques du produit présenté;
8.25 *	observer dans quelle mesure le message publicitaire fait référence à des faits précis et à des personnes connues;
8.26 *	découvrir les fonctions du titre du message publicitaire;
8.27 *	relever, s'il y a lieu, le slogan publicitaire et dire dans quelle mesure il apporte de l'information;
8.28 ***	découvrir l'approche utilisée et repérer, s'il y a lieu, l'atmosphère qui se dégage;
8.29 *	établir un lien entre les aspects graphiques, sonores ou visuels utilisés pour rendre le produit désirable;
8.30 **	découvrir, s'il y a lieu, l'importance accordée aux graphiques, aux schémas ou aux tableaux qui accompagnent le message publicitaire;
8.31 *	relever les stratégies discursives utilisées pour mettre en évidence le message publicitaire;
8.32 *	dégager la structure de cette forme de texte;
8.33 *	découvrir les arguments d'autorité utilisés pour promouvoir le produit;
8.34 *	relever les mots et expressions qui servent à persuader le public ciblé;
Fonctionnement de la langue	
8.35 *	explicitier le sens des mots, des groupes de mots ou des expressions en tenant compte du contexte;
8.36 *	identifier, s'il y a lieu, les régionalismes, les archaïsmes et les mots formés à l'aide de préfixes ou de suffixes;
8.37 *	dire si le vocabulaire utilisé tient compte de l'intention d'inciter les destinataires à se procurer le produit en question;
8.38 **	relever, s'il y a lieu, les procédés d'écriture utilisés dans ce type de communication;
8.39 *	justifier si l'emploi des types et des formes de phrases convient à ce genre de texte,
8.40 **	justifier l'emploi de certains temps et modes verbaux;
8.41 *	observer dans quelle mesure les éléments prosodiques utilisés maintiennent l'intérêt des destinataires et facilitent la compréhension du message publicitaire
8.42 *	observer dans quelle mesure l'utilisation des éléments prosodiques met en évidence le produit ;
8.43 *	relever, s'il y a lieu, les indices non verbaux qui permettent une meilleure réception du message publicitaire.

Profil de compétence

À la fin de la 11 ^e année...			
Acceptable / cours modifié	Acceptable / cours régulier	Attendu	Supérieur
8. L'élève démontre qu'il comprend les messages publicitaires et il en dégage l'intention. Il indique si les valeurs véhiculées correspondent aux siennes. Il identifie certains mots et expressions utilisés pour mettre le produit en valeur et convaincre les destinataires.	8. L'élève démontre qu'il comprend les messages publicitaires et il en dégage l'intention. Il distingue l'information objective du point de vue subjectif et relève les valeurs véhiculées. Il identifie les mots et expressions utilisés pour mettre le produit en valeur et convaincre les destinataires.	8. L'élève démontre qu'il comprend les messages publicitaires et il en dégage l'intention. Il distingue l'information objective du point de vue subjectif et relève les valeurs véhiculées. Il apprécie les mots et expressions utilisés pour mettre le produit en valeur et convaincre les destinataires.	8. L'élève démontre qu'il comprend les messages publicitaires et il en dégage l'intention. Il distingue l'information objective du point de vue subjectif et relève les valeurs véhiculées. Il apprécie les mots et expressions utilisés pour mettre le produit en valeur et convaincre les destinataires.

Contenu

Intention de communication

Le message publicitaire (texte, illustration et trame sonore) est une communication qui vise à exercer une action sur un public cible à des fins prioritairement commerciales. En effet, le premier mobile de cette communication à caractère incitatif est la modalité mercantile (la promotion ou la vente) qui s'organise autour d'un produit (démarche, service ou organisme). Le rôle du message publicitaire consiste donc à stimuler la consommation par l'information, la séduction et la persuasion. La personne qui écoute, qui regarde ou qui lit ce type de discours le fait avec l'intention de s'informer avant d'acquiescer un bien, de recourir à un service ou à un organisme, d'effectuer une démarche ou d'adopter un comportement. Il s'agit alors pour le publiciste de FAIRE CROIRE aux consommateurs que le produit (démarche, service ou organisme) proposé comblera un MANQUE et répondra à toutes les attentes.

Éléments de mise en scène ou de mise en page qui permettent de découvrir l'intention de communication

- le titre;
- le ou les sous-titres;
- les références à des personnalités connues, à des vedettes ou à des noms de lieux familiers;
- la syntaxe «accrocheuse» : le recours aux figures de style, le discours rapporté, etc.;
- les éléments prosodiques : prononciation, intonation, débit et volume;
- la qualité de la narration;
- les tons utilisés;
- les témoignages de personnes crédibles ou de spécialistes;
- le choix des photos, des graphiques ou des schémas;
- les effets sonores.

Éléments du discours qui mettent en évidence le produit et qui incitent à l'action

- les noms, les adjectifs qualificatifs, les verbes et les adverbes qui mettent en évidence la valeur méliorative du produit (démarche, service ou organisme) en question;
- les comparatifs et les superlatifs;
- les champs lexicaux (ensembles de mots qui désignent les mêmes notions, les mêmes réalités ou qui caractérisent le même produit (démarche, service ou organisme));
- les formules impératives;
- les mots du discours qui établissent les rapports avec les destinataires : pronoms et adjectifs de la 2e personne, formules exclamatives ou interrogatives, apostrophes, etc. ;
- le vocabulaire: mots courts, simples, précis et courants;
- la structure des phrases: respect de la structure simple des phrases : sujet-verbe-complément;
- les marqueurs de relation : en effet, parce que, à cause de, c'est pourquoi, par conséquent, toutefois, malgré, etc.;
- les jeux de mots, les assonances et les allitérations;
- les figures de style: l'énumération, la métaphore, la métonymie, le contraste, l'hyperbole, l'onomatopée, etc.;
- les procédés discursifs: l'informatif, le descriptif, l'explicatif, l'analytique, le dramatique, le poétique, l'incitatif ou l'argumentatif;
- la structure du texte (ordinairement des paragraphes courts liés entre eux dans la relation de cause à effet) ;
- les éléments graphiques, visuels ou sonores employés : photos, dessins, graphiques, schémas, procédés de mise en relief, choix des caractères (leur grosseur et leur couleur), souligné, italique, capitales, genre de plans et mise en page;
- les éléments prosodiques (prononciation, débit, intonation et volume), le type de narration, le thème musical, etc.

Éléments du discours qui permettent d'identifier l'origine du message publicitaire

- le nom et les titres de compétence de l'agence publicitaire;
- le nom de l'entreprise (fabrication et distribution) ;
- le logo et la signature de l'entreprise;
- la mention du lieu de fabrication ou de distribution;
- la date de fabrication ou de commercialisation;
- l'environnement : lieu, décor, pièce, etc.;
- l'utilisation de personnalités connues ou de vedettes;
- les noms de villes ou de pays;
- le contexte social ou culturel.

Éléments du discours qui permettent d'identifier les destinataires

- le produit présenté ;
- les pronoms (personnels, possessifs, démonstratifs et relatifs);
- les temps et les modes des verbes;
- les mots mis en apostrophe et les adresses aux consommateurs;
- le vocabulaire;
- les variétés de langue;
- les allusions et les sous-entendus;
- les références à des situations passées, présentes ou futures;
- les formules exclamatives et interrogatives;
- les références à des personnalités et à des vedettes;
- les caractères typographiques et la mise en page du message;
- les photos, les graphiques, les schémas ou les tableaux;
- le thème musical et la trame sonore.

Éléments du discours qui permettent de situer l'époque, le contexte social ou culturel

- les dates;
- les noms de personnes, de familles et de peuples;
- les indications de villes, de régions et de pays;
- la description et les caractéristiques des mœurs et des coutumes de l'époque;
- les faits historiques, les manifestations sociales ou culturelles;
- les caractéristiques et le comportement des personnes mises en évidence ;
- la place occupée dans le marché par le produit (démarche, service ou organisme);
- l'identification de l'agence publicitaire.

Valeurs véhiculées

Les messages publicitaires sont le plus souvent axés sur les besoins; ils visent tous à les combler et à répondre aux attentes des consommateurs. Ces besoins sont la santé, la jeunesse, la beauté, le charme, l'amitié, l'amour, l'évasion, le rêve, le bonheur, l'excellence, l'amour de la famille, la rapidité, l'originalité, la propreté, l'efficacité, le pouvoir, l'influence, le prestige, l'élégance, la richesse, le statut social, etc.

Variétés de langue

- populaire;
- familière;
- correcte;
- soutenue (recherchée).

La plupart des messages publicitaires sont écrits en langue familière ou en langue correcte afin de mieux faire ressortir, pour l'ensemble de la population, le produit (démarche, service ou organisme) présenté. Cependant, il arrive parfois que la langue populaire soit employée pour la création de slogans qui inventent des mots nouveaux ou des expressions inusitées.

En publicité, on veut toujours étonner et attirer l'attention des destinataires sur l'image de marque du produit présenté afin que les consommateurs puissent s'identifier à celui-ci. Une variété de langue trop recherchée peut éloigner le public non spécialisé. La langue soutenue est souvent réservée à la publicité destinée à des spécialistes.

Éléments du discours qui informent sur le produit (démarche, service ou organisme)

- le nom et la marque de fabrication;
- les dimensions (forme, poids, couleur et taille) et les accessoires;
- le modèle et le logo;
- le lieu de fabrication et la firme conceptrice;
- la nouveauté et l'originalité;
- le prix et la durée;
- le public visé;
- les qualités et les avantages;
- le mode d'emploi ;
- la rentabilité et l'efficacité;
- les points de vente.

Fonctions principales du titre

Les qualités principales du titre d'un message publicitaire sont la clarté, la précision et la netteté. Il doit aussi promettre un avantage et offrir des conseils pratiques aux consommateurs.

Le titre d'une annonce publicitaire doit jouer un triple rôle :

- piquer la curiosité;
- présenter le produit;
- s'adresser au public cible.

Éléments du discours qui mettent en évidence le titre

- la place du titre sur l'affiche ou à l'écran;
- la grosseur, la disposition et la couleur des caractères;
- la syntaxe « accrocheuse » :
- le recours aux figures de styles,
- le discours rapporté, etc.;
- les mots évocateurs et les chiffres impressionnants;
- les éléments graphiques, sonores ou visuels;
- les éléments prosodiques : prononciation, intonation, débit et volume;
- la musique d'accompagnement;
- le caractère de nouveauté et la qualité de l'information;
- l'identification du public cible.

Slogan publicitaire

Il arrive parfois que le titre serve aussi de slogan. Dans certaines annonces publicitaires, le slogan se retrouve à la toute fin du texte; il est souvent une incitation à l'achat ou à la participation, une mise en évidence du produit (démarche, service ou organisme) ou une affirmation qui fait choc.

Approches conceptrices

Diverses approches peuvent être utilisées pour la conception d'un message publicitaire. Le concepteur choisit une façon de présenter le message publicitaire selon l'aspect qu'on veut faire ressortir :

- humoristique;
- fictive ou fantaisiste;
- narrative;
- scientifique;
- descriptive;
- incitative;
- argumentative.

Ressources graphiques, sonores ou visuelles

Il est important que les élèves découvrent les composantes graphiques, sonores ou visuelles qui constituent les messages publicitaires publiés dans les journaux ou dans les revues ou présentés à la radio et à la télévision. L'étude des images télédiffusées fournira l'occasion d'initier les élèves aux divers plans de caméra : plan d'ensemble (paysage, décor), plan moyen (personnage en action), gros plan (visage d'une personne, objet dans toute sa dimension), plan américain (personnage de près), etc.

À l'aide de plusieurs messages publicitaires présentés dans différents médias, il serait pertinent que les élèves les comparent sous de multiples aspects :

- titre, sous-titre et slogan;
- aspects présentés;
- approche conceptrice ;
- rôle des ressources graphiques, sonores ou visuelles;
- structure.

Stratégies discursives

Le message publicitaire peut emprunter diverses formes de discours pour mettre en évidence le produit (démarche, service ou organisme) à promouvoir ou à vendre et ce, dans le but de sensibiliser les destinataires :

- le descriptif (description du produit et énumération de ses qualités) ;
- le narratif (histoire racontée sur l'utilisation du produit avec dramatisation et témoignages);
- le démonstratif (énumération de faits ou présentation de l'objet et de son mode d'emploi) ;
- l'argumentatif (présentation d'arguments pour convaincre du bien-fondé du produit ou pour combattre certains préjugés);
- l'incitatif (invitation immédiate à l'achat et présentation des aspects positifs du produit).

La plupart des messages publicitaires utilisent plusieurs stratégies discursives. Ainsi, on peut décrire le produit (démarche, service ou organisme) et présenter en même temps des arguments en faveur de son utilisation.

Structure du message publicitaire

Cette forme de discours renferme ordinairement deux grandes parties: un **texte parlé** ou **écrit** et un **visuel**.

Le **texte parlé ou écrit** constitue une part importante du message; habituellement, ce texte décrit le produit en question, présente ses principales caractéristiques, fournit le mode d'emploi, énonce les raisons qui justifient sa promotion ou son achat; il renferme souvent des incitations directes pour l'acquisition du produit (démarche, service ou organisme). Le texte parlé ou écrit comprend ordinairement les éléments suivants :

- un **titre** (aussi appelé accroche) qui vise à piquer la curiosité des destinataires et qui incite à écouter, à regarder ou à lire ce qui suit;
- un **sous-titre** qui met en évidence une ou des caractéristiques du produit (démarche, service ou organisme); il arrive parfois que certaines annonces utilisent plusieurs sous-titres qui découpent le texte écrit et permettent ainsi un repos ou une pause;
- un **logo** (ou **sigle**) qui présente la marque du produit ou de l'entreprise;
- une **signature**, qui, placée près de la marque, identifie et caractérise l'entreprise, le service ou l'organisme;

Le **visuel** peut emprunter la forme d'une photo, d'un graphique, d'un schéma ou d'un tableau. Cette forme de texte présente l'une ou l'autre des facettes suivantes :

- illustration du produit lui-même;
- usage qu'on fait du produit;
- gens en train d'utiliser le produit;
- attitudes de satisfaction obtenue à la suite de son usage.

Si le message publicitaire est présenté à la radio ou à la télévision, il importe de tenir compte de la qualité de la bande sonore (musique, narration, etc.) et des images utilisées.

À l'aide de plusieurs annonces publicitaires présentées dans les journaux, à la télévision ou à la radio, il serait intéressant que les élèves les comparent pour en dégager la structure. Il leur sera alors possible de constater l'importance accordée à l'aspect visuel, à la qualité de la trame sonore, en particulier dans les annonces télédiffusées.

À l'occasion de cette comparaison, il serait pertinent de ressortir les aspects suivants :

- originalité et nouveauté;
- qualités du texte;
- variétés de langue;
- structure du message;
- stratégies mises de l'avant pour attirer l'attention;
- mise en page: taille et forme des caractères, utilisation des couleurs.

Éléments du discours qui délimitent les parties

- le titre;
- le ou les sous-titres;
- les intertitres (titres secondaires placés au cœur du texte);
- les marqueurs de relation et les chiffres d'énumération;
- les photos, les graphiques ou les schémas;
- les effets sonores et la musique d'accompagnement;
- les silences ou les pauses de la voix.

Éléments du discours qui permettent de mettre en évidence les arguments d'autorité

- les références à des personnalités du monde politique, sportif ou culturel et à des vedettes du monde artistique;
- le nom d'entreprises, de compagnies, d'organismes ou de personnes qui utilisent le produit;
- les résultats de sondages et de données statistiques;
- l'origine du produit: continent, pays, région ou groupe ethnique;
- l'avis d'experts et de personnes qualifiées;
- le résultat d'études de marché et de tests;
- la garantie et l'approbation par un organisme officiel;
- les chiffres de vente et le nombre de points de vente;
- le discours rapporté;
- les citations et les renvois;
- le souligné, les majuscules et les caractères gras;
- l'emploi de photos, de graphiques, de schémas ou de tableaux;
- les tirets, les deux points et les guillemets;
- l'usage de la couleur.

Éléments qui permettent d'identifier le sens d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une expression

- le contexte verbal;
- la situation de communication;
- le champ lexical (ensemble de mots qui désignent une même notion, une même réalité);
- le champ sémantique (divers sens attribués à un mot);
- l'emploi de la synonymie et de l'antonymie ;
- l'explication à l'aide de la périphrase;
- les définitions, les comparaisons;
- les énumérations et les exemples contenus dans le texte;
- les éléments paralinguistiques : dessins, graphiques, schémas, tableaux ou légendes.

Vocabulaire incitatif

L'observation attentive de multiples annonces publicitaires permet d'affirmer que le vocabulaire employé vise à attirer l'attention des destinataires sur le produit présenté et à les inciter à se le procurer.

Dans les messages publicitaires, le vocabulaire (noms communs, adjectifs qualificatifs, verbes, adverbes, etc.) est choisi de façon à mettre en évidence le produit, à vanter ses qualités, ses mérites et à exercer une pression sur les consommateurs. La règle d'or des publicitaires dans la rédaction de leurs messages est de **METTRE L'ACCENT SUR TOUT CE QUI EST FAVORABLE ET D'ÉCARTER CE QUI NE L'EST PAS.**

Procédés d'écriture

- l'onomatopée;
- l'assonance;
- l'allitération;
- l'énumération;
- la comparaison;
- la description;
- l'exemple;
- la périphrase;
- la répétition;
- le contraste ou l'antithèse;
- l'ellipse;
- la métaphore;
- l'hyperbole ;
- la personnification.

À l'aide de plusieurs messages publicitaires, en particulier de slogans, il serait important d'étudier les figures utilisées qui sont souvent nombreuses et variées. De plus, il serait pertinent que les élèves découvrent que le but du message publicitaire est de persuader les consommateurs d'utiliser le produit vanté; pour ce faire, le message publicitaire fait souvent ressortir les avantages qui découlent de son usage et dresse un portrait des inconvénients qui surgiraient de cette abstention. De plus, il serait avantageux de faire colliger plusieurs messages publicitaires qui mettent en évidence diverses caractéristiques ou valeurs véhiculées dans la société :

- la santé;
- la qualité de vie;
- la beauté;
- le goût du naturel;
- le respect de l'environnement;
- le sens du travail;
- la famille;
- le sens de l'épargne;
- l'excellence;
- la réussite, etc.

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Caractéristiques de la phrase incitative

Il est nécessaire que les élèves observent que les messages publicitaires utilisent fréquemment la phrase incitative qui emploie:

- les pronoms de la 2e personne: personnels et possessifs;
- le vocabulaire connotatif (vocabulaire qui suggère, qui évoque, qui ajoute un sens particulier aux mots);
- les noms communs et les adjectifs qualificatifs à valeur méliorative;
- les adjectifs possessifs, démonstratifs et numéraux;
- les verbes à valeur expressive et les adverbes à valeur méliorative;
- les compléments du nom et les compléments du verbe qui mettent en évidence le produit;
- les formules impératives;
- les apostrophes;
- les interrogations et les exclamations;
- les allusions et les sous-entendus;
- les comparatifs et les superlatifs.

Modes employés

En publicité, le mode de la suggestion, de la recommandation et du conseil est l'impératif. Cependant, d'autres modes peuvent aussi être utilisés: l'indicatif, l'infinitif et le mode participe. L'indicatif présent introduit souvent une notion de portée plus générale et établit les faits. Pour exprimer un engagement qui vise à satisfaire le client, le publicitaire emploie le futur de l'indicatif.

Le mode infinitif, mode impersonnel, est souvent utilisé dans les modes d'emploi, les recettes, les démonstrations et les indications générales.

Éléments prosodiques sur lesquels repose la réception du message

- Prononciation
- Intonation
- Débit
- Volume

Indices non verbaux qui permettent la communication des informations

- les regards;
- les gestes;
- les mimiques;
- les attitudes;
- l'allure générale.

9	Résultat d'apprentissage général L'élève doit pouvoir faire un exposé oral critique sur un événement d'actualité culturelle ou artistique afin de communiquer ses opinions sur cet événement.
----------	---

Résultats d'apprentissage spécifiques		E X P O S É O R A L C R I T I Q U E
L'élève doit pouvoir :		
Situation de communication		
9.1	* choisir un sujet de nature à intéresser les destinataires et à permettre l'expression d'opinions face à un événement culturel ou artistique;	
9.2	* exprimer clairement ses opinions sur le sujet traité;	
9.3	* tenir compte des destinataires;	
9.4	* donner des explications claires, précises et suffisantes qui permettent aux destinataires de bien comprendre l'opinion à l'égard des personnes, des événements ou des situations, des lieux ou des objets dont il est question dans l'exposé;	
9.5	* utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;	
9.6	* emprunter des stratégies qui permettent de mieux convaincre les destinataires;	
9.7	** s'assurer de tenir compte des conditions de production et de réception de la communication;	
Fonctionnement du discours		
9.8	* préciser le sujet de l'exposé critique;	
9.9	* nommer les aspects qui seront abordés;	
9.10	* adopter un point de vue;	
9.11	** s'assurer que l'organisation des arguments contribue à la cohérence;	
9.12	** choisir une argumentation qui permet de convaincre les destinataires du bien-fondé du point de vue adopté;	
9.13	* utiliser des éléments du discours qui facilitent le passage d'une partie à une autre;	
9.14	* respecter la structure de l'exposé;	
Fonctionnement de la langue		
9.15	* présenter l'information, l'opinion, les émotions et les sentiments dans un français correct;	
9.16	* employer un vocabulaire varié, clair et précis;	
9.17	* employer les verbes aux temps et aux modes appropriés à cette forme de communication;	
9.18	* utiliser les éléments prosodiques qui maintiennent l'intérêt des destinataires et facilitent la compréhension de l'exposé;	
9.19	* utiliser des indices non verbaux qui permettent une meilleure expression d'opinions.	

Profil de compétence

À la fin de la 11 ^e année...			
Acceptable / cours modifié	Acceptable / cours régulier	Attendu	Supérieur
9. L'élève exprime son opinion dans un exposé oral. Ses explications sont suffisantes. Il s'exprime dans une langue correcte. Il maintient l'intérêt de ses destinataires et réussit à les convaincre du bien-fondé de son opinion.	9. L'élève exprime son opinion dans un exposé oral. Ses explications sont suffisantes et elles sont présentées de façon cohérente. Il s'exprime dans une langue correcte et utilise un vocabulaire juste. Il maintient l'intérêt de ses destinataires et réussit à les convaincre du bien-fondé de son opinion.	9. L'élève exprime clairement son opinion dans un exposé oral. Ses explications sont précises et suffisantes et elles sont présentées de façon cohérente. Il s'exprime dans une langue correcte et utilise un vocabulaire riche et varié. Il maintient l'intérêt de ses destinataires et réussit à les convaincre du bien-fondé de son opinion.	9. L'élève exprime clairement son opinion dans un exposé oral. Ses explications sont précises et suffisantes et elles sont présentées de façon cohérente et percutante. Il s'exprime dans une langue correcte et utilise un vocabulaire riche et varié. Il maintient l'intérêt de ses destinataires et réussit à les convaincre du bien-fondé de son opinion à l'aide d'arguments solides et de justifications judicieuses.

Contenu

Moyens qui permettent de bien choisir un sujet

- l'énumération d'événements culturels ou artistiques susceptibles d'être analysés et critiqués;
- l'inventaire des raisons qui favorisent tel événement culturel ou artistique plutôt que tel autre;
- l'expression des opinions face au sujet choisi;
- la caractérisation des personnes, des événements, des lieux et des objets qui illustrent le sujet;
- la cueillette des informations à communiquer;
- l'écoute de l'événement ou assistance à sa représentation;
- le choix des aspects à présenter;
- la connaissance du sujet par les destinataires.

Les élèves doivent choisir un sujet qui les intéresse. Il serait important qu'ils prennent conscience de la nécessité de bien se préparer et d'effectuer des recherches pour que leurs camarades de classe comprennent l'intérêt de la présentation.

Intention de communication

Au cours de l'exposé critique, l'émetteur doit exprimer clairement ses opinions sur une manifestation artistique ou culturelle.

L'exposé critique est une communication faite avec l'intention de communiquer des impressions, des opinions, des idées et des jugements sur des faits, des événements de l'actualité culturelle ou artistique: représentation théâtrale, spectacle d'un artiste d'envergure, concert, rencontre d'un romancier, émission radiodiffusée ou télédiffusée, etc.

L'exposé critique vise donc à exprimer un point de vue (accord, désaccord, coopération, dénonciation, félicitations, critique, etc.) sur un sujet donné; dans ce genre de communication, il est fréquent d'inciter les destinataires à adhérer à l'opinion exprimée; par la même occasion, il est aussi possible de les inviter à passer à l'action.

Éléments du discours qui révèlent l'intention de faire connaître ses opinions

- le sujet même;
- le titre;
- l'événement culturel ou artistique lui-même;
- l'annonce claire et précise de faire connaître son opinion sur une manifestation culturelle ou artistique;
- la présence de nombreux renseignements sur la manifestation culturelle ou artistique;
- l'expression explicite de sentiments, d'opinions et de jugements sur le sujet;
- les articulations du sujet: aspects abordés, division en parties et marqueurs de relation;
- la présentation du sujet: subdivisions, pauses, silences et éléments prosodiques.

Éléments du discours qui révèlent l'identité des destinataires

- le titre et le sous-titre;
- le sujet même;
- les pronoms (personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs et indéfinis);
- les mots mis en apostrophe ou les adresses à l'auditoire;
- le vocabulaire et la variété de langue;
- les allusions et les sous-entendus;
- les références personnelles: le nom des personnes, leur appartenance à un groupe, etc.;
- les appositions;
- les formules d'appel;
- les éléments prosodiques : prononciation, intonation, débit et volume.

Facteurs qui mettent en évidence les caractéristiques des destinataires

- le nombre de personnes;
- l'âge, le sexe, la scolarité et l'occupation;
- l'homogénéité ou l'hétérogénéité du groupe;
- l'appartenance à un groupe ou à un organisme particulier;
- la connaissance et l'intérêt face au sujet traité;
- l'intérêt manifesté et l'attitude adoptée en fonction de l'émetteur.

Éléments du discours qui peuvent créer l'intérêt

- le choix de l'événement culturel ou artistique;
- la sélection des aspects traités;
- l'utilisation d'expressions qui interpellent les destinataires : emploi du vous, mots mis en apostrophe, allusion à des faits, à des événements connus et à des personnes en vue dans le milieu;
- le recours à des exemples, à des témoignages et à l'humour.

Éléments du discours qui servent à révéler l'expression d'opinions

- le nom commun et le nom propre;
- l'adjectif qualificatif (mélioratif ou péjoratif), possessif, démonstratif, numéral et indéfini;
- le complément du nom et le complément du verbe;
- le verbe expressif;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- le pronom (personnel, démonstratif, possessif, relatif et indéfini);
- la subordonnée relative et la subordonnée conjonctive;
- l'exclamatif, le comparatif et le superlatif;
- des expressions du type: je crois que, je pense que, à mon avis, selon moi, d'après moi, je suis d'avis que, etc.

Éléments du discours qui servent à nuancer des opinions

- les synonymes;
- les antonymes;
- les adverbes;
- les éléments prosodiques : prononciation, intonation, débit et volume;
- les accents d'insistance;
- les silences et les pauses de la voix.

Qualité des informations

En plus de l'expression d'opinions sur le sujet traité, un exposé critique doit fournir aussi, d'une façon claire et précise, des informations sur des personnes, des événements, des lieux et des objets qui font partie de l'univers du sujet abordé, et ce, en fonction des destinataires.

Variétés de langue

Comme l'exposé critique traite d'un sujet choisi en fonction des goûts, des émotions, des sentiments et des opinions de chaque élève, il est important de profiter de cette occasion pour que les élèves emploient une langue correcte.

De plus, il est nécessaire que les élèves respectent le temps alloué à la présentation de l'exposé et tiennent compte des questions, des commentaires ou des réflexions de l'auditoire.

Stratégies ou moyens utilisés pour convaincre les destinataires

- les faits;
- les données statistiques;
- les références qui font autorité;
- les exemples;
- les descriptions;
- les comparaisons;
- les photographies, les graphiques, les tableaux, les diapositives ou les enregistrements;
- les gestes et les mimiques;
- les qualités de la voix: prononciation, intonation, débit et volume appropriés à la communication.

Éléments qui précisent les conditions de production et de réception de la communication

- le nombre et le genre de destinataires;
- le moment choisi (date, jour et heure);
- le nombre de personnes qui interviennent;
- la durée;
- le lieu et la disposition de la salle;

- la distance entre l'émetteur et les destinataires;
- le cadre matériel et les accessoires: écran, système de projection et d'amplification, éclairage, espace...;
- la préparation accordée à la communication;
- le moyen de communication utilisé: radio, télévision, bande sonore, vidéocassette, etc.;
- les réactions des destinataires;
- le contexte culturel et social.

Précision du sujet

L'exposé critique est essentiellement un **commentaire** sur une manifestation dans un domaine culturel ou artistique: littérature, cinéma, théâtre, chanson, peinture, musique, arts visuels ou spectacles de toutes sortes.

Éléments du discours qui précisent le sujet de l'exposé

- le titre et les sous-titres de l'exposé;
- certains mots de la première partie;
- les aspects abordés;
- les informations données;
- les opinions émises;
- le point de vue défendu;
- le jugement global présenté.

Point de vue

Le point de vue, c'est la prise de position adoptée face à l'événement culturel ou artistique présenté. Le point de vue peut être :

- favorable: POUR
- défavorable: CONTRE
- nuancé: POUR et CONTRE.

Organisation de l'argumentation

- le point de vue peut précéder ou suivre les arguments;
- le point de vue peut être explicite ou implicite (sous-entendu);
- les arguments peuvent être présentés en parallèle: les **pour** d'un côté, les **contre** de l'autre ou dans des rapports d'alternance ou même d'addition.

Ordre et force des arguments

- ordre croissant: du plus faible au plus fort;
- ordre décroissant: du plus fort au plus faible;
- ordre nestorien: les arguments les plus forts au début et à la fin, les plus faibles, au centre.

Éléments du discours qui permettent le passage d'une partie à une autre

- le titre;
- les aspects traités;
- les marqueurs de relation: premièrement, deuxièmement, puis, d'abord, ensuite, après...;
- les phrases charnières;
- les silences et les pauses de la voix.

Marqueurs de relation et rapports établis

Les marqueurs de relation sont des mots ou des groupes de mots (adverbes, conjonctions de coordination et conjonctions de subordination, etc.) qui mettent en évidence les rapports qui unissent les arguments entre eux ou avec le point de vue adopté.

Marqueurs de relation

Et, de plus, en outre...
Parce que, attendu que, car...
Comme, ainsi que, de même que...
Si, dans l'hypothèse où, en admettant que...
Cependant, mais, par ailleurs, bien que...
Donc, par conséquent, c'est pourquoi...
Car, c'est-à-dire, à savoir...
Par exemple, notamment, à savoir...
Alors, ensuite, puis...

Rapports

Addition
Cause
Comparaison
Condition ou supposition
Concession ou opposition
Conclusion ou conséquence
Explication
Illustration
Temps
Etc.

Structure de l'exposé critique

L'exposé critique comprend ordinairement trois parties distinctes :

- l'**introduction**, brève et précise, qui comprend deux aspects :
 1. le **sujet amené**: rappel et mise en évidence de l'événement culturel ou artistique à l'origine de l'exposé;
 2. le **sujet posé**: énoncé du point de vue adopté et de l'évaluation globale de l'événement.

Il est aussi possible, dans un troisième temps, d'annoncer les aspects qui seront traités dans le développement: c'est le **sujet divisé**.

- le **développement**, coeur de l'exposé critique, qui analyse dans le détail les composantes de l'événement ou de la manifestation sous divers aspects, en particulier :
 - sujet choisi;
 - qualité du texte;
 - jeu des comédiens (pour le théâtre), des acteurs (pour le cinéma);
 - qualité de la mise en scène: décors, costumes, musique, éclairage;
 - place occupée par l'événement, etc.

Pour chaque aspect analysé, il est important de retrouver le point de vue adopté puisque c'est l'essence même de la critique.

- la **conclusion**, brève et concise, qui, d'une part, clôt le sujet et, d'autre part, lui redonne souvent un nouveau départ; la conclusion comprend ordinairement deux aspects :
 1. le **retour : synthèse** du point de vue adopté par le critique ou évaluation globale de la manifestation culturelle ou artistique;
 2. l'**ouverture** : proposition d'amélioration de l'événement décrit ou mise en perspective du produit culturel ou artistique présenté face aux autres manifestations de ce genre.

Éléments qui permettent de bien définir un mot, un groupe de mots ou une expression

- le contexte;
- la situation de communication;
- le sujet traité;
- les aspects abordés;
- les destinataires;
- le vocabulaire en usage.

Il est nécessaire que les élèves éliminent les termes impropres, les anglicismes et toutes les expressions non pertinentes. Il est aussi important qu'ils emploient un vocabulaire juste et précis.

Caractéristiques de la phrase expressive

- la présence du je, me, moi, nous ou vous;
- toutes les expressions qui révèlent les traits de la personnalité de l'émetteur;
- les adjectifs qualificatifs à valeur expressive: adjectifs appréciatifs ou dépréciatifs;
- les attributs qui expriment des émotions, des attitudes, des sentiments, des opinions ou des comportements;
- la présence des destinataires: vous, vous toutes et tous, etc.;
- les expressions qui expriment un point de vue personnel : à mon avis, d'après moi, pour ce qui est de moi, selon moi, quant à moi, etc.;
- l'emploi de verbes qui expriment des émotions, des sentiments, des opinions, des jugements et des critiques: je pense que, je préfère, j'aime, je n'apprécie pas, je désire, je crois que...;
- le vocabulaire expressif qui donne à la communication une valeur appréciative;
- l'interjection et l'exclamation;

Temps et modes utilisés dans l'expression d'opinions

Les temps les plus employés pour exprimer des émotions, des sentiments ou des opinions sont le présent, le passé composé et le futur; l'imparfait et le passé simple peuvent aussi être utilisés.

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif. L'impératif devient important quand l'émetteur s'adresse directement à son auditoire.

Éléments prosodiques sur lesquels repose la réception du message

Prononciation

Il importe que les élèves prononcent clairement les voyelles et les consonnes. Les exposés devront leur fournir l'occasion d'améliorer leur prononciation dans le cadre des particularités régionales. Il importe que les élèves évitent les diphtongaisons, l'escamotage, la prononciation molle et les hésitations. Les liaisons doivent aussi faire l'objet d'une attention soutenue.

Intonation

Comme c'est l'intonation qui donne de la conviction, de la chaleur et de l'expressivité aux paroles, il importe que les élèves varient l'intonation en fonction des types de phrases et des informations communiquées.

Comme l'exposé critique est une forme de communication qui fait ressortir la subjectivité de l'émetteur, il va de soi que l'intonation peut facilement être modifiée et adaptée aux divers types d'arguments employés pour convaincre les destinataires. Cependant, il importe que les élèves adoptent une intonation de nature à favoriser la communication dans le cadre d'un exposé structuré et ce, dans le respect des diverses prises de parole.

Débit

Le débit est un facteur important dans la compréhension d'un exposé; il est nécessaire que les élèves adoptent un débit en accord avec le sujet traité. Il importe aussi qu'ils prennent conscience de la nécessité d'adapter leur débit aux circonstances de la communication et davantage à l'auditoire qui est devant eux. Ils doivent se rappeler qu'un débit trop rapide peut empêcher les destinataires de saisir le message alors qu'un débit trop lent peut faire chuter l'intérêt et engendrer la monotonie.

Les élèves doivent effectuer des pauses aux bons endroits. Il importe de noter que la technique de la respiration augmente la maîtrise de la parole et diminue le trac.

La nécessité de convaincre les destinataires à l'aide d'arguments de poids peut parfois entraîner une modification du débit. Cependant, il est nécessaire que les élèves conservent un débit qui favorise la communication et ce, tout au cours de l'exposé.

Volume

La première qualité que doit posséder l'orateur est celle de se faire entendre de son auditoire. Il importe que les élèves évitent les extrêmes: parler trop fort ou parler avec une voix trop faible. Ici encore, la situation de communication est importante ainsi que le sujet de l'exposé.

Il est également nécessaire que les élèves varient le volume de leur voix pendant l'exposé. L'utilisation d'une voix plus forte à certains moments ou plus faible à d'autres instants servira à attirer l'attention sur des points particuliers de l'exposé. Comme la qualité de l'argumentation se trouve souvent affectée par le volume emprunté, il importe que les élèves adoptent un bon volume.

Indices non verbaux qui permettent une meilleure expression d'opinions

- les regards;
- les gestes;
- les mimiques;
- les attitudes;
- l'allure générale.

Il est nécessaire que les élèves contrôlent leur trac et, pour ce faire, il serait important qu'ils travaillent leur respiration; cette stratégie leur permettra d'éviter les bégaiements, les répétitions et les silences inappropriés.

Tableau des notions – 11^e année

Syntaxe

La phrase

La structure de la phrase

- Notion de proposition infinitive

Les procédés d'écriture

- litote

Les groupes fonctionnels

Le groupe-attribut

- notion
- emploi

Le mot

- pronom personnel
 - emploi de « soi », « lui », « elle », « eux », utilisés seuls ou avec « même »
- pronom relatif
 - formes composées : emploi de « lequel », « duquel », « auquel » et « quiconque »
 - emploi de « dont » et « quoi »
- pronom interrogatif
 - notion
 - formes
 - sens et emploi de « qui », « que », « quoi » et « lequel »
- pronom indéfini
 - notion
 - formes
 - emploi

L'adjectif

- adjectifs déterminatifs
 - adjectif indéfini

Le verbe

- verbe transitif direct et indirect
- verbe intransitif
- variation du verbe : voix active et voix passive
- emploi des modes et des temps

Orthographe grammaticale

Le nom

La formation du féminin

- noms les plus usuels qui représentent certaines difficultés quant au genre :
 - noms masculins : épiderme, hémisphère, intermède...
 - noms féminins : équivoque, obsèques, vésicule...
 - cas de « gens »
 - cas de « amour », « délice » et « orgue »
 - noms de métiers

La formation du pluriel

- noms composés avec éléments soudés
- noms composés avec éléments non soudés
- noms empruntés aux langues étrangères

Le pronom

Le pronom indéfini

- accord

L'adjectif

L'adjectif qualificatif

- accord
 - adjectifs composés formés de deux adjectifs (les plus usuels)
 - cas de « demi », « à demi », « mi », « semi », « nu »
 - cas de « possible », « fort », « haut », « plein », « bas », « grand »

L'adjectif indéfini

- cas de « aucun », « nul », « certain », « chaque », « divers », « quelque », « même », « tout », « n'importe quel », « tel »

Le verbe

Le participe passé

- accord du participe passé des verbes pronominaux

L'accord du verbe avec son sujet

- accord du verbe ayant pour sujet des mots résumés par « tout », « rien », « chacun », « nul », etc.
- accord du verbe ayant pour sujet des mots avec une indication numérale plurielle
- accord du verbe ayant pour sujet « l'un ou l'autre », « l'un et l'autre »
- accord du verbe ayant pour sujet des mots joints par « comme », « ainsi que », « avec », « ou », « ni »
- accord du verbe ayant pour sujet « ce », « c' » (cas de « c'est » et « ce sont »)
- accord du verbe ayant pour sujet un groupe à structure complexe comme « le plus de ... », « plus d'un... », « moins de deux... », etc.

La conjugaison : emploi des modes et des temps verbaux

- verbes « conclure », « courir », « décevoir », « falloir », « mentir », « partir », « pleuvoir », « recevoir », « rire », « sortir », « suffire », « se taire »
- verbes « cuire », « luire », « inclure », « nuire », « prévoir », « sentir », « servir », « souffrir », « soustraire », « suivre », « valoir », « vêtir », « vivre » et « haïr »
- verbes usuels se terminant en « indre, soudre, aître et ôtre » comme « connaître », « paraître », « naître », « résoudre », « peindre » et « craindre »

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie présentée ici se veut un outil d'information pour les enseignants qui désirent en savoir davantage sur la compétence communicative, l'analyse du discours, la lecture et la compréhension, les types de discours, les activités rédactionnelles et l'évaluation des habiletés langagières.

Les ouvrages choisis peuvent se classer en trois catégories: des textes de réflexion théorique, des textes à saveur théorique mais teintés d'aspects didactiques et des textes plus proches des préoccupations pratiques de la classe. Comme la compréhension est un acte de production de sens, un acte dynamique qui se vit entre le lecteur et le texte (et par lui avec le locuteur), un acte porteur de signification, il va sans dire que la lecture de ces ouvrages laisse la place à une autre lecture, celle du personnel enseignant, qui viendra enrichir ces textes puisque la lecture qui en sera faite produira nécessairement d'autres textes.

ALLAIN, M. Prendre en main le changement, stratégies personnelles et organisationnelles, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.

ALVAREZ, Gerardo, « L'utilisation pédagogique de la notion d'actes de paroles », dans *Dialogues et cultures*, n° 21, Québec, juillet 1981, p. 53-65.

ARMSTRONG, T. Les intelligences multiples dans votre classe, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1999.

ARPIN, L., CAPRA, L. Être prof, moi j'aime ça! Les saisons d'une démarche de croissance pédagogique, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

ASCD. Education in New Era, Alexandria (USA) Edited by Ronald S Brandt, 2000.

BAMBERGER, Richard, *Développer l'habitude de la lecture*, n° 72, Paris, Unesco, 1975, 55 p., (série Études et documents d'informations).

BARTH, B.-M. Le savoir en construction, former à une pédagogie de la compréhension, coll. Pédagogies, Paris, Retz Nathan, 1993.

BÉGIN, Denis, avec la collaboration de Richard Perreault, *La chanson québécoise*, Cap-de-la-Madeleine, Éditions du Réseau U, 1987, 54 p.

BÉLAND, Jean-Pierre, « Niveaux de compréhension », dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 95-117.

BERTRAND, Y., VALOIS, P. Fondements éducatifs pour une nouvelle société, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.

BLACK, P., WILIAM, D. Inside the black box – Raising standards through classroom assessment, Phi Delta Kappas, Octobre 1998.

BOUTHILLIER, Robert et Viviane, « Le conte populaire en classe de français », dans *Le français aujourd'hui*, numéro 43, *Les contes*, Paris, septembre 1978, p. 7-19.

BOUYSSOU, G., ROSSANO, P., RICHAUDEAU, F. Oser changer l'école, St-Amand-Montréal, Albin Michel, 2002.

BROOKS, J.G., BROOKS, M.G. The Case for Constructivist Classroom, In search of Understanding, Alexandria (USA), ASCD 2000.

CALBRIS, Geneviève, « Structure des titres et enseignes », dans *Le français dans le monde*, n° 166, Paris, janvier 1982, p. 26-38, p. 53-54.

CARON, J. Quand revient septembre, guide sur la gestion de la classe participative, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

CARON, J. Quand revient septembre, recueil d'outils organisationnels, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1996.

CHARAUDEAU, Patrick. *Langage et discours, Éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette Université, 1983, 196 p., (coll. « langue-Linguistique-Communication »).

CHAROLLES, Michel. « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », dans *Langue française*, no 38, *Enseignement du récit et cohérence du texte*, Paris, Larousse, mai 1978, p. 7-41.

CHAROLLES, Michel. « L'analyse des processus rédactionnels: aspects linguistiques, psychologiques et didactiques », dans *Pratiques*, n° 49, *Les activités rédactionnelles*, Metz, mars 1986, p. 3-21.

CHAROLLES, Michel. « Les activités rédactionnelles », dans *Pratiques*, n° 49, *Les activités rédactionnelles*, Metz, mars 1986, 120 p.

CHARPENTREAU, Jacques. *Le mystère en fleur, les enfants et l'apprentissage de la poésie*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1979, 351 p.

CODDING, D.D., MARSH, J.B. The New American High School, Thousand Oaks, California, Corwin Press Inc., 1998.

COHEN, E.G. Le travail de groupe, stratégies d'enseignement pour la classe hétérogène, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

COHEN, Isdey et Yannick MAUFFREY. *Vers une nouvelle pédagogie de la lecture*, Paris, Godin-Bourrelrier, 1983, 223 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1999.

DA SILVA, Christian, Georges JEAN, et Jean-Hugues MALINEAU. *L'enfant et la poésie, Poésie I*, Paris, Armand Colin, 1985, 199 p.

DAWS, N., SINGH, B. Formative assessment : to what extent is its potential to enhance pupils' science being realized?, *School Science Review*, Vol. 77, 1996.

DELAS, Daniel, *Poétique-pratique*, Paris, CEDIC, 1977, 173 p., (coll. « Textes et non textes »).

DENHIÈRE, Guy, « La lecture et la psychologie cognitive: quelques points de repère », dans *Écriture III*, Paris, Éditions Retz, 1989, p. 23-33, (coll. « Actualité pédagogique »).

DESCHÊNES, André-Jacques, *La compréhension et la production de textes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1988, 136 p., (coll. « Monographies de psychologie »).

DEVELAY, M. Donner du sens à l'école, 2e édition, Paris, Éditions sociales françaises, 1998.

DORE, L., MICHAUD, N., MUKARUGAGI, L. Le portfolio, évaluer pour apprendre, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

DOYON, C., LEGRIS-JUNEAU, D. Faire participer l'élève à l'évaluation de ses apprentissages, France, *Chronique Sociale*, 1991.

DUMORTIER, J.-L. et Fr. PLAZANET. *Pour lire le récit L'analyse structurale au service de la pédagogie de la lecture*, Bruxelles, Édition A. de Boeck, 1980, Paris-Gembloux, et Éditions L. Duculot, 1980, 185 p.

FARR, R., TONE, B. Le portfolio, au service de l'apprentissage et de l'évaluation, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.

FORTIER, Gilles, « La méthode du questionnement réciproque », dans *Québec français*, n° 152, Québec, décembre 1983, p. 57-60.

FOSSION, André et Jean-Paul LAURENT. *Pour comprendre les lectures nouvelles Linguistique et pratiques textuelles*, deuxième édition, Bruxelles, A. de Boeck, 1981, 167 p., (coll. « Langues nouveaux, Pratiques nouvelles »).

FUCHS, L., FUCHS, D. "Effects of systematic formative evaluation: A meta-analysis", *exceptional children*, Vol. 53, 1986.

FULLAN, M. *Change Forces, Probing The Depths Of Education Reform*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1997.

FULLAN, M. *Change Forces, The sequel*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1999.

FULLAN, M., HARGREAVES, A. *What's Worth Fighting For? Working Together For Your School*, Ontario, 1992.

GAGNON, Jean-Claude et Jacques GARNEAU. *Lire, écrire un récit*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, Publications PPMF-Laval, 1983, 57 p. (coll. « Enseignement du français au secondaire »).

GAILLARD, Philippe, *Technique du journalisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 127 p., (coll. « Que sais-je ? »).

GAUDREAU, Claudette, *Comment lire les temps verbaux dans les textes*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, Publications PPMF-Laval, 1982, 133 p., (coll. « L'enseignement du français au secondaire »).

GIRARD, Francine, *Apprendre à communiquer en public*, deuxième édition revue et corrigée, Beloeil, La Lignée, 1985, 277 p.

GOSSEN, D., ANDERSON, J. *Amorcer le changement, un nouveau leadership pour une école de qualité*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.

GSCHWIND-HOLTZER, Gisèle, *Analyse sociolinguistique de la communication et didactique*, Paris, Hatier-Crédif, 1982, 128 p.

GUIRAUD, Pierre, *La versification*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, 128 p., (coll. « Que sais-je?, n° 1377 »).

GUIRAUD, Pierre, *Les jeux de mots*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, 128 p., (coll. « Que sais-je? , n° 1656 »).

HALTÉ, Jean-François, « Pour changer l'écrire », dans *Pratiques*, n° 29, *La composition française Écrire, décrire Amélioration et correction de textes*, Metz, mars 1981, p. 23-46.

HALTÉ, Jean-François, « Travailler en projet » dans *Pratiques*, n° 36, *Travailler en projet*, Metz, décembre 1982, p. 37-77.

HASS, Ghislaine et Danielle LORROT. « Pédagogie du texte descriptif », dans *Pratiques*, n° 55, *Les textes descriptifs*, Metz, septembre 1987, p. 28-60.

HERMAN, J. L., ASCHBACKER, P. R., WINTERS, L. *A practical guide to alternative assessment*, Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development, 1992.

HIVON, R. *L'évaluation des apprentissages, réflexion, nouvelles tendances et formation*, Montréal, Les Éditions ESKS, 1993.

HOERR, T. Intégrer les intelligences multiples dans votre école, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

HOULD, Raymond, *Les habitudes de lecture des élèves du secondaire, Développement des habitudes de lecture au secondaire* deuxième partie, Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'Éducation, janvier 1981, 93 p., (coll. « SREP »).

HOWDEN, J., KOPIEC, M. Ajouter aux compétences, enseigner, coopérer et apprendre au postsecondaire, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2000.

HOWDEN, J., KOPIEC, M. Cultiver la collaboration, un outil pour les leaders pédagogiques, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

HOWDEN, J., MARTIN, H. La coopération au fil des jours, des outils pour apprendre à coopérer, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1997.

JEAN, Georges, *Le pouvoir des contes*, Tournai Casterman, 1981, 239 p., (coll. « E3 »).

JEAN, Georges, *Lectures de la poésie*, Paris, Éditions Saint-Germain-des-Prés, 1980, 204 p., (coll. « Les cahiers de poésie I »).

JEAN, Georges, *Les voies de l'imaginaire enfantin: les contes, les poèmes, le réel*, Paris, Éditions du Scarabée, 1979, 166 pages, (coll. « Pédagogies nouvelles »).

JENSEN, E. Le cerveau et l'apprentissage, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.

LAMBERT, L. Building Leadership Capacity in School, Alexandria (USA), ASCD, 1998.

LE CONFERENCE BOARD DU CANADA. Compétences relatives à l'employabilité 2000 plus : ce que les employeurs recherchent, brochure 2000E/F, Ottawa

LECLERC, Jacques, *Qu'est-ce que la langue?*, deuxième édition remaniée, Montréal, Mondia Éditeurs, 1989, 459 p., (coll. « Synthèses »).

LECLERC, M. Au pays des gitrans, recueil d'outils pour intégrer l'élève en difficulté dans la classe régulière, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.

LÉCUYER, Claudette. *Imaginaire et écriture*, Paris, Fernand Nathan, 1980, 104 p., (coll. « Pédagogie pratique »).

LEGENDTRE, R. Dictionnaire actuel de l'éducation, 2e édition, Montréal, Guérin Éditeur, 1993.

LEHMANN, Denis et Sophie MOIRAND. « Une approche communicative de la lecture », dans *Le français dans le monde*, n° 153, *Pratiques de la communication*, Paris, Hachette-Larousse, mai-juin 1980, p. 72-79.

LEMIEUX, Jacqueline, avec la collaboration de Hélène Fortier et de Pierre Rossignol. *Le français écrit par la cohérence du texte, rapport de recherche*, Cap-Rouge, Campus Notre-Dame-de-Foy, septembre 1987, 178 p.

LES QUOTIDIENS DU QUÉBEC, *Le journal en classe, Guide pédagogique*, Montréal, 1984, 71 p.

LUNDQUIST, Lita, *La cohérence textuelle Syntaxe Sémantique Pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordick, Forlag, 1980, 244 p.

LUNDQUIST, Lita, *L'analyse textuelle, méthode, exercices*, Paris, Cedic, 1983, 159 p., (coll. « Textes et non textes »).

LUSIGNAN, Guy, « L'apport de Goodman en lecture », dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 9-30.

MAINGUENEAU, Dominique. *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1981, 128 p., (coll. « Langue-Linguistique-Communication »).

MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc. *Informé, convaincre Les secrets de l'écriture journalistique*, Paris, Syros, 1987, 191 p.

MASSERON, C., B. DUHAMEL, C. GARCIS et A. LECLAIRE. « Lire à l'école : analyses et propositions », dans *Pratiques*, n° 35, *La lecture*, Metz, octobre 1982, p. 27-70.

MILOT, Jean-Guy. « Comment situer le texte littéraire dans la dynamique de la communication », dans *Québec français*, n° 45, Québec, mars 1982, p. 72-73.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK. L'école primaire, octobre 1995.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Direction générale du développement pédagogique, *Programme d'études, français langue maternelle*, 1^{re} et 2^e secondaire, formation générale, février 1981, 103 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Guide d'utilisation du programme de*

français langue maternelle, Formation générale, secondaire, Québec, 1982, 188 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Guide d'évaluation en classe, français langue maternelle*, secondaire, Québec, 1984, 219 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Les valeurs socioculturelles dans la compréhension et la production de discours*, Fascicule I: *De la théorie à la pratique*, secondaire, Québec, 1985, 129 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Pour développer l'habileté à lire-comprendre, Bibliographie sélective commentée*, Québec, 1987, 82 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Lire et aimer lire au secondaire*, fascicule I, *Projets et activités de lecture*, Québec, 1988, 279 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Lire et aimer lire au secondaire*, fascicule II, *Bibliographie sélective commentée de livres de fiction québécois et étrangers*, Québec, 1988, 270 p.

MORISSETTE, R. *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

MULLER, F. [en ligne]
http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/AEFE/evaluation_formative.htm (page consultée le 27 mars 2003).

NAYROLLES, Françoise. *Pour étudier un poème*, Paris, Hatier, 1987, 79 p., (coll. « Profil Formation »).

NOISSEUX, G. *Les compétences du médiateur comme expert de la cognition*, Ste-Foy (QC), MST Éditeur, 1998.

NOISSEUX, G. *Les compétences du médiateur pour réactualiser sa pratique professionnelle*, Ste-Foy (QC) MST Éditeur, 1997.

PAGÉ, Michel. « Lecture et interaction lecteur-texte, Contribution à l'élaboration d'un modèle interactionniste de la lecture », dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 31-71.

PALLASCIO, R. et D. LEBLANC. *Apprendre différemment*, Laval (QC), Édition Agence D'Arc, 1993.

PATILLON, Michel. *Précis d'analyse littéraire II, décrire la poésie*, Paris, Nathan, 1977, 142 p., (coll. « Nathan-Université »).

PATILLON, Michel. *Structures et techniques de la fiction*, Paris, Nathan, 1977, 144 p., (coll. « Nathan-Université »).

PERRENOUD, P. *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF Éditeur, 1997.

PERRENOUD, P. *Dix nouvelles compétences : INVITATION AU VOYAGE*, Paris, ESF Éditeur, 2000.

PERRENOUD, P. *L'évaluation des apprentissages : de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*. Bruxelles : De Boeck, Paris : Larcier, 1998.

PERRENOUD, P. *Pédagogie différenciée : des intentions à l'action*, coll. Pédagogies en développement, Paris, ESF Éditeur, 1997b

PETIT JEAN, André. « Écrire, décrire » dans *Pratiques*, n° 29, *La composition française Écrire, décrire Amélioration et correction des textes*, Metz, mars 1981, p. 85-119.

PETIT JEAN, André. « Exercices : analyses et productions de textes descriptifs », dans *Pratiques*, n° 56, *Les types de textes*, Metz, décembre 1987, p. 80-100.

PROPP, Vladimir. *Morphologie du conte*, Paris, Éditions du Seuil, 1965 et 1970, 254 p., (coll. « Points »).

PRZEMYCKI, H. *Pédagogie différenciée*, Paris, Édition Hachette, 1993.

REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José et alii, *Écrire en français Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1988, 223 p., (coll. « Techniques et méthodes pédagogiques »).

ROY, Bruno. *Imaginer pour écrire, atelier d'écriture et enseignement de la poésie*, Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 1984, 211 p.

SAINT-LAURENT, L., J. GIASSON, C. SIMARD, J. J. DIONNE, É. ROYER, et collaborateurs. *Programme d'intervention auprès des élèves à risque, une nouvelle option éducative*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur Ltée, 1995.

SARRAZIN, Robert. « L'objectivation et le développement des habiletés langagières », dans *Liaisons*, vol. 6, n° 3, *Objectivation Évaluation*, Montréal, mars 1982, p. 13-23.

SCALLON, G. L'évaluation formative, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2000.

SCALLON, Gérard. *L'évaluation formative des apprentissages, La réflexion*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, 171 p.

SIMARD, Claude. « Synthèse de la recherche dans le domaine de l'expression écrite », *Didactique du français langue maternelle. Bilan des recherches québécoises*, sous la direction de Gilles Gagné et de Gérard-Raymond Roy, Sherbrooke, Éditions du CRP Montréal, Centre de diffusion du PPMF de l'Université de Montréal, 1989, p. 111-142.

SIMARD, Jean-Paul. *Guide du savoir-écrire*, Montréal, Éditions Ville-Marie et Éditions de l'Homme, 1984, 528 p.

SMITH, Frank. *La compréhension et l'apprentissage*, traduit et adapté par Alain Vézina, Montréal, Les Éditions HRW, 1979, 279 p.

SOUSA, D. A. Le cerveau pour apprendre, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1994.

SPRENGER-CHAROLLES, Liliane. « Lexique/apprentissage/connaissance du monde », dans *Pratiques*, n° 43, *Le sens des mots*, Metz, octobre 1984, p. 83-93.

SPRENGER-CHAROLLES, Liliane. « Quand lire, c'est comprendre, Approche linguistique et psycho-linguistique de l'activité de lecture », dans *Pratiques*, n° 35, *La Lecture*, Metz, octobre 1982, p. 7-25.

TARDIF, J. et G. CHABOT. La motivation scolaire : une construction personnelle de l'élève, ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2000.

TARDIF, J. Le transfert des apprentissages, Montréal, Les Éditions Logiques, 1999.

TIMBAL-DUCLAUX, Louis. *L'expression écrite, écrire pour communiquer*, Paris, Les Éditions ESF, 1986, 177 p., (coll. « Formation permanente en sciences humaines »).

TOCHON, François. *Didactique du français : des objectifs au projet pédagogique*, cahier n° 51, Genève, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, juillet 1988, 187 p., (coll. « Pratiques et théorie »).

TOMLINSON C.A. et A. S. DEIRSKY. *Leadership for Differentiating School and Classrooms*, ASCD, 2000.

TOMLINSON, C.A. *How to Differentiate Instruction In Mixed-Ability Classrooms*, 2e édition, ASCD, 2001.

TOMLINSON, C.A. *The Differentiated Classroom : Responding to the Needs of all Learners*, ASCD, 1999.

VALIQUETTE, Josée. *Les fonctions de la communication, au cœur d'une didactique renouvelée de la langue maternelle*, Québec, ministère de l'Éducation, 1980, 236 p., (coll. « SREP »).

VAN DIJK, Teun A. « Macrostructures sémantiques et cadre de connaissances dans la compréhension du discours », dans *Il était une fois, Compréhension et souvenir de récits*, textes traduits et présentés par Guy Denhière, Lille, Presses universitaires de Lille 1984, p. 49-84, (coll. « Psychologie cognitive »).

VAN GRUNDERBEECK, Nicole. « Difficultés d'apprentissage, Difficultés de lecture au secondaire », dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 121-148.

VANDENDORPE, Christian. *Apprendre à lire des fables, Une approche sémiocognitive*, Longueuil, Les Éditions du Préambule, 1989, 191 p.

VANOYE, Francis. « Fonctions du langage et pédagogie de la communication », dans *Pratiques*, no 40, *La communication*, Metz, décembre 1983, p. 101-114.

VIAU, R. *La motivation en contexte scolaire*, Saint-Laurent (QC) ERPI, 1994.

Vie pédagogique, avril-mai 2002.

YVROUD, G. [en ligne]

<http://maison.enseignants.free.fr/pages/documents/articleevaform.PDF> (page consultée le 27 mars 2003)